L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
ENSOLEILLE
Minimum: 50
Maximum: 50

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée.

32e ANNEE – No 184 GRANBY, MARDI, LE 18 JUILLET 1967 DIX CENTS

Le président de la Banque de l'Ouest du Canada est démis de ses fonctions

WINNIPEG PC - M. James E. Coyne a été démis lundi soir de ses fonctions de président de la Banque de l'Ouest du Canada.

Les membres du conseil de la banque ont délibéré pendant 5 1/2 heures avant de rendre leur décision.

M. W.T. Brown, de Vancouver, succédera M. Coyne à titre temporaire. C'est M. Brown, lui - même qui a annoncé le congédiement de M. Coyne à l'issue de la réunion.

La déclaration laconique de M. Brown faisait savoir que l'on avait expliqué le contenu de certaines propositions au sujet de l'achat des actions de la banque, propriété de la York Lambton Corporation Ltd.

"Le conseil n'a pris aucune décision quant à ces propositions et le conseil n'a montré aucune préférence pour aucune d'elles."



LA GARDE NATIONALE du New-Jersey, baïonnette au canon, est arrivée dans la ville de Newark à la demande du gouverneur de l'état, M. Richard J. Hughes, qui a qualifié la ville de foyer ouvert de rébellion. Les gardes nationaux ont dû à maintes reprises employer la force afin de contenir les noirs en furie. Quelque 40 membres du clergé ont été demandés sur les lieux et ont parcouru les rues de la ville, dans le but de mettre un terme aux émeutes qui ont ensanglanté plusieurs quartiers de Newark.

Projet de loi pour mettre fin à la grève des chemins de fer

WASHINGTON (AFP-PA) — Le Sénat, après trois heures et demie de débats, a approuvé lundi après-midi à une très forte majorité, un projet de loi destiné à mettre fin à la grève des chemins de fer qui a débuté dimanche matin.

Le Sénat et la Chambre ont reçu une lettre du président Johnson avertissant que cette grève "nous expose à une crise nationale".

Le texte prévoit que des médiateurs tenteront, pendant une période de 90 jours, de trouver une solution au conflit. Ce dernier porte sur les salaires. Il prévoit aussi un règlement obligatoire à l'expiration des 90 jours, si les chemins de fer et les six syndicats intéressés n'arrivent pas à un accord.

Le texte stipule également que le travail devra reprendre pendant la période de médiation.

Les syndicats demandaient un contrat de deux ans avec une augmentation de 6.5 pour-cent cette année et cinq pour-cent l'année prochaine, plus 12.5 cents de l'heure, au cours de chacune des deux années, pour les ouvriers spécialisés. Les chemins de fer ont offert une augmentation de six pour-cent et un contrat de 18

Le salaire horaire moyen des travailleurs est actuellement de $2.94 et de $3.05 pour les ouvriers spécialisés.

Si la grève continuait, la vie économique du pays serait rapidement arrêtée. Déjà la poste, les services de messageries, les transports de produits périssables ont limité ou cessé leurs envois. Les trains chargés de matériel de guerre pour le Vietnam attendent sur des voies de garage que la grève cesse. A New York, Chicago, Philadelphie, 500,000 banlieusards voyagent par des moyens de fortune.

Le président Johnson, en demandant au Congrès d'agir rapidement, avait déclaré que "chaque minute perdue augmente le dommage causé à l'économie et à l'effort de guerre américain au Vietnam".



M. James E. COYNE

Le projet hydroélectrique des chutes Churchill a été inauguré par M. Smallwood

CHUTES CHURCHILL, Labrador (PC) — Le projet hydroélectrique des chûtes Churchill, dont la construction prendra cinq ans et coûtera $700,000,000 a été officiellement inauguré lundi lorsque le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a soulevé une motte de gazon et fait sauter le sommet d'une montagne proche au moyen de sept charges de dynamite.

La cérémonie a eu lieu sur une plate-forme de bois ornée de drapeaux du Centenaire, alors que des membres de la Gendarmerie royale montaient la garde sur la rive surplombant la rivière Churchill.

On estime à 7,000, le nombre de travailleurs qui seront à l'oeuvre à cet endroit d'ici deux ou trois ans.

Le premier ministre Smallwood, pour qui c'était là la réalisation d'un rêve vieux de 20 ans, a profité de l'occasion pour dire à nouveau combien ce projet allait être bénéfique pour sa province et pour proclamer de la façon la plus rigoureuse encore entendue, les droits de Terre-Neuve sur ce territoire.

Il a classé cet événement comme étant possiblement, après la Confédération, le plus important depuis la découverte de Terre-Neuve il y a 500 ans.

Intérêts de Terre-Neuve

Durant une décade, où ont été menées les négociations afin de réaliser ce projet, Terre-Neuve a été "absolument égoiste à un point de vue. . . à savoir que cette centrale hydroélectrique devrait être construite avant tout dans l'intérêt du peuple de cette province", a dit le premier ministre.

"C'est notre terre", a-t-il crié dans les micros installés sur la plate-forme où soufflait un fort vent. "C'est notre province. C'est notre chûte. Et nous nous assurerons à jamais qu'elle sera développée d'abord dans notre intérêt à nous".

Ceci veut dire, que malgré le contrat signé par l'Hydro-Québec l'automne dernier pour l'achat de 90 pour-cent des 40 premières années de production d'énergie provenant du haut de la rivière Churchill, où il y a 6,000,000 de c.v., ce sera tout ce qui sortira de cette province.

Les autres 10 pour-cent resteront au Labrador ou seront utilisés dans l'Île de Terre-Neuve.

Les observateurs des Nations unies sur les deux rives du canal de Suez

NATIONS UNIES (PA)—Pendant que l'avant-garde des 33 observateurs des Nations unies prenait place lundi sur les deux rives du canal de Suez, l'opération était menacée par une querelle entre Israéliens et Egyptiens sur l'intention d'Israël de poster des bateaux de patrouille sur le canal même.

Israël affirme avoir le droit de patrouiller les eaux du canal n'importe où et n'importe quand, et l'Egypte rétorque que tous les bateaux mis à l'eau par Israël seront la cible d'une fusillade.

L'ambassadeur égyptien, M. Mohamen Awad El Kony, a informé par lettre le secrétaire général des Nations unies, U Thant, qu'Israël avait posté neuf bateaux sur les bords des Lacs Amers, dans la région du canal. L'ambassadeur ajoutait qu'à la moindre tentative de mouillage sur le canal, les forces égyptiennes "n'auraient pas d'autre choix que d'ouvrir le feu" sur ces embarcations.

Dans cette éventualité, poursuivait la lettre, Israël devrait assumer la responsabilité de tous dommages infligés à des vaisseaux étrangers.

Sur la scène diplomatique, les délégués aux Nations unies se sont donnés jusqu'à jeudi pour trouver des politiques de paix au Moyen-Orient susceptibles de recevoir l'approbation de l'Assemblée générale. La situation ne semble guère encourageante.

Mission d'observation

Selon un porte-parole du secrétaire général des Nations unies, la mission d'observation est entrée en vigueur lundi à midi avec quatre observateurs postés de chaque côté du canal de Suez. Le quartier général s'est établi, du côté égyptien, à Ismailia et à El Qantara du côté israélien. Mardi, trois autres observateurs seront postés à El Qantara et deux à Ismailia.

On n'a pas divulgué la nationalité des observateurs.

Le Conseil de sécurité a pris la décision de poster des observateurs il y a une semaine. La direction en a été confiée au lieutenant - général Odd Bull, chef norvégien de l'organisation de surveillance de la trève en Palestine.

U Thant compte recruter 20 autres observateurs, pour former une équipe de 33. Samedi et dimanche, après de lourds combats, le secteur du canal était calme.

Certains développements portent à croire que le règlement du conflit au Moyen-Orient n'est pas chose faite et que les Nations unies n'y suffiront peut-être pas.

Difficultés de règlement

Les présidents algérien, M. Houari Boumedienne et irakien, M. Abdul Rahman Aref, se sont rendus à Moscou, vraisemblablement pour obtenir l'assistance soviétique dans une nouvelle guerre contre Israël. Selon toute apparence, les Soviétiques ne seraient pas enthousiasmés par l'idée.

Au fil de l'actualité

Un nouveau ministère

QUEBEC (PC)—Le ministère des institutions financières, compagnies et coopératives sera tout probablement créé au cours des prochains jours. Un projet de loi en ce sens a en effet été inscrit hier dans la dernière livraison du feuilleton de la Chambre. Le bill ne sera toutefois pas rendu public avant sa présentation en Chambre, c'est-à-dire pas avant aujourd'hui.

Pas d'augmentation de la taxe

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait savoir hier qu'aucune augmentation de la taxe scolaire n'était prévue dans les municipalités" où le taux normalisé est atteint".

Le ministre a apporté cette précision en Chambre en réponse à une question de l'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie (L — Vaudreuil-Soulanges), peu de temps avant que l'Assemblée législative n'adopte en seconde lecture le bill 76, intitulé "loi modifiant de nouveau la loi de l'instruction publique".

M. Bertrand a ajouté que dans le domaine de l'éducation, rien ne pourrait s'édifier "sans que ce soit payé par quelqu'un et ce quelqu'un, c'est le contribuable québecois".

884 avions abattus

HANOI (AFP) — Huit cent quatre-vingt-quatre avions américains ont été abattus et des centaines de pilotes tués ou capturés du 17 juillet 1966 au 17 juillet 1967, annonce, lundi, le quotidien du parti des travailleurs nord vietnamiens Nhan Dan, qui publie le bilan des "victoires de l'armée et du peuple nord-vietnamiens" au cours des douze derniers mois, à l'occasion du premier anniversaire de l'appel du président Ho Chi Minh.

Un délai de trois jours

NATIONS UNIES (AFP)—Un nouveau délai de trois jours — et une dernière chance — ont été donnés lundi aux efforts tentés par les divers groupes géographiques et géopolitiques au sein de l'ONU pour permettre à l'Assemblée extraordinaire sur le Moyen-Orient d'adopter, avant de s'ajourner, quelques recommandations portant sur autre chose que Jérusalem.

En ouvrant la séance de lundi matin, le président, M. Abdul Pazhwak, a informé l'Assemblée que les divers groupes qui participent à ces négociations "avaient quelque espoir d'aboutir à un résultat" et qu'en conséquence il leur octroyait jusqu'à jeudi matin.

Le sentiment général, a ajouté M. Pazhwak, est que l'Assemblée ne peut pas siéger indéfiniment, et qu'il serait alors souhaitable de clôturer la session extraordinaire, que ces consultations aient abouti ou non.

En attendant, l'Assemblée va traiter en séance plénière le dernier point de son ordre du jour, à savoir l'adoption du rapport du comité de vérification des pouvoirs.

Les groupes africains, latino-américains, puis le groupe afro-asiatique ont poursuivi leurs efforts lundi. Ceux-ci pourraient avoir, comme résultat minimum, le renvoi pur et simple de la question du Moyen-Orient au Conseil de sécurité; une mesure un peu plus substantielle pourrait être la désignation d'un représentant du secrétaire général qui essayerait d'établir des contacts avec les capitales israélienne et arabe.

Québec accorde $250,000 pour agrandir l'hôpital de St-Jean

ST-JEAN - Le ministère de la Santé du Québec vient de voter une somme de $250,000 dans ses prévisions budgétaires, pour l'agrandissement de l'Hôpital Saint-Jean, pour permettre à cette institution hospitalière de dispenser les soins en service externe et le service d'urgence.

Cette nouvelle a été annoncée publiquement, hier après-midi, par le Dr Jean-Marie Côté, directeur général de l'hôpital Saint-Jean, lors d'une conférence de presse, tenue à la bibliothèque de l'hôpital Saint-Jean.

Le directeur de l'institution médicale nous a déclaré que l'hôpital Saint-Jean ne pouvait dispenser continuellement les soins en service externe et en service d'urgence devant l'état des choses actuelles.

Le Dr Jean-Marie Côté a souligné, en outre, que la cafétéria, la pharmacie, les services de laboratoire et les services de radiologie ne pouvaient donner le rendement qu'on est en droit d'attendre tant à cause de l'exiguité et de l'insuffisance des locaux qu'à cause de leur mauvais arrangement fonctionnel.

Le directeur médical a affirmé, de plus, que cet agrandissement permis par le ministère de la Santé du Québec, ne nuirait pas au projet de la construction d'un nouvel hôpital qui ne saurait être ouvert au public avant une période d'au moins trois ans.

"Afin de répondre, dit-il, aux besoins de la population, il est nécessaire d'autoriser la construction d'une annexe située à proximité de l'Evêché de Saint-Jean, d'une superficie de 4,000 pieds carrés et de voir à la rénovation de certains locaux et la relocalisation de certains services".

Toujours, selon le directeur général de l'Hôpital Saint-Jean, le ministère de la Santé du Québec a autorisé l'engagement d'un architecte et d'ingénieurs conseils si besoin est, en vue de préparer un programme et des esquisses préliminaires.

Le Dr Côté estime que cet agrandissement de l'hôpital actuel pourrait se compléter d'ici la fin de 1967, afin de répondre temporairement aux besoins hospitaliers de la région du Haut-Richelieu.

Le Dr Côté demande au conseil de Saint-Jean de "faire son devoir"

ST-JEAN- Devant la tournure des événements concernant les échanges de terrains en vue de la construction de l'Hôpital du Haut-Richelieu, le Dr. Jean-Marie Côté, directeur général, a affirmé, hier après-midi, lors d'une conférence de nouvelles, que c'était de la négligence qui pouvait devenir criminelle, négligence que l'ensemble de la population ne devait plus accepter et ne devait plus tolérer de la part des autorités municipales de la cité de Saint-Jean.

Le Dr. Jean-Marie Côté a dit, par ailleurs, que la construction d'un nouvel hôpital était toujours urgente pour la région de Saint-Jean, et qu'il déplorait que la cité ne possède pas encore un terrain où devra s'ériger cet hôpital.

"Si on doit se réunir nuit et jour pendant ces semaines pour résoudre ce problème et trouver le terrain, de préciser le directeur général, qu'on le fasse".

"Le bien commun, dit-il, selon la hiérarchie des valeurs humaines doit primer sur le bien particulier et surtout sur le bien de certains particuliers."

Enfin, le Dr. Jean-Marie Côté a exprimé le voeu que cette comédie ne devienne pas une tragédie et que les autorités municipales de Saint-Jean fassent leur devoir.

Claude Savary dirigera-t-il Drummondville? - En page 11



LES SUITES DE L'EMEUTE raciale qui s'est déroulée à Newark ont tenu plusieurs centaines de sapeurs occupés. Plusieurs incendies ont été allumés au cours du soulèvement des noirs de cette ville de New-Jersey en banlieue de New York. Les scènes de violence ont pris naissance lorsque les autorités locales ont appréhendé un chauffeur de taxi de couleur.

A l'Expo

Par la Presse Canadienne

Nombre d'admissions lundi: 324,285 à 11.00 p.m.

Nombre d'admissions prévu: 215,010.

Nombre cumulatif d'admissions: 21,989,878

Nombre cumulatif prévu: 15,723,040.

Prévisions de la météo: ensoleillé et risques d'averses durant la journée: maximum 80.

Mercredi: généralement ensoleillé: maximum environ 80.

Faits saillants mardi:

10 h. 30 a.m. - Cérémonie du drapeau inaugurant la journée de Monaco.

5 h. p. m. - Trois navires de guerre de l'OTAN accosteront à l'Expo.

M. Donald McCallum élu maire de Noyan pour la 17e année

NOYAN - C'était jour d'élection hier à Noyan et la population a manifesté son intérêt en se rendant au bureau de scrutin dans une proportion de 75%.

M. Donald McCallum qui occupe la fonction de maire depuis 16 ans entreprendra donc sa 17e année puisqu'il a été réélu de même que le conseiller sortant de charge M. Jean Lequin, percepteur de douanes et accises de Noyan.

M. Herbert Elgar a remporté la victoire pour le 3e siège vacant en défaisant le conseiller sortant, M. Adrien Guay.

Un seul candidat a brigué les suffrages à la mairie contre M. McCallum. Il s'agit de M. Paul Custeau, un ancien professeur maintenant cultivateur à Noyan.

Pour sa part M. Jean Lequin a défait M. Rodney Derick, camionneur.

La votation s'est déroulée de 8.00 a.m. à 6 p.m. dans les locaux de la salle paroissiale de Noyan. L'équipe a été élue pour un mandat de deux ans.

Deux nouveaux maires à Saint-Jean l'Evangéliste et Venise-en-Québec

ST-JEAN - Les résidents de la municipalité de Saint-Jean l'Evangéliste ont un nouveau maire depuis hier à la suite des élections générales tenues dans cette localité.

En effet, M. François Oligny, ingénieur stationnaire, a remporté la victoire aux dépens de M. Roger Denis, par une majorité de 88 voix.

M. Oligny, qui avait résigné de son siège de conseiller, pour se porter candidat à la mairie, a recueilli 461 voix contre 373 voix pour M. Roger Denis, qui fut déjà conseiller pendant deux termes dans cette municipalité.

Pour le siège de conseiller numéro un, M. Jean-Jacques Jauniaux, qui sollicitait un renouvellement de mandat auprès des électeurs, a conservé son siège, avec une majorité de 39 voix sur son adversaire, M. Edgar Fortin.

M. Jean-Jacques Jauniaux a reçu 412 voix contre 373 voix pour M. Edgar Fortin.

Au siège de conseiller numéro quatre, M. Robert Bergeron s'est assuré le siège en obtenant quelque 486 voix sur son opposant, M. Jacques Hemmings qui n'a reçu que 319 voix accordant ainsi une majorité de 167 voix à M. Bergeron.

Enfin, M. Jean-Marie Lachance a été réélu au siège de conseiller numéro cinq avec la plus forte majorité enregistrée lors de cette élection municipale.

M. Lachance a reçu un total de 565 voix contre seulement 249 voix pour son adversaire, M. Léo Roy, donnant une majorité de 316 voix.

Environ 810 personnes se sont prévalues de leur droit de vote, au cours de la journée d'hier, soit un peu plus de 50%, sur un nombre total de 1,524 électeurs éligibles.

Le nouveau maire

Lors d'une courte entrevue qu'il a bien voulu accorder à notre représentant local, M. François Oligny, nouveau maire de la municipalité de Saint-Jean l'Evangéliste, a tenu à remercier publiquement tous les électeurs ainsi que ses nombreux organisateurs de cette campagne électorale.

M. Oligny qui remplacera M. Philodor Ouimet à titre de premier magistrat, a dit qu'il fera son devoir pour relancer cette municipalité dans divers domaines, avec la collaboration de tous les membres du conseil municipal.

- Le Vote -

Poll	Denis	Oligny	Jauniaux	Fortin
1	76	95	90	72
2	95	122	107	93
3	97	125	120	83
4	105	119	95	125
Total	373	461	412	373

Poll	Bergeron	Hemmings	Lachance	Roy
1	93	71	111	53
2	116	89	142	69
3	127	84	153	61
4	150	75	159	66
Total	486	319	565	249

172 bulletins de votations ont été rejetés.

Le climat électoral de cette municipalité fut excellent, quoique la population n'ait en réalité exercé son droit de vote que dans une proportion atteignant tout juste 47.6% du nombre des votants.

Au siège no 6, deux nouveaux venus se faisaient la lutte pour remporter le siège jusque là occupé par M. Bernard Dupuis, qui s'est retiré de la vie publique.

Par une majorité de 20 voix sur son adversaire, M. Paul Daudelin, avec 121 votes en sa faveur, a remporté les suffrages.

La défaite de M. Armand Dupuis, qui n'obtint que 101 voix n'a nullement altéré l'humeur de ce dernier.



M. François Oligny, maire de Saint-Jean l'Evangéliste.

Selon un témoin de cette journée d'élection municipale, aucune fièvre ne vint enflammer l'atmosphère et c'est dans un calme serein que se déroulèrent les événements.

-Venise-en-Québec-

M. Gérard Pinsonneault a remporté le fauteuil du maire de la municipalité de Venise-en-Québec par une majorité approximative de près de 100 voix en sa faveur, sur son adversaire . Jacques Tétrault. Il remplacera donc à la mairie M. Léonard Ferland qui, pour des raisons de santé, a préféré se retirer de la politique municipale.

Au siège no 2, par une très forte (quoiqu'imprécise majorité) M. Alphonse Lalonde a remporté la victoire sur son opposant M. Roger Allard, conseiller sortant. Les chiffres obtenus en dernière heure, avant que ne soit effectué l'indispensable contrôle du président d'élection, nous ont été donnés comme étant de 258 contre 113.

Même imprécision des chiffres au siège no 5, où M. Bernard Roy s'est vu accordé la confiance populaire, par environ 217 voix contre 158 accordée au conseiller sortant, M. Roland Tétrault.

Les autres membres de l'équipe municipale sont MM. Louis Durand, Charles Bergeron, André Hamel et Marcel Hamel.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité est M. Claude Desranleau.

FLEURS
FLORIST TELEGRAPH DELIVERY F.T.D.
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

Le bill 67 violemment dénoncé par un député

Par DONAT VALOIS

QUEBEC (PC) — M. Jean-Paul Lefebvre (L-Ahuntsic) a violemment dénoncé hier à l'Assemblée législative le bill 67 intitulé "Loi modifiant la charte de la Commission des écoles catholiques de Montréal", soutenant qu'il équivalait à la main - mise du gouvernement Johnson sur la CECM.

Intervenant au cours d'un débat, en seconde lecture, M. Lefebvre, qui fut durant trois ans commissaire à la CECM, a commenté: "Il y a une chose qui est un peu surprenante dans le bill 67, c'est que non seulement on ne démocratise pas, mais on semble enlever tout pouvoir au ministre de l'Education. En effet, la nomination des commissaires pour la partie qui est nommée par le gouvernement ainsi que la nomination du président et du vice-président sont faites par le lieutenant-gouverneur en conseil, mais sans recommandation du ministre de l'Education".

Le député faisait alors allusion à certains articles du projet de loi qui autorise le gouvernement à faire de telles nominations.

Le bill 67, en résumé, porte de sept à neuf le nombre des membres de la CECM, change les exigences pour être membre de cette Commission et prévoit que le président et le vice-président de la Commission seront désormais désignés par le gouvernement et non plus par les membres eux-mêmes.

Ces deux derniers devront s'occuper exclusivement de leurs fonctions à plein temps.

Par ailleurs, l'article 4 prévoit que le mandat des membres qui seront nommés après la sanction de la loi expirera le 1er juillet 1971 et l'article 5 permet au gouvernement de mettre fin au mandat des membres actuels dès qu'il le jugera à propos et alors, de nommer les membres selon les dispositions de la loi.

Enfin, pour être Commissaire à la CECM, il suffira d'être catholique, citoyen canadien et d'être domicilié dans le territoire soumis à la juridiction de la Commission, ce qui permettra aux femmes d'en devenir membres.

Soulignant que le bill modifiait la composition d'une institution-la CECM-qui fut créée en 1846, M. Lefebvre a commenté que cette commission était la plus importante au Canada, que par son budget de $120 millions était à 80 pour-cent financé par les contribuables qui n'avaient malheureusement rien à avoir avec l'administration de cet organisme.

"Cette Commission a toujours eu un grand défaut, et le bill 67 malheureusement ne le corrige pas, c'est que ni les parents, ni les contribuables n'ont jamais eu un mot à dire dans son administration", a déclaré le député.

Poursuivant, M. Lefebvre a souligné que depuis de nombreuses années on a réclamé, dans plusieurs milieux la démocratisation de la CECM, ce que le bill 67 continue d'ignorer totalement, selon lui.

M. Bertrand

Auparavant, le ministre de l'Education, M. Jean - Jacques Bertrand, parrain du bill avait souligné, lors de son intervention, que le gouvernement, en présentant un tel projet de loi, voulait donner à la CECM "un corps d'administrateurs en accord avec l'importance de cette Commission pour franchir une étape qui s'impose vers une plus grande démocratisation dans l'île de Montréal."

Parlant de l'importance de la CECM, le ministre a cité que cet organisme maintenant plus de 425 écoles et donnait l'enseignement à plus de 235,000 élèves, soit le 1-5 des élèves qui fréquentent les écoles publiques de la province.

Puis, sur le président et le vice-président à plein temps tel que prescrit dans le bill, M. Bertrand en a démontré "l'extrême importance" et celle aussi d'augmenter le nombre des commissaires.

Actuellement, trois des sept commissaires sont nommés par l'archevêque de Montréal, et ils continueront de l'être même si le bill est adopté.

Quatre personnes sont blessées lorsque la voiture plonge dans un fossé d'une dizaine de pieds

ST-JEAN - Sa voiture ayant "manqué de freins", il se retrouve dans le fossé bordant l'autoroute des Cantons de l'Est, 8 à 10 pieds plus bas que la chaussée, en compagnie de ses passagers.

De cet accident de la circulation, qui aurait pu être une tragédie, quatre personnes, dont le conducteur, s'en tirent avec des blessures sans gravité, deux sont indemnes, mais la voiture, une Vauxhall 1960, est une perte totale.

C'est à la fin du virage permettant d'emprunter l'autoroute à l'entrée dite de Chambly, que l'accident s'est produit. N'ayant plus de freins, le jeune conducteur, M. Gilbert Galant, 25 ans, de Ville Laflèche, perdit la maîtrise de son véhicule qu, fauchant la barrière sur son passage, arracha cinq piquets avant de plonger dans le ravin, sans toutefois rouler sur elle-même.

C'est grâce au maintien de la voiture sur ses roues que les passagers ne furent pas plus blessés. Parmi ceux-ci étaient Mme Claudette Galant, épouse du conducteur, 25 ans également qui ne reçut que des égratignures et leur petit garçon Guy 2 ans, qui se tira indemne de l'aventure.

Les autres passagers étaient M. Yves Lachance, qui eut le maxillaire inférieur fracturé, Mlle Lise Bourgeois, 18 ans, qui eut des contusions multiples et un autre garçonnet, Benoît Lachance, 12 ans, qui fut protégé et s'en tira indemne.

L'accident est survenu vers 4 heures 50, dimanche après-midi. L'agent Jean-Jacques Duquette, du détachement de Saint-Jean de la Sûreté provinciale fit les constatations usuelles à son arrivée sur les lieux.

Le ghetto noir a explosé à 20 minutes de New York

NEW YORK (AFP) — Le ghetto noir de Newark, à 20 minutes de New York, a explosé à son tour pendant cinq jours d'émeutes sanglantes qui laissent un tragique bilan de morts, de blessés, d'arrestations, de dégâts matériels, d'amertune et de haine raciale.

C'est la neuvième fois en trois étés que les Noirs des grandes villes industrielles américaines se révoltent. Harlem, a New York, avait ouvert la série le 18 juillet 1964. L'été suivant, c'était Watts, à Los Angeles. Pendant six jours, du 12 au 18 août 1965, Watts est en état d'insurrection. Bilan: 34 morts, des dégâts. Le calme n'est rétabli qu'après l'intervention en masse de la Garde nationale. Le 12 juillet 1966, c'est au tour de Chicago. Quatre journées d'émeutes font deux morts et une centaine de blessés. La Garde nationale est également appelée à rétablir l'ordre. Six jours plus tard, le quartier noir de Cleveland (Ohio) entre en rébellion pendant cinq jours. Quatre tués sont dénombrés et les dégâts causés par les cocktails Molotov s'élèvent à $4,000,000.

Après un hiver relativement calme, la violence reprend en juin 1967 à Roxbury, ghetto noir de Boston. Quatre journées d'émeutes font 70 blessés et des millions de dollars de dégâts matériels.

Autres émeutes

Quelques jours plus tard, de graves incidents éclatent simultanément à Tamp (Floride) et Cincinnati (Ohio). La Garde nationale intervient à nouveau dans les deux villes. Pendant quatre jours, les Noirs déchaînés se heurtent aux forces de l'ordre. Bilan à Tampa: un mort, 20 blessés, 60 arrestations à Cincinnati: un tué, 50 blessés, des centaines d'incendies allumés par des cocktails Molotov. Ces émeutes sont à peine matées qu'une autre éclate à Buffalo dans le nord de l'Etat de New York, faisant 70 blessés.

D'autres éruptions de violence raciale moins graves sont signalées entre-temps à Rochester (New York), Philadelphie, Jackson (Mississippi), Dayton (Ohio) San Francisco, Omaha (Nebraska), Atlanta (Georgie) Louisville (Kentucky), Nashville (Tennessee), Lansing (Michigan) et Jersey City (New Jersey).

L'insurrection de Newark est la plus grave, après celle de Watts. Son bilan provisoire est de 24 morts, 1,200 blessés dont plusieurs sont dans un état grave, 1,300 arrestations et des millions de dollars de dégâts.

Exaspération des noirs

A de rares exceptions près, le déclenchement des émeutes a suivi le même scénario: un incident mineur, tel que l'arrestation d'un Noir par des policiers blancs provoque la fureur des Noirs. Les protestations se transforment en bagarres et celles-ci en émeutes. Dans les ghettos noirs où le Blanc pénètre rarement, si ce n'est sous l'uniforme de la police, le chômage, les taudis, la pauvreté ont transformé la misère du Noir en désespoir et en haine farouche. Les grandes organisations noires, telles que la puissante NAACP (Association nationale) pour le progrès des gens de couleur) — 450,000 membres— ou la Ligue urbaine ou même la Conférence des dirigeants chrétiens du Sud, présidée par le pasteur Martin Luther King, l'apôtre de la non - violence, n'ont pas de prises sur les Noirs des ghettos.

Laissé à lui-même, le Noir du ghetto entend l'appel des extrémistes.

Parmi ces derniers, se trouvent les dirigeants du "Snick" (comité de coordination des étudiants non-violents) du "Core" (congrès pour l'égalité raciale) et particulièrement de l'ancien président du Snick, Stokely Carmichael. Ces dirigeants sont animés d'un esprit révolutionnaires et font appel à l'action directe, à la haine du Blanc. Ils sont eux-mêmes "dépassés par la gauche", notamment par les agitateurs du "mouvement d'action révolutionnaire" (RAM, disciples de Lénine et de "Che" Guevara, qui veulent s'attaquer "à la structure sociale et politique" établie, celle du Blanc.

Influence extrémiste

A Newark, comme dans les autres ghettos en colère, les émeutes ont sans doute été spontanées, mais les cocktails Molotov, les armes et les munitions à la disposition des tireurs isolés ne se trouvent pas là par hasard. Ces armes ont été stockées de longue date par les extrémistes, en prévision, justement, de l'étincelle qui fait éclater l'émeute.

Avec plus de 200,000 Noirs entassés dans un quadrilatère de un mille ou deux de côté, Newark remplissait toutes les conditions propres à déclencher la violence.

A côté d'une ville habitée par des Blancs prospères, vit une autre ville, le ghetto noir misérable, avec ses milliers de chômeurs, ses maisons délabrées, ses enfants mal habillés, ses écoles surpeuplées, ses gangs de jeunes oisifs.

Les Blancs, mêmes les autorités, semblaient ignorer l'émeute qui couvait. "Je ne crois pas qu'il y aura de la violence en masse à Newark cet été" avait déclaré en mai dernier le maire de la ville, M. Hugh Addonizio. Récemment il avait refusé de nommer un Noir licencié en droit au Conseil de l'enseignement de la ville.

Du théâtre étudiant en vedette au mois d'août à Lac Mégantic

ST-JEAN -- L'an dernier à pareille date, des organisateurs ouvraient à un projet de grande envergure: un festival de théâtre étudiant qui réunirait quelques-unes des meilleurs troupes étudiantes du Québec.

Sous le regard surpris et sceptique de la population de notre province -- à qui l'on semblait d'ailleurs avoir un peu voilé cette entreprise -- les instigateurs de l'idée n'en travaillaient pas moins à en assurer une réalisation concrète et aussi parfaite que possible.

Si bien qu'à la fin d'août les heureux qui s'étaient rendus sur les lieux, à Lac Mégantic, petite ville poétique et accueillante et siège de ce festival désormais annuel, applaudirent fort à cette manifestation culturelle aussi incroyable qu'enthousiasmante.

On regrettait seulement le manque de renseignements autour de cet événement unique dont on trouvait digne de diffuser les échos aux dimensions de la province.

Cette expérience semble toutefois avoir servi de leçon à l'équipe dirigeante du Festival du Théâtre Etudiant du Québec qui amorce dès maintenant son programme d'information et s'assure ainsi une participation à l'échelle provinciale.

Ainsi verra-t-on jouer, à Lac-Mégantic, du 20 au 26 août "La Bamboche" de Rimouski, la troupe "Du Pont-Virgule" de Trois-Rivière, le Théâtre d'Art de Ste-Foy (spectacle hors concours), "La Compagnie Joanaise" de St-Jean d'Iberville, "L'Atelier des Deux Masques" de Montréal et "Les Ateliers de Ste-Croix" également de Montréal.

Et, ce qui ne cessera pas d'étonner tous les désabusés sur la culture populaire au Québec, les troupes participantes auront, durant cette semaine de festival, la chance de suivre une clinique de formation théâtrale dont les cours seront assurés par quelques grands personnages du monde théâtral du Québec.

EASTMAN 67
Le Théâtre de Marjolaine
présente :
ON N'AIME QU'UNE FOIS
Une nouvelle comédie musicale de Louis-Georges Caprier, Claude Léveillée.
AVEC : Denise Pelletier, Jacques Godin, Elisabeth Chouvalidzé, Pascal Rollin, Guy Boucher, Daniel Gadouas et Marjolaine Hébert.
Sur semaine: 9 Heures
Le dimanche: 8 Heures
Relâche Lundi
Montréal :
Ed. Archambault
500 est, Ste-Catherine.
Sherbrooke :
Roy L'Apothicaire
209 ouest, King
tél.: 562-3266.
Eastman : bureau du théâtre
tél.: 297-2862

M. et Mme Prud'Homme et leur fille sont grièvement blessés

ST-JEAN - - Alors qu'elles se dirigeaient vers la plage municipale de Plattsburg dans l'état de New York, trois personnes de Saint-Jean ont subi de sérieuses blessures, lors d'une collision de circulation.

En effet, M. et Mme Rodolphe Prud'Homme et l'une de leurs filles, reposent actuellement dans un état satisfaisant à l'hôpital de Plattsburg.

M. Prud'Homme, qui est le shérif de la prison commune de Saint-Jean, a dû être opéré au cours de la journée d'hier à une jambe et souffre également de plusieurs contusions.

Quant à son épouse et à leur fille, elles reposent à cette institution hospitalière.

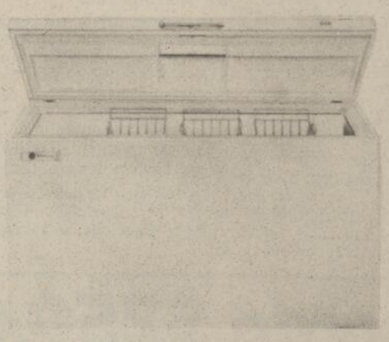
On ignore pour le moment les circonstances exactes de ce pénible accident de la route.



C'EST VOUS QUI L'AVEZ VOULU

Grâce à votre appui, nous sommes forcés de doubler la superficie de notre magasin.

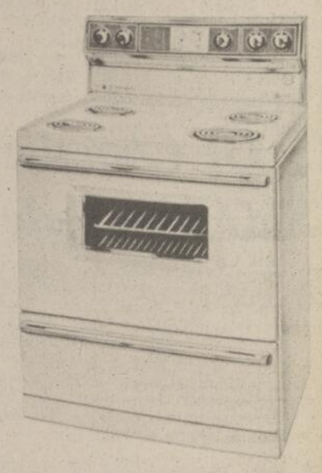
CONGELATEURS



Westinghouse
LIVRAISON IMMEDIATE
7 - 16 - 23 - 29 pi. cu.
A PARTIR DE $169.

TELEVISEUR 23"
. Cabinet de noyer
. Garantie d'un an sur toutes les pièces
. Service gratuit
SPECIAL $199.
Harvey & Racine inc.

POELE 30"



. AUTOMATIQUE
. PORTE VITREE
. PANNEAU AVEC FLUORESCENT
SPECIAL
Harvey & Racine inc.
$189.

Ouvert les mardis, jeudis et vendredis soirs jusqu à 10 h.

Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
Chemin Roxton Pond
Téls : 372-5896 — 372-5897

GRANBY



LE MARCHE PUBLIC, appartenant à M. Jérémia Duhamel a été offert à la cité de Granby, hier soir, aux membres du conseil municipal. M. Duhamel a indiqué que son état de santé l'obligeait à se départir de cet établissement fondé il y a 17 ans.

Le marché public, propriété de la ville?

GRANBY - Le Marché public deviendra-t-il la propriété de la ville de Granby? C'est une question que l'on peut se poser à la suite d'une lettre envoyée par le président du marché, M. Jérémia Duhamel qui offre son établissement aux autorités municipales.

M. Duhamel explique qu'il avait fondé ce marché il y a 17 ans et qu'il est maintenant dans l'obligation de s'en départir à cause de sa santé. Il a mentionné que dans les circonstances, il croit qu'il serait opportun pour la ville de se porter acquéreur de cet établissement commercial qui offre la stabilisation des prix, l'aide financière aux familles moins fortunées et permettrait la continuation d'un marché public à Granby. "Si j'avais dix ans de moins, de dire M. Duhamel, il ne serait aucunement question d'abandonner un commerce que j'ai bâti et que j'ai grand chagrin à quitter. J'y ai mis le meilleur de moi-même afin de doter la ville de Granby d'un tel établissement.

M. Duhamel a indiqué que toutes les villes de l'importance de Granby possèdent leur marché et en tirent profit tant au point de vue social que financier. Il a suggéré aux membres du conseil municipal d'étudier la question et de nommer trois évaluateurs indépendants accompagnés de M. Urgel Fournier et de l'ingénieur de la cité, M. André Laliberté, et de s'informer auprès des autres villes des avantages d'un marché public "municipal".

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier a demandé au contrôleur de la ville, M. Donat Brosseau de compiler un dossier d'une douzaine de villes propriétaires de marchés et de connaître leurs opinions. M. Brosseau a mentionné que le travail était déjà amorcé et qu'il avait reçu des réponses de certaines villes.

Le prix de cette transaction est demeuré confidentiel jusqu'au moment où d'importants développements surviendront.



DERNIER HOMMAGE - De nombreux parents et amis ont rendu un dernier hommage à Mme Louis-Philippe Légaré, épouse de l'assistant-directeur de la Sûreté municipale de Granby, qui est décédée dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'âge de 61 ans. Sur la photo nous voyons des membres de la famille à l'entrée de l'église St-Benoît. Nous remarquons M. et Mme Danny Gloven (Pierrette), et M. Légaré, alors qu'à l'arrière nous reconnaissons M. et Mme Roger Légaré, fils de la défunte. (Photo Matton)

De nombreuses personnes rendent un dernier hommage à Mme L.-P. Légaré

GRANBY - (GYB) - - De nombreuses personnes, parents et amis de la famille, se sont réunis en l'église de la paroisse Saint-Benoît afin de rendre un dernier hommage à Mme Louis-Philippe Légaré, épouse de l'assistant-directeur de la Sûreté municipale de Granby, décédée dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, à l'âge de 61 ans.

Mme Légaré, née Georgiana Brodeur, demeurait au 144, boulevard Montcalm, à Granby.

Le cortège est parti des salons funéraires J.-A. LeSieur Enrg., du 255, rue Principale, pour se diriger à l'église St-Benoît, où M. l'abbé Edouard Léon Paul-Hus, curé de la paroisse fit la levée du corps. M. l'abbé Paul-Hus chanta aussi le service, assisté de M. l'abbé Guy Daudelin, préfet des études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et de M. l'abbé Olivier Gaudette, curé de la paroisse Ste-Famille.

Le chant était rendu par la chorale de la paroisse St-Benoît, sous la direction de M. Eugène Robert, accompagnée à l'orgue par Mlle Cécile Beaudoin.

Parmi les personnalités qui assistaient aux funérailles on remarquait M. Paul-O. Trépanier, maire de la cité de Granby, M. Orpha Choinière, échevin du comité de la police, Me Louis Lemieux, le constable Omer Quintal, qui représentait la Fraternité des policiers de Granby; et Me Claude Léveillé.

Parmi les parents, outre M. Louis-Philippe Légaré, on remarquait les enfants de Mme Légaré et leur conjoint: M. et Mme Marcel Galipeau (Gisèle), de Montréal; M. et Mme Danny Gloven (Pierrette), de Montréal; M. et Mme Lucien Senécal (Jacqueline), de Roxton Pond; M. et Mme Pierre Larochelle (Lucille), de Ville Brossard; M. et Mme Roger Légaré, de Chicoutimi, M. et Mme Jacques Légaré, de Ste-Rosalie.

Les frères et soeurs de Mme Légaré ainsi que leurs conjoints assistaient aussi aux funérailles. Il s'agit de M. et Mme Gaston Lemay, de Granby; M. et Mme Paul Brodeur, de Montréal: M. et Mme Emile Brodeur, de Montréal; M. et Mme Gérard Lemay, de Granby; M. et Mme Richard Archambault, de Granby; M. et Mme Marcel Brodeur, de Granby; M. et Mme Eugène Brodeur, de Bromont; M. et Mme Lionel Rhéaume, de Granby; M. et Mme Roland Brodeur, de Montréal; M. et Mme Philias Boyer, de Dunham; M. et Mme Henri Brodeur, de Granby; M. et Mme Jean Maheu, de Granby. Parmi les beaux-frères et belles-soeurs, on notait la présence de M. Albéric Légaré, de Granby; M. Arthur Légaré, de Granby; Mme Elphège Légaré, de Granby; Mme Blanche Brunelle, de Granby; M. et Mme Aimé Légaré, de Granby; Mme Laurette Légaré, de Granby; Mme Yvette Fortin, de Granby; M. et Mme Eugène Monty, de Granby; et M. et Mme Roland Légaré, de Granby; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Après le service funèbre, le cortège s'est rendu au cimetière de la rue Dufferin, où on a récité une dernière prière pour le repos de l'âme de Mme Légaré.

AIR CLIMATISE
CINEMA "LE PLAZA"
3 films d'action
"Des filles pour un vampire"
"Secret de Monte Cristo", coul
John Wayne, "Hatari", coul.

Un avis de motion de $275,000 est présenté pour construire la première phase du bassin

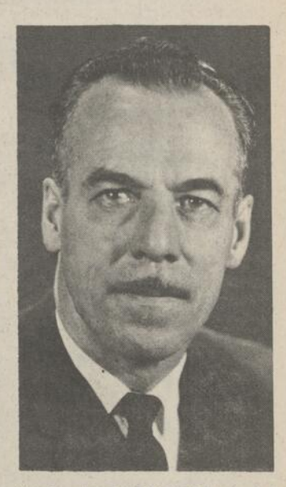
GRANBY - Un avis de motion a été présenté hier soir, par le conseiller Alphonse St-Onge, afin de préparer un règlement d'emprunt de $275,000 pour accomplir la première phase des travaux destinés à construire une réserve d'eau potable pour la ville de Granby.

Il semble bien que toutes sortes de complications surgissent pour retarder la construction de ce bassin préconisé par les autorités municipales. Cependant, le maire Paul-O. Trépanier veut surmonter les difficultés et prendre les moyens nécessaires pour hâter le début des travaux. Il est fort possible, qu'il se rende à Québec dès cette semaine, accompagné de quelques échevins afin de rencontrer le ministre Paul Dozois et le sous-ministre Jean-Louis Doucet, attaché aux Affaires municipales, pour expliquer la situation et que la ville ne peut retarder d'un an, les travaux tels que prévus. On se rappellera que les travaux de creusage devaient débuter incessamment et le contrat avait été adjugé à la firme Désourdy Construction.

Le greffier de la cité, M. Donat Brosseau, a avisé les membres du conseil, que pour faire exécuter ces travaux, ils devaient suivre une foule de procédures qui prendra un certain temps avant que le projet soit mis de l'avant. Il a mentionné, en premier lieu, qu'il fallait un avis de motion, faire préparer un règlement par le conseiller légal de la ville, Me Gilles Bélanger, et aussi, être propriétaire des terrains nécessaires à la construction du bassin. Le tout devra être ensuite transmis au ministère des Richesses naturelles pour approbation, laquelle pourrait être reçue vers la fin du mois d'août, à la condition toutefois, que le propriétaire actuel de ces terrains, M. Gérard Lemieux, ne s'oppose pas à la vente pour un prix qui sera déterminé par les estimateurs municipaux. Le prix offert sera de $12,000 à $15,000.

Pour sa part, M. Lemieux qui était présent à cette séance qui se déroulait dans la salle des échevins, a indiqué que le prix suggéré par la ville n'était pas tellement à sa satisfaction, mais qu'il aimerait à y songer jusqu'à mercredi soir. Le maire Trépanier a expliqué à M. Lemieux que la ville était dans l'obligation de prendre ces terrains et qu'il serait préférable qu'il accepte l'offre à l'amiable sans avoir à être traîté devant la Cour, ce qui n'avancerait à rien quant au prix et retarderait considérablement le début des travaux.

M. François Lalande, ingénieur, a indiqué que les travaux seront entrepris par étapes et que dès la première année l'on pourra procéder à la construction de digues. Pour leur part, M. Marcel Désourdy, vice-président de la firme Désourdy Construction et M. Paul-Emile Comtois, ingénieur à cette compagnie, ont accepté de modifier leur soumission devant les difficultés que rencontre la ville. Cependant, le prix de la soumission demeure inchangé.



M. Orpha CHOINIERE a été nommé maire suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre, hier soir au cours de l'assemblée régulière des membres du conseil municipal.

Longue grève prévue à la Pioneer de Granby

GRANBY - La grève qui sévit présentement à la Compagnie Electrique Pioneer de Québec Inc., qui est entrée dans sa troisième semaine, s'annonce pour durer encore plusieurs semaines, voire même jusqu'au milieu du mois d'août, nous a déclaré hier, M. Gilles Gobeil, président du syndicat de cette compagnie.

M. Gobeil a fait savoir que les syndiqués conservaient un moral à toute épreuve et que les grévistes continuaient leurs lignes de piquetage en vue de faire le guet en face de l'usine située dans le nouveau parc industriel, dans l'ouest de la ville de Granby.

On se rappellera que 33 employés syndiqués de cette compagnie avaient quitté le travail au cours de l'après-midi du 30 juin pour appuyer leurs revendications et en arriver à la signature de leur premier contrat de travail. Les principaux points en litige comprennent la réduction du nombre d'heures de la semaine de travail, les clauses monétaires, la prime de nuit, l'ancienneté, etc.

Un dictionnaire en cinq langues

Recevoir les visiteurs du monde entier est bien, s'est dit Louis Stanké, mais comment allons-nous faire pour les comprendre? Il s'est aussitôt mis à la tâche pour préparer un "DICTIONNAIRE en 5 langues" (Français, Anglais, Allemand, Espagnol et Italien) à l'intention de tous ceux qui, au cours de l'Expo 67 auront à rencontrer les touristes étrangers.

"LE DICTIONNAIRE en 5 langues" est également très utile pour tous ceux qui se proposent de voyager à l'étranger, en France, au Mexique ou en Amérique du Sud. Il contient 44 sections et la traduction d'au-delà 28,000 termes. Le choix des expressions et des mots a été fait avec beaucoup de soin par l'auteur qui est lui-même polyglotte.

'LE DICTIONNAIRE en 5 langues'' est un volume indispensable aux Québecois pour 1967 (et pour plus tard).

Voici quelques-uns des chapitres de cette publication. Ils donneront un bref aperçu des domaines couverts par le DICTIONNAIRE en 5 langues. A la Banque, à la poste, à l'Hôtel, en ville, en train, en avion; la température, la douane, le calendrier, l'heure, l'automobile, etc.

"LE DICTIONNAIRE en 5 langues" est en vente dans toutes les librairies et kiosques à journaux.

Fillette heurtée par une auto

GRANBY - Une bambine de six ans, Lucie Chagnon, enfant de M. et Mme Conrad Chagnon, demeurant au 39 de la rue St-Hubert, à Granby, a été blessée hier matin, vers 10 heures, en face du 373 Avenue du Parc, à Granby, par une auto, au moment où elle traversait la rue.

Le véhicule impliqué dans l'accident était conduit par M. Arsène Fortin, 76 ans, au 22, de la rue Payne également de Granby.

Les agents Paul Robert et Fernand Laliberté, de la force constabulaire de Granby, se sont rendus sur les lieux afin de vérifier les faits.

Certificat au Sceau d'Or à M. L. Bousquet

GRANBY -- M. Laurent Bousquet, de Granby, s'est vu décerner un certificat Sceau d'Or pour Sous l'Ombre Constance, une vache Ayrshire de son troupeau laitier.

Elle a produit 101,884 livres de lait, 4,257 livres de gras, 4.18% en 2,955 jours.

A huit ans, elle a produit 13,347 livres de lait, 575 livres de gras, 4.31% en 305 jours. Elle est classée "très bonne".

Encore un chevreuil victime de la route

GRANBY - Pour la deuxième fois en deux semaines, un chevreuil termine ses jours sur le pavé, blessé mortellement par une automobile.

L'accident est survenu vers 7h.40 hier soir, un peu après la sortie 41 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Une automobile américaine de marque Chrysler de modèle très récent portant des plaques d'immatriculation de l'état de Pennsylvanie, est entrée en collision avec l'animal qui n'a donné aucune chance au conducteur de l'éviter. La femelle d'un poids considérable a causé des dommages importants démolissant pratiquement toute la partie avant de l'automobile. Aucun des quatre occupants de la voiture n'a toutefois été blessé.

On se rappellera que le 8 juillet dernier M. Jacques Desautels, autrefois de Marieville, avait été de la même manière, victime d'un chevreuil, sur la route 1, près du rang du braconnier dans la paroisse de Marieville.



APRES L'ACCIDENT, LE FEU - Décidément le malheur s'acharne contre M. René Legault, un jeune homme de Granby. En effet, samedi il fut victime d'un accident, et sa voiture a été lourdement endommagée. Hier soir, alors qu'il travaillait à réparer son auto en coupant une vis avec une torche à acétylène, le feu s'est propagé aux banquettes et tout l'intérieur de l'auto a été ravagé par les flammes. Les pompiers de Granby se sont rendus sur les lieux, pour maîtriser l'incendie en quelques minutes. Sur la photo nous voyons l'intérieur de la voiture après que l'élément destructeur eut fait son oeuvre. (Photo Matton)

M. André Aubin, directeur commercial de Bell Canada, quittera la région bientôt

GRANBY -- M. André Aubin, directeur commercial de Bell Canada pour le secteur de Granby, quittera la région sous peu, pour accepter de nouvelles fonctions dans la Métropole.

M. Aubin occupait le poste de directeur commercial à Granby depuis le mois de novembre 1965. Au cours de son séjour à Granby il a participé à de nombreuses activités sociales, notamment à la Chambre de Commerce du district de Granby et au Club Richelieu local. Les différentes autorités civiles et sociales de la région ont d'ailleurs eu l'occasion de le rencontrer récemment, lors d'entrevues relatives à l'établissement du service régional dans le secteur de Granby.



M. André AUBIN

A Montréal, M. Aubin occupera le poste de directeur commercial dans le secteur nord-ouest de la ville. M. Gaston Perreault, jusqu'à maintenant, directeur de la promotion des services pour le district provincial de Bell Canada, succèdera à M. Aubin au poste de directeur commercial à Granby.

Nouvelles brèves

Fièvre

Quelque 20 millions d'Américains souffrent de la fièvre des foins en été.

Indiens

Les Indiens Séminoles de Floride n'ont reconnu les Etats-Unis qu'en 1938.

NOMINATION À LA RÉGIE DES RENTES



M. Robert Hamel

M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes du Québec, annonce la nomination de M. Robert Hamel, m.sc. soc., au poste de secrétaire de la Régie. Jusqu'à ce jour, M. Hamel était directeur adjoint du Service du Régime de rentes. Le nouveau secrétaire de la Régie est l'un des fondateurs de la Corporation des Travailleurs sociaux de la Province de Québec, organisme dont il a assumé la présidence de 1964 à 1966.

THEATRE PALACE GRANBY
A L'AFFICHE CE SOIR!
DIMANCHE à SAMEDI 16 au 22 JUILLET
Major Dundee
(EN FRANCAIS)
(EN COULEURS)
AU MEME PROGRAMME
UN FILM QUI VOUS CONDUIRA AUX LIMITES DU "SUSPENSE" ELLE TUE DANS UNE FUREUR FANATIQUE DE
CATHERINE DENEUVE
REPULSION

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

IL NE FAUT PAS MANQUER LA
VENTE SEMI-ANNUELLE
DEBUTANT DEMAIN MERCREDI LE 19 JUILLET
TOM INC
MARC FAUCHER Inc.
10, ST-JOSEPH GRANBY
Voyez notre CAHIER DE 12 PAGES dans ce journal

EDITORIAL

Des révélations stupéfiantes

Les révélations du séquestre officiel de la division des faillites de Montréal devant la commission Prévost sont renversantes.

Selon M. Paul Devos, son service est complètement débordé. Non seulement ne peut-il, en raison du manque de personnel, remettre ce qui est dû à plus de sept mille créanciers, mais il lui est impossible de lutter efficacement contre les faillites frauduleuses.

Dans son texte aux commissaires, il précise que ce qui l'inquiète davantage, ce sont les fraudes à venir. "Il est de notoriété publique, dit-il, que nous ne pouvons pratiquement rien faire lorsque, dans une semaine, nous avons plus d'un cas de fraude. Ainsi, dans la même semaine, nous soumet-on trois ou quatre cas, alors que l'on sait fort bien que nous ne pouvons nous occuper que de deux cas au maximum. On est donc quitte pour le reste".

Est-il concevable que cette division des faillites soit laissé dans un état aussi lamentable, alors que l'on reconnaît la nécessité de lutter davantage contre les faillites frauduleuses? Comme le souligne M. Devos, on a beau jeu. A cause de l'insuffisance de personnel à la division des faillites, on peut violer impunément la loi et on agit en conséquence.

Or les pertes dues aux faillites frauduleuses sont élevées. Le rapport Mercier les a déjà évaluées à plus de cinq millions de dollars pour la province pour les années 1960 à 1964, et ce chiffre ne comprend pas les pertes subies par le public. Celui-ci en raison des impôts qu'il paie a tout de même droit à une certaine protection.

L'importance et la nécessité d'accroître le personnel de la division des faillites de Montréal, et aussi de réorganiser les autres services à travers la province, sont évidentes. Il se produit plus de deux milles faillites chaque année au Québec. Pour l'année 1965, on en compte 2,500 totalisant un passif de plus de $103 millions. Pour 1966, dans la seule division de Montréal, leur nombre est de 1,800. Il vaudrait donc pas la peine de dépenser un peu plus pour assurer des services efficaces en ce domaine.

La situation décrite par M. Devos est à ce point déconcertante que le président de la commission d'enquête lui a demandé à un moment de dire ce qui allait bien et non ce qui allait mal. Mais les commissaires ne sont-ils pas nommés précisément pour savoir ce qui ne va pas et y remédier?

Après de telles révélations, que l'on ne s'étonne donc pas de l'accroissement du nombre des faillites frauduleuses. Quand un service aussi important que celui de la métropole ne peut s'occuper que de deux cas de fraude par semaine, soit une centaine par an, nombre d'autres cas tombent dans l'oubli et les créanciers en sont quitte pour perdre des sommes rondelettes.

Les faillis peuvent d'un autre côté, se livrer ailleurs à d'autres affaires frauduleuses. Car la même situation existe au niveau du tribunal. Celui-ci d'après M. Devos, vient de terminer l'étude des dossiers de 1964 et entreprend maintenant ceux de 1965 et de 1966. Plus de mille demandes de libération de faillite patientent encore sur la liste d'attente de la cour.

Une telle situation est certes stupéfiante et la commission Prévost ne devrait pas, à notre sens, attendre la fin de son enquête pour proposer des améliorations partout où les services sont inaptes à satisfaire aux exigences de la situation. De la sorte, dans son rapport, serait-il plus en mesure d'analyser la valeur des correctifs apportés ici et là, et de proposer, s'il y a lieu, des réformes encore plus radicales.

Le public ne saurait avec raison tolérer semblable état de chose. Car les faillites ne concernent pas que les syndics, la division des faillites, le tribunal, l'Etat, mais aussi une multitude de gens qui perdent ainsi des sommes amassées au prix de grands sacrifices. Ces gens ont droit à la protection de la justice. Que l'on corrige donc le plus tôt possible ce qui ne va pas, afin de permettre une lutte efficace contre la fraude.

Roland Gagné

La politique de de Gaulle est-elle inquiétante?

La politique actuelle de de Gaulle et, en particulier son attitude à l'égard des Etats-Unis, retiennent l'attention de nombreux observateurs.

Un quotidien de Paris, "Le Figaro", qui lui est habituellement sympathique, trouve sa conduite étrange. En Allemagne, d'autre part, on réagit prudemment à la conception française de l'indépendance et de la puissance de l'Europe. Les entretiens de Bonn ne sont pas concluants. On laisse entendre que l'on ne partage pas entièrement l'opinion de de Gaulle.

L'intention du général serait, semble-t-il, d'empêcher le retour au système des deux blocs et il espérerait y arriver par des relations plus étroites avec la Russie. De Gaulle paraît reconnaître encore la nécessité du maintien de l'alliance Atlantique et l'amitié naturelle qui lie Bonn et Paris à Washington, mais, en certains milieux, on se demande sérieusement s'il ne va pas un peu loin dans son désir d'affirmer la puissance de l'Europe et s'il ne traite pas un peu trop cavalièrement les Américains auxquels la France doit les plus grandes victoires de son histoire.

En d'autres termes, son attitude singulière depuis quelque temps semble inquiéter plusieurs observateurs politiques.

R.G.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Que se passera-t-il après de Gaulle?

Que se passera-t-il en France après de Gaulle? Telle est la question que posa récemment à la télévision allemande, au cours d'une émission qui eut un certain retentissement (1ère chaîne) le journaliste allemand et grand spécialiste de la France, Peter Scholl-Latour.

Sa réponse : après de Gaulle rien d'essentiel n'aura changé. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas de renversement spectaculaire de la politique française, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Le Général de Gaulle a tracé la voie dans laquelle s'engagera la France à l'avenir et son influence pourrait être comparée à celle de Napoléon il y a un siècle.

Peter Scholl-Latour est convaincu qu'aucun des hommes qui prendront la relève à l'Elysée ne ramènera la France au sein de l'OTAN; aucun successeur ne renoncera à la "force de frappe", personne ne modifiera sa politique de détente et de rapprochement avec les pays de l'Est.

PLUS DE LUTTES ENTRE NOMBREUX PARTIS

Les pronostics du journaliste en matière de politique intérieure : la France ne retombera pas dans l'anarchie de la IV République. La "démocratie présidentielle" est devenue très populaire.

Peter Scholl-Latour a toutefois laissé ouverte la question de savoir si les élections présidentielles allaient conduire la France au bipartisme ou si l'actuelle répartition des forces politiques entre les trois grandes formations (gauche, centre modéré et droite conservatrice) allait rester ce qu'elle est

Scholl-Latour attribue de grandes chances au premier ministre Pompidou dans la campagne de succession à la présidence, en raison notamment, de ses ouvertures vers la gauche. Son seul rival sérieux pourrait être le leader des indépendants conservateurs, Giscard d'Estaing, qui est selon la propre expression un "mandataire conditionnel" du général.

Lecanuet, qui a enregistré une forte avance au cours des dernières élections présidentielles, peut être éliminé d'avance comme candidat, Il est pratiquement déjà à moitié perdant. Mitterand, toujours selon Scholl-Latour, sortira également perdant de la compétition, en raison des mauvaises conditions dans lesquelles il prendra le départ; deux handicaps le gêneront surtout ; ses démêlés avec Pompidou et son alliance avec les communistes qui effraie encore beaucoup de gens en France.

En résumé : même si le général de Gaulle laisse en partant un problème social qui n'a pu être entièrement résolu même si son "Europe européenne" demeure à l'état d'ébauche, il lèguera tout de même sa "vision" à ses successeurs et son influence persistera encore longtemps après son départ.

Copyright Nouvelles d'Allemagne

Montréal, ville ouverte

Encore une fois, Toronto se fait damer le pion par Montréal. Toronto, qu'on disait moins "pure" que naguère, aurait sans doute aimé pouvoir ajouter, à ses titres dans la course pour la suprématie, celui de protéger dans ses murs le premier et unique club "Playboy" du pays.

Mais la métropole a semblé, aux yeux de certains humanistes libertins des U.S.A., un terrain plus propice et plus fertile que celui de la Ville-Reine.

Car il s'agit bien d'humanisme et de liberté. Et si le mot "libertin" est venu tantôt sous ma plume, c'est par automatisme, peu habitué que je suis d'oublier des réalités et un vocabulaire désuets.

En effet, nous pensions autrefois que la pudeur et la "vertu" étaient des valeurs authentiques. Mais nous avons appris - - -et un psychiatre nous l'a rappelé dernièrement à la télévision -- que l'érotisme "scientifique" permet à l'être humain de développer des dimensions fondamentales, et même essentielles On est même à la veille de proclamer ouvertement: "Hors de l'érotisme, point de salut"!

L'ouverture de ce club select, qui se dit au service de l'homme, eut lieu le 14 juillet Est-ce un hommage discret à notre Mère-Patrie, la France, qui, dans les temps modernes a joué le rôle de pionnière en ce domaine? Serait-ce pour nous une nouvelle "Prise de la Bastille", qui apporterait "liberté, égalité et fraternité"?

Nous faisons donc, avec ce "Playboy" montréalais, un pas de plus vers une civilisation raffinée. Les "demoiselles de petite vertu" qu'on a choisies pour les mâles métropolitains ont été triées sur le volet, afin de mieux satisfaire une clientèle d'élite.

Il sera donc de bon ton, dans nos milieux "avancés", d'arborer sa carte de membre, et de montrer qu'on n'a pas peur de regarder les "réalités" en face et d'admirer les "créatures" du Bon Dieu!

Civilisation raffinée. Ou décadence . . . ?

André

Le premier musée de carreaux de faïence

Aix-la-Chapelle-- Le premier musée de carreaux de faïence de la République fédérale vient de s'ouvrir à Aix-la-Chapelle. Plus de 60.000 carreaux de grande valeur décorative et historique datant du 17e et 18e siècles, décorent les murs des deux salles d'exposition. Le musée doit sa fonction au don généreux d'un industriel d'Aix-la-Chapelle qui a légué son importante collection de carreaux de faience à la ville. La collection fut complétée par de très belles pièces réunies par des experts, et les édiles de la ville jugèrent que la collection devait recevoir un cadre digne d'elle. C'est ainsi que l'on transforma en musée une maison à un étage datant du 17e siècle. Elle couvre une superficie totale de 6 x 7 m et comprend seulement deux pièces. Des conditions idéales étaient réunies pour abriter la précieuse collection. Mais de nombreux travaux de restauration furent auparavant nécessaires et il fallut consolider les fondations de la vieille maison.

L'ART HOLLANDAIS

La salle du rez-de-chaussé est réservée aux carreaux du 17e et du 18e siècles. Les pièces maîtresses datent de 1750 et proviennent surtout des manufactures hollandaises de Rotterdam, Ultrecht, Delft, Haarlem. On reconnaît dans les motifs orientaux l'influence de la Perse et la péninsule ibérique qui étaient autrefois les centres de cet art mineur. On assemblait généralement quatre carreaux de faience pour former un motif décoratif ou un tableau. Les dessins étaient exécutés sur fond blanc en bleu (la teinte caractéristique du 17e) ou en brun (teinte qui domine dans les faiences du 18e).

A l'étape supérieur, auquel on se rend en empruntant un vieil escalier provenant d'une maison bourgeoise d'Aix-la-Chapelle, une surprise attend le visiteur. La salle est ornée de boiseries du 18e provenant de Liège qui mettent en valeur les carreaux de faience. Bois et céramique s'allient harmonieusement dans cette partie du musée qui est une reconstitution fidèle d'une salle ancienne ornée de carreaux de faience.

UN MUSEE ATTENANT

Dans la maison voisine se trouve le musée Couven qui porte le nom d'une famille d'architectes très estimée d'Aix-la-Chapelle. De précieux carreaux de faience ornent les poêles ou le mur situé derrière les fourneaux de cuisine. Le musée Couven qui abrite cette collection est l'ancienne maison et boutique d'une famille d'apothicaires. Les pièces exposées donnent au visiteur une idée du mode de vie des gens du 17e et 18e siècles et de la décoration intérieure des maisons. La collection complète admirablement celle du musée attenant.

B. Rhelsen

Copyright Nouvelles d'Allemange

L'opinion des quotidiens de langue anglaise

Sélection d'éditoriaux choisis dans des quotidiens anglophones et traduits par la Presse Canadienne

Le couple royal bienvenu au pays

Le Tribune, Winnipeg

Lorsqu'on lui en a donné l'occasion, la masse québécoise a magnifiquement rejeté l'attitude timorée des autorités d'Ottawa à l'endroit de la Couronne. Pour un bref moment, la reine Elizabeth et le prince Philip ont pu voir l'Expo et y être vus. Il en est résulté une explosion spontanée d'admiration affectueuse à laquelle Sa Majesté et son mari ont répondu avec un enthousiasme égal.

L'incident devrait faire réaliser clairement aux ministres de la reine que le couple royal est bienvenu n'importe où au Canada. La grande majorité des Canadiens aurait dû avoir la même chance d'apercevoir la reine et le prince Philip que la population de l'Est canadien. . .

L'année du centenaire n'est qu'à moitié entamée. L'accueil spontané à l'Expo devrait encourager les coeurs défaillants d'Ottawa de recommander que la reine Elizabeth et le prince Philip reviennent au Canada pour y visiter plus longuement chacune des 10 provinces du Dominion. . . — Le 4 juillet.

La reine et la presse anglaise

Le Star-Phoenix, Saskatoon

La presse britannique prend de surprenantes libertés avec l'avenir du Canada. Au moment où la reine a quitté le Royaume-Uni à destination du Canada, les journaux se livraient à des conjectures voulant qu'il s'agisse là du dernier voyage de la reine au Canada. Pour appuyer leurs thèses, le Sun et le Times ont publié des reportages émanant de leurs correspondants.

Toutes les sources sont trop limitées pour offrir un véritable échantillonage de l'opinion canadienne.

Nous n'avons pas décélé de véritable campagne pour que le Canada se départisse de la Couronne britannique. Le Times et le Sun ont dit que ce sentiment est plus évident dans les forteresses "anglo-saxonnes" de Toronto et de Vancouver qu'au Québec. Il est douteux qu'un grand nombre de Canadiens soient au courant de cela.

Il ne s'agit pas de savoir si le Canada veut d'une reine ou non. Le clou du problème c'est qu'une opinion de l'extérieur, comme c'est le cas cette fois, peut présenter une image embrouillée de ce que les Canadiens pensent véritablement.

Lorsque le moment viendra, ce sont les Canadiens eux-mêmes qui décideront s'il y a lieu pour le Canada d'avoir une reine comme chef de l'Etat, ou bien d'opter pour une république, ou encore de s'annexer aux Etats-Unis. Cette décision ne sera certes pas laissée à des observateurs de l'extérieur qui sont mal renseignés . . .

— Le 4 juillet.

Quel est le but de M. Johnson?

Le Free Press, Winnipeg

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, lance de nombreuses flèches constitutionnelles dans les airs mais son but véritable, s'il en a un, il est le seul à le connaître. La dernière de ces flèches, il l'a décrochée à l'occasion d'un discours qu'il prononçait à l'Expo 67. Elle comportait une demande que la nation canadienne ne peut tout simplement pas accepter. Le Québec, a dit M. Johnson, doit disposer du droit de négocier des accords avec des pays étrangers, comme condition à son égalité et à sa survivance culturelle.

Il s'agit là de la vieille théorie des deux nations, longtemps préconisée par le chef de l'Union nationale, sauf qu'elle est cette fois reprise sous une forme légèrement modifiée et délibérément désarmante. Car, s'il fallait qu'un gouvernement à Ottawa et qu'un autre à Québec de négocier des accords dans des domaines relevant de la juridiction fédérale. Il n'a pas suggéré que son gouvernement conclut un accord militaire ou tarifaire avec une puissance étrangère. Cependant, il insiste sur le fait que le Québec doit être en mesure d'agir indépendamment d'Ottawa dans des domaines tels que l'éducation qui, en vertu de l'AANB, est du ressort des gouvernements provinciaux.

Déjà, en effet, son gouvernement a conclu un accord culturel et éducationnel avec la France, mais cette entente a été signée sous forme d'accord général entre les gouvernements canadien et français.

. . . Mais si le Québec ou n'importe quelle province peut devenir une entité internationale dans un secteur comme l'éducation et la culture, il cherchera plus tard à étendre pas à pas sa souveraineté. Déjà, le gouvernement de la Colombie-Britannique a parlé de négocier un accord de libre échange avec les Etats voisins du Pacifique. Mais ce principe était tellement absurde sur les plans constitutionnel et économique qu'on en n'a plus entendu parler depuis quelque temps. En outre, le premier ministre Bennett ne cesse de proclamer sa loyauté envers la Confédération.

Le premier ministre Johnson est plus ambitieux. S'il pouvait négocier librement des accords culturels si limitant au Québec, ce ne serait pas long avant qu'il tente de conclure des accords dans d'autres domaines comme l'immigration, par exemple, un domaine qui intéresse toutes les provinces. Au fur et à mesure que ce procédé se poursuivrait, le Canada se morcellerait, sur le plan des affaires internationales, en 10 pays séparés avec le résultat que la politique étrangère canadienne deviendrait tellement incohérente que les autres pays ne sauraient plus sur quel pied danser. Le Canada ne serait plus une véritable entité.

M. Johnson ne préconise pas un pays subdivisé en 10 compartiments de la sorte mais en deux compartiments — le Québec d'une part et toutes les autres provinces d'autre part. En ce qui a trait à l'histoire, la langue, la culture et certaines lois civiles, il a parfaitement raison. Le Québec a toujours été et demeure une nation, si nous entendons par là une communauté possédant ses propres façons de vivre et un génie distinct qui sont aujourd'hui acceptés et admirés par l'ensemble du Canada anglais. Par contre, si le mot nation signifie un groupe vivant en dehors et indépendamment du Canada, alors les opinions de M. Johnson ne disposent pas d'une base valable ni sur le plan constitutionnel, ni du point de vue pratique . . . — Le 3 juillet.

L'influence de l'expo 67

Le Sentinel, Kamloops

L'influence de la publicité faite au Canada grâce à l'Expo 67 a des effets d'une ampleur mondiale atteignant des pays aussi éloignés que la Nouvelle-Zélande où les demandes au sujet des possibilités d'emplois au Canada ont augmenté à un taux remarquable.

Qu'il y ait des emplois pour les personnes qualifiées dans les métiers et les professions, tout comme dans le commerce et l'industrie, cela saute aux yeux si l'on se base sur les nombreuses offres d'emplois publiées dans les annonces classées et ailleurs. C'est pourquoi, tout stimulant nécessaire pour suppléer à la réserve naturelle provenant de la force ouvrière locale devrait être bien accueilli.

A la même occasion, une telle recherche pour des personnes qualifiées ne doit pas être laissée au hazard. Non seulement devons-nous faire de plus grands efforts pour entraîner et conserver nos propres travailleurs, mais nous devons nous faire un devoir de faire savoir aux gens d'outre-mer qu'il existe chez nous des occasions d'emploi.

Bien que nous devions faire attention de ne pas démunir aucun pays de ses ressources humaines, il semble tout à fait juste d'essayer de faire revenir aux Canada ceux des nôtres qui sont allés étudier à l'étranger et qui peuvent être tentés d'y demeurer s'ils ne sont pas informés des occasions d'emploi qui les attendent à leur retour au Canada. . .

— Le 4 juillet.

La formule d'avenir est le capitalisme populaire

Une série de trois articles publiés récemment dans Paris-Match (le "Life" français) sous la signature du renommé Raymond Cartier, réaffirme avec une force étonnante la supériorité du système capitaliste sur tous ses concurrents. On y démontre avec une grande clarté et une abondance d'exemples des plus convaincants que le "capitalisme populaire" est le meilleur moyen connu pour assurer la prospérité des masses.

Cartier et une équipe d'enquêteurs ont interrogé des sociétés industrielles et des instituts de recherches économiques d'Europe et d'Amérique. Comparant les économies marxistes, socialistes ou socialisantes avec l'économie américaine, ils font la preuve que le citoyen américain moyen s'enrichit plus vite que n'importe quel autre au monde

Capitalisme populaire, c'est l'acquisition par un nombre de plus en plus grand de citoyens des actions des sociétés industrielles et commerciales opérant dans la nation. L'auteur est très sévère pour la formule de "nationalisation" telle que prônée chez nous par nos socialistes à la "petite semaine", obnubilés d'illusions et rongés par le défaitisme.

"Nationalisation" pour Cartier, revêt un sens nouveau pour nous: c'est la possession individuelle par un très grand nombre des actions des grandes entreprises de la nation. A ce sujet, il s'exprime dans les termes suivants:

"Il est facile de prévoir que dans cinquante ans, toutes les grandes entreprises américaines seront "nationalisées" C'est-à-dire qu'elles seront revenues à la "nation". Et non au dernier patron de droit divin, le plus brutal de tous, l'Etat".

Sa constatation est que le socialisme est une solution du XIXe siècle, une solution dépassée, inacceptable dans une société d'abondance. La clé du progrès des masses est la multiplication des richesses, l'augmentation de la productivité de l'homme.

Il serait trop long de vouloir même résumer ici cette enquête très fortement documentée. Il nous est cependant agréable de constater que des hommes d'avant-garde préconisent les mêmes formules que nous nous évertuons à entrer dans la tête de nos compatriotes.

Nous avons besoin que plus de nos gens achètent des actions des entreprises qui opèrent dans notre milieu. Pour être maître chez soi, il faut posséder ce qui nous entoure, au moins en partie. Ce n'est pas impossible. Mais il faut commencer, il faut continuer, il faut persévérer.

Nous avons besoin de plus de capitalistes.

C'est la façon la plus positive et la plus sûre d'assurer notre progrès économique.

J.P.L.
(Faits et Tendances)

ST-HYACINTHE

Les jeunes travailleurs doivent affronter de nombreux obstacles

SAINT-HYACINTHE --- Après une retrospective et une analyse du bilan sommaire des actions réalisées au cours de la dernière année, les jeunes travailleurs, réunis en congrès, à Saint-Hyacinthe, ont défini la mentalité des jeunes ouvriers.

Le jeune travailleur, selon les congressistes de la JOC, aspire à l'amitié et à la solidarité, veut se sentir quelqu'un être aimé et avoir confiance en soi. Il aspire également à la justice et à la liberté. Ces aspirations se retrouvent dans tous les domaines de sa vie.

"Mais des obstacles s'érigent sur son chemin. Parmi les principaux, les congressistes ont ressorti les mauvaises conditions de travail; le salaire souvent insuffisant; un manque de préparation au travail; le sentiment de ne pas être accepté par les adultes et de la non-confiance qu'on lui fait; une éducation familiale rigide ou laternelle, des loisirs commercialisés; la publicité qui lui crée de faux besoins et aussi la grande mobilité qu'il a à affronter pour se trouver un emploi.

"Ces obstacles, que la société adultes lui infligent, l'amènent à des comportements positifs mais aussi contradictoires parce qu'alors il recherche des compensations.

Ces principales attitudes sont le climat d'insécurité et d'instabilité devant sa vie; l'affirmation de soi par la danse, gang la mode; le contentement d'une société restreinte; la recherche d'une véritable amitié; la difficulté de découvrir les valeurs du travail, le soucy de la perfection; les loisirs passifs et commercialisés; le milieu familial considéré comme une pension; l'esprit critique; et enfin le profond engagement lorsqu'il a compris le rôle qu'il joue dans la société.

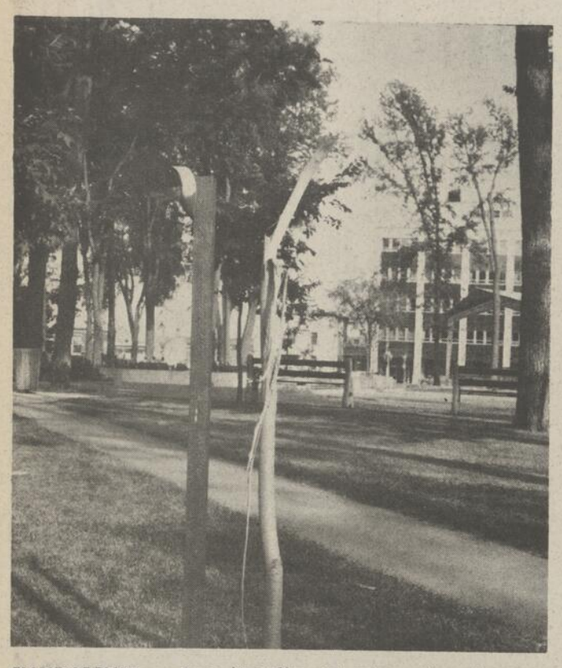
J.O.C.
ET SON ROLE D'EDUCATION

Après ce regard sur la mentalité des jeunes travailleurs les participants du Congrès ont réfléchi à partir du travail actuel qu'ils réalisent pour évaluer l'éducation faite par leurs actions.

Il ressort que la diversité des activités réalisées par les jeunes travailleurs durant, toute l'année, a permis à un grand nombre de s'éveiller à leur situation de vie, soit de travail de loisir, de famille, de leur vie économique et sentimentale.

Aussi ces actions ont été l'occasion pour eux de prendre des responsabilités dans la société, de découvrir des amitiés vraies, d'être considérés comme des personnes responsables et ainsi de s'affirmer dans leur personnalité propre.

Les méthodes d'éducation de la J.O.C. (formation par l'action et entre eux - par eux - pour eux) ont permis à des jeunes travailleurs de trouver ensemble des moyens positifs qui les aident à mieux s'épanouir dans leur vie de tous les jours.



VANDALISME --- Les étourdis qui ont coupé ce jeune arbre se sont-ils arrêtés même un instant à penser qu'il contribuent à compromettre le programme mis sur pied par la ville de Saint-Hyacinthe pour permettre aux citoyens de demain de garder une ville bien garnie de verdure? Comme il s'agit probablement de jeunes, ils auraient pu aussi se rendre compte qu'ils seront les premières victimes de leur bêtise. Car s'ils continuent de cette façon, ils vivront dans une cité sans arbres. Il s'agit d'un des actes de vandalisme commis au Parc Dessaules dans la nuit de lundi, à mardi. (Photo Bouchard)

Des vandales détruisent de jeunes arbres au parc

SAINT - HYACINTHE - Plusieurs jeunes érables ont été détruits tôt hier matin dans le parc Dessaules, plus précisément en face des bureaux du notaire Jacques Lafontaine, à Saint-Hyacinthe.

Plusieurs de ces arbustes ont été coupés à la base tandis que d'autres ont été démunis de leurs branches par des vandales. Ce n'est pas la première fois que de tels actes sont commis au parc Dessaules.

La Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe prévient que des sanctions sévères seront prises à l'égard des responsables qui nuisent au bel aspect de la ville tout en brisant le bien d'autrui.

On se rappelle que la cité vient de planter ces arbres pour remplacer ceux qui ont dû être coupés il y a quelque temps. La ville ne considère pas autant la perte matérielle, due à ces actes de vandalisme, que la perte d'une année dans la croissance des arbres qui procurent le bien-être et la fraîcheur pendant la belle saison.

Les arbustes avaient entre deux et deux pouces et demi de diamètre.

ILS VIDENT LES POUBELLES

Ces mêmes personnes ont décidé par la suite de mettre de l'ordre dans les poubelles du parc en les vidant dans les bassins du même endroit. Les balayeurs du parc n'ont éprouvé aucun plaisir hier matin lorsque tout le travail de la veille était à recommencer.

Les anciens du Patro iront en pique-nique

SAINT-HYACINTHE - L'Amicale des anciens membres du Patronage Saint - Vincent - de - Paul organise un pique-nique pour ses membres, dimanche, au terrain de l'oeuvre situé à Saint-Valérien. La manifestation qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise à dimanche prochain.

Le départ est prévu pour 10 heures sur le terrain local du Patronage, dimanche matin.

Le programme de la journée comprend des jeux, une messe à 5 heures de l'après-midi et un souper.

La direction de l'Amicale lance une cordiale invitation à tous les membres pour qu'ils participent à cette manifestation.

La Régionale adopte un nouveau service

SAINT-HYACINTHE - Un nouveau service vient d'être mis sur pied à la Commission scolaire régionale Yamaska. Il s'agit du Service de l'éducation permanente.

On sait que toutes les Commissions scolaires régionales de la province ont été invitées par le ministère de l'Education à mettre sur pied un tel service. Celui-ci a pour objectif de coordonner les diverses réalisations dans le domaine de la formation permanente à l'intérieur de chaque région.

Le Service d'écudation permanente oeuvre dans trois secteurs différents, ceux de la formation professionnelle, populaire ou culturel et formation scolaire sanctionnée par les diplômes.

Déjà, plusieurs adultes ont, sur le territoire de la Régionale Yamaska, profité de l'éventail considérable des cours organisés à leur intention, depuis huit ans, sous la responsabilité de M. Georges Tousignant, directeur général des études.

Nouvelles exigences concernant les viandes à Saint-Hyacinthe

SAINT - HYACINTHE - Le conseil de ville de Saint-Hyacinthe a voté à l'unanimité un amendement au règlement municipal 746 concernant les viandes dans la cité de St-Hyacinthe.

Désormais l'article 12A se lira comme suit: "A partir du 1er septembre 1967, toute viande ou tout produit carné, acheté, reçu, donné, exposé en vente ou vendu dans les limites de la cité de Saint-Hyacinthe devra provenir d'animaux ou d'oiseaux ayant subi l'inspection avant, pendant et après l'abattage dans un atelier surveillé de la province de Québec ou dans un établissement sous surveillance fédérale.

Les carcasses et les quartiers devront porter les estampilles appropriées. Pour ce qui est du sang et des viandes désossées, hachées ou autres produits carnés, le vendeur devra, sur demande, fournir aux inspecteurs ou constables du Service municipal de santé, la preuve que tels produits proviennent d'animaux et d'oiseaux ayant été abattus conformément aux exigences de l'alinéa précédent. A défaut d'estampilles ou de preuves d'inspection ces produits pourront être confisqués, dénaturés ou autrement détruits, à la satisfaction du Service municipal de la Santé.

"Cet article ne s'applique pas à la viande de lapin ou de gibier."

Les enfants visitent l'Iran cette semaine

SAINT-HYACINTHE - Le programme d'activités de l'OTJ Saint - Sacrement à Saint - Hyacinthe comporte cette semaine une visite de l'Iran qui on le sait a été désigné comme pays patron de ce terrain de jeux.

Il s'agira évidemment d'une visite imaginaire mais toutefois combien instructive pour les jeunes. Les moniteurs commenteront le voyage imaginaire décrivant les caractéristiques des régions et villes de l'Iran en rassemblant à cet effet les enfants.

Pour rendre plus réaliste la visite, l'on a annoncé aux jeunes qu'une agence touristique de l'Iran les invite à visiter le pays. Elle commence par la capitale, Téhéran; ensuite Chiraz, ville reconnue pour son artisanat, puis mercredi, Issahn et jeudi le nord de l'Iran.

TACOTS

L'OTJ du Saint - Sacrement sera représentée par trois tacots dans la course des terrains de jeux de la ville qui aura lieu jeudi soir dans la rue Kirouac comme à chaque année. Ils portent les numéros un, deux et trois.

COURSE AU TRESOR

Une course au trésor sera l'événement marquant de vendredi. Les enfants participeront à un pique-nique qui aura lieu en toute probabilité à la Plage des Erables à Sainte-Cécile de Milton. L'on descendra de l'autobus les enfants à des étapes suivant leur âge et ils auront à trouver un objet précieux qui aura été mis en valeur au cours de la semaine.

Les prochaines activités de l'Unité sanitaire

SAINT - HYACINTHE - Les activités de l'Unité sanitaire de Saint-Hyacinthe seront centrées au courant de la semaine du 24 juillet dans les villes de Richelieu, Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe annexe, Saint-Bernard, l'Ange Gardien et l'Unité sanitaire à Saint-Hyacinthe.

Le Dr Marc Bergeron médecin hygiéniste, de L'Unité sanitaire, nous communique qu'une clinique de puériculture et d'immunisation pour enfants sera tenue lundi le 24 juillet, entre deux heures et 3h. 30 de l'après-midi dans la localité de Richelieu; mardi le 25 juillet, aux mêmes heures à Saint-Hilaire et mercredi, le 26 juillet, toujours entre 2 et 3h. 30 à Saint-Hyacinthe annexe.

Deux autres cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants auront lieu jeudi, le 27 juillet, à Saint-Bernard, entre 10 et 11 heures l'avant-midi et à l'Unité sanitaire, entre 2 heures et 3h.30 de l'après midi.

La dernière clinique de la semaine sera tenue le vendredi, 28 juillet à l'Ange Gardien, au courant de l'après-midi, entre 2 heures et 3h. 30.

Les cliniques de radiographies pulmonaires sont tenues à l'Unité sanitaire les lundi et mercredi après-midi, les mercredi et vendredi avant-midi.

La Jeunesse ouvrière et l'éducation populaire

SAINT-HYACINTHE - - Pour capter toute la vie, la Jeunesse ouvrière chrétienne a rejoint des jeunes travailleurs sur le terrain d'un approfondissement et d'une étude des problèmes particuliers de leur vie et de leurs coins.

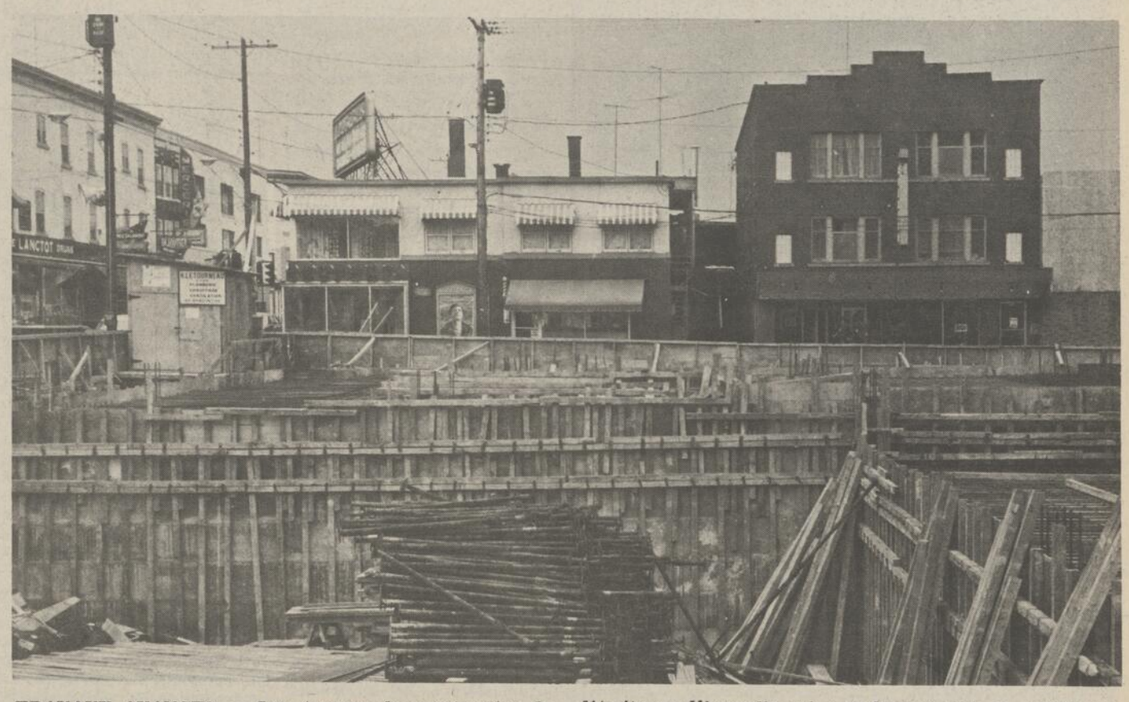
Ainsi à Montréal, à Saint-Hyacinthe et à Joliette, les équipes de discussions ont été très intenses et ont atteint beaucoup de jeunes gens. Des cours de Service de préparation à l'Avenir ou de système "D" ont fait réfléchir des jeunes gens et des jeunes filles de Victoriaville, de Rouyn, de Granby et plusieurs autres places sur la plupart des problèmes qu'ils peuvent vivre présentement.

A d'autres endroits, on s'est arrêté plus particulièrement sur des aspects de la vie.

Des cours d'éducation sentimentale ont eu lieu à Ottawa; des cours de personnalité à Victoriaville et autres. Des cours d'aide - familiales, des sessions d'études dans toutes les fédérations, des soirées d'information sur les syndicats, les grèves et l'Expo dans les régions de Granby, Saint-Jean, et plusieurs autres.

Ceci a éveillé les jeunes travailleurs aux réalités de la vie et les a fait réfléchir sur le rôle qu'ils jouent auprès des autres; sur la vie, les problèmes et les besoins des autres travailleurs et sur les moyens à prendre pour se créer un climat plus favorable à leur épanouissement.

La Trieolaine
Mme Hubert Dubois, Prop.
LAINE, PIECES MURALES, FIL,
CORSETS, BRASSIERES, CORDE DE PARIS
1260 Des Cascades St-Hyacinthe Tél: 774-4880



TRAVAUX AVANCES --- Les travaux de construction de l'immeuble de $250,000 situé à l'angle des rues Mondor et Des Cascades à St-Hyacinthe, ont progressé. Le chantier est situé sur l'emplacement des constructions qui ont été détruites par l'incendie qui a eu lieu au mois de septembre 1966. Cinq magasins et un restaurant seront installés à cet endroit. Les travaux sont entrepris pour les immeubles Maxime David. (Photo Morisseau)



RECEPTION --- Les jeunes agriculteurs des autres provinces du Canada sont arrivés dans la région de Saint-Hyacinthe. A cette occasion, le maire de Saint-Hyacinthe, Me Jacques Lafontaine, les a reçus dans les salons de l'hôtel de ville de la localité. Sur la photo ci-dessus, dans l'ordre habituel on reconnaît, M. Daniel Sylvestre, président du Cercle des Jeunes agriculteurs de Saint-Hyacinthe; le maire de Saint-Hyacinthe, Me Lafontaine; M. George-Etienne Millette, agronome, Mlle Cécile Péloquin, déléguée du Québec au congrès mondial des Club 4-H, et M. Tommy Grant, de l'Ile du Prince Edouard. (Photo J.-M. Morisseau)

Le jeune travailleur et les temps libres

SAINT-HYACINTHE - A partir des constatations découlant de la dernière enquête de la Jeunesse ouvrière chrétienne, "L'économie dans la vie des jeunes" et de la réalité actuelle de l'augmentation des temps libres par la réduction des heures de travail, les participants du congrès de la JOC tenu à Saint - Hyacinthe ont choisi le prochain thème d'étude "Le jeune travailleur et ses temps libres".

Pour lancer officiellement ce programme, les 6 et 7 octobre prochains sera tenu un colloque "Jeune travailleur" auquel seront invités des délégués locaux et régionaux de la JOC.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

DES PRODUITS MASKOUTAIN
Roberto
POULET DESOSSE
BONELESS CHICKEN
PRODUITS ROBERTO INC., ST. DAMASE, P.Q.
Hot Chicken
SAUCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



"Certains mirages me font plus souffrir que d'autres."

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

Les faits saillants

OTTAWA PC - Voici les faits saillants du rapport intérimaire du Conseil économique du Canada sur les affaires de consommation:

- Le manque de coordination et les lacunes dans la protection au consommateur deviennent évidents dans plusieurs domaines de l'administration des services du gouvernement fédéral.
- Le comité interministériel des sous-ministres a suggéré de coordonner ses activités dans les questions d'alimentation, les insecticides et produits chimiques destinés à empêcher la prolifération de certaines végétations, le crédit aux consommateurs, les normes des produits de consommation et les pratiques du commerce.
- Le secrétariat devra coordonner les programmes d'information pour les consommateurs dans les divers ministères et répondre aux enquêtes sur la consommation.
- Un conseil consultatif, formé de 15 membres ne faisant pas partie du gouvernement, pourrait conseiller le gouvernement sur des politiques et des programmes à établir.
- Le transfert de la direction des standards, qui contrôle l'exactitude des poids et mesures et de l'administration de la loi sur les marques de commerce national et l'étiquetage exact, devrait être envoyé au régistraire général.
- Il faudrait réunir les services d'inspection au détail des poids et mesures, des ministères de l'Agriculture et des Pêcheries, ainsi que l'administration des aliments et drogues, au bureau du régistraire général.
- Le régistraire général devrait contrôler les règlements sur les crédits à la consommation et protéger les intérêts du consommateur dans les institutions financières et les règlements sur les valeurs mobilières.
- Le Conseil a aussi proposé une revision moderne de la loi sur les aliments et drogues, surveillée par le registraire général, mais actuellement administrée et dirigée par le ministère de la Santé.

Plusieurs suggestions concernant les problèmes de la consommation

OTTAWA PC -- Le Conseil économique du Canada propose au gouvernement canadien de créer un conseil consultatif des affaires des consommateurs et d'accroître les services du ministère du Registraire général en ce qui touche les affaires des consommateurs.

Dans un rapport provisoire publié hier, qui découle d'un mandat reçu il y a un an du gouvernement fédéral, le Conseil économique recommande également l'établissement d'un comité interministériel des affaires des consommateurs à être présidé par le sous-registraire général.

Le comité interministériel devrait disposer au sein du ministère du Registraire général d'un secrétariat permanent et il devrait réunir les sous-ministres des ministères du Commerce, de la Santé nationale, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Pêcheries, des Finances et de la Justice.

Le rapport propose aussi que le ministère du Registraire établisse, par suite d'une mesure législative à être adoptée par le Parlement canadien, un service chargé d'administrer les diverses lois fédérales qui interdisent les pratiques commerciales trompeuses.

"L'absence, dans le gouvernement fédéral, d'un organisme administratif spécialement chargé de coordonner l'application des mesures interdisant les pratiques commerciales trompeuses a été la cause des grandes différences que l'on peut constater dans le degré de rigueur avec lequel ces mesures sont appliquées et du fait que, dans certains cas, elles demeurent à peu près lettre morte," déclare le rapport.

Complément

Le nouveau service permettrait au gouvernement fédéral, souligne le rapport, "de mieux collaborer avec les gouvernements provinciaux pour faire échec aux pratiques frauduleuses qui nuisent au bien-être non seulement des consommateurs mais aussi des entreprises commerciales sérieuses."

"Il est évident, affirme le rapport, que la gamme des intérêts des consommateurs est si vaste et si varié qu'il est impossible à un seul ministère ou même à un seul gouvernement de s'en occuper de façon efficace."

Selon le rapport, le conseil consultatif devrait être composé d'une quinzaine de particuliers "représentant toutes les régions du pays et vivement intéressés personnellement aux affaires des consommateurs."

Le conseil devrait avoir un président à plein temps et un petit secrétariat et il devrait pouvoir compter sur les ressources du ministère du Registraire général quant aux services de recherche, d'information et d'administration.

Le conseil, qui devrait compter parmi ses membres des représentants des producteurs et des distributeurs, aurait pour tâche de conseiller le gouvernement sur les questions relatives aux intérêts particuliers des consommateurs canadiens.

Le prince Rainier est séduit par l'aménagement des îles de l'Expo

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Le prince Rainier, de Monaco, principauté de la grandeur d'une petite ville enclavée dans le département français des Alpes-Maritimes, a déclaré lundi que les méthodes de génie développées dans l'aménagement des Îles artificielles d'Expo '67 pourraient servir à Monaco.

Au cours d'une conférence de presse à l'amiable, qui a duré une heure et à laquelle a pris part sur la fin son épouse, la princesse Grace, ex-actrice de cinéma, le prince Rainier a noté que Monaco est engagé dans de grands travaux de récupération de terrain sur la mer. Ces travaux, menés par une société privée représentant des intérêts italiens et français, ont déjà absorbé $60 millions. Une fois complété, ce travail de récupération de terrain, qui porte sur une superficie d'un demi-million de pieds carrés, aura agrandi d'un tiers le territoire de Monaco.

Le prince Rainier a déclaré que malgré sa visite d'un seul jour à l'Expo, celle-ci l'avait mais sage de placer tous ses oeufs dans le même panier."

"J'ai été ébahi, a-t-il dit, par l'organisation que comporte Expo 67."

Il a souligné que, quant à lui, l'architecture des pavillons et les méthodes de génie qui ont servi dans la réalisation de l'Exposition universelle de Montréal présentent un intérêt particulier.

"Je compte, a-t-il ajouté, qu'une délégation d'ingénieurs de Monaco pourra visiter l'Expo de Montréal à l'automne pour prendre renseignement sur l'architecture et sur les méthodes de création d'Îles."

Le prince a souligné que le terrain qui est arraché à la Méditerranée à Monaco doit servir à y installer des industries légères, comme la fabrication d'appareils électriques.

Le tourisme, principale industrie de Monaco, qui compte 25,000 habitants, est essentiellement "une industrie fragile qui fluctue beaucoup," a noté le Prince, ajoutant: "Il n'est jamais sage de placer tous ses oeufs dans le même panier."

Pour cette conférence de presse, qui a suivi un entretien avec le premier ministre, M. Lester B. Pearson, M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et M. Lucien Lamoureux, président de la Chambre des communes, le prince Rainier était vêtu d'un complet sobre, de couleur bleu.

Grace

Il répondait aux questions depuis 45 minutes quand son épouse, la princesse Grace a pris place à ses côtés. C'est la première fois, dans la présente série de visites de chefs d'Etat et de chefs de gouvernement à Ottawa à l'occasion du Centenaire, qu'une épouse de chef d'Etat prenait part à une conférence de presse de celui-ci.

L'arrivée de la princesse a marqué la fin des propos que tenait le prince. Pendant une dizaine de minutes, elle a raconté l'intérêt qu'elle porte à l'égard de la Croix-Rouge monégasque, dont elle est présidente, à un hospice pour vieillards à Monaco dont la construction vient d'être achevée, et à une association qui a nom l'Association des amis de l'enfance.

Ravissante de fraîcheur, très blanche de figure, vêtue d'une robe blanche et d'un chiffon de soie bleue sur la tête, la princesse Grace est l'ex-actrice de cinéma Grace Kelly, originaire de Philadelphie. Elle est âgée de 37 ans.

Invitée à dire si, comme ex-citoyenne des Etats-Unis, elle manquait à Monaco de quelque chose qui lui est cher, elle a dit: "Je regrette de ne plus voir les paysages d'automne d'Amérique.



LA REINE DU CARNAVAL --- Tessa Jardine, 17 ans, de Port d'Espagne à Trinidad est photographiée dans le costume qui lui a mérité le titre de Reine du Carnaval de Trinidad, cette année. La demoiselle et son fameux costume, tout de joyaux cousus, font partie de la revue "Toutes voiles dehors", présentement à l'affiche, à l'Autostade de l'Expo.

Le secret entoure la conférence au sommet

WASHINGTON (AFP) — La Maison blanche a refusé lundi de fournir la moindre indication sur le lieu et la date de la prochaine conférence "au sommet" qui doit réunir les chefs d'Etat ou de gouvernement dont les forces se battent au Vietnam, soit Etats-Unis, Corée du Sud, Philippines, Thaïlande, Australie, Nouvelle-Zélande et Sud-Vietnam.

Interrogé sur des informations de Bangkok selon lesquelles ces consultations se dérouleraient au mois d'octobre prochain dans la capitale thaïlandaise, le porte-parole de la Maison blanche, M. George Christian, s'est contenté de répondre: "Comme vous le savez, nous envisageons des rencontres de cette sorte de temps à autre mais je n'ai aucune précision à donner sur le site ou la date".

La dernière conférence au sommet s'était déroulée à Manille au mois d'octobre 1966.

Echange de prisonniers de guerre prochainement?

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a officiellement lancé lundi un appel au Front national de libération ainsi qu'au Nord-Vietnam pour qu'ils acceptent de procéder à un échange de prisonniers de guerre avec les Etats-Unis.

Un communiqué de la Maison-Blanche demande par ailleurs au FLN et aux autorités nord-vietnamiennes d'autoriser l'inspection des prisonniers et de rapatrier le plus rapidement possible les blessés et les malades, conformément aux clauses de la convention de Genève.

Le communiqué de la Maison-Blanche, remis lundi à la presse souligne que le gouvernement des Etats-Unis est "très vivement préoccupé" par le sort des Américains détenus par le Front national de libération et le Nord-Vietnam. Il rappelle que plus de 20 soldats américains et plusieurs civils seraient actuellement aux mains du FLN. D'autre part, plus de 160 militaires américains, pour la plupart des pilotes de l'aviation et de l'aéronavale, sont prisonniers au Nord-Vietnam. Plusieurs centaines d'autres sont considérés comme "manquants" parce que le FLN et le Nord-Viet am refusent de révéler les noms des prisonniers et ne les autorisent pas, en général, à envoyer du courrier.

Humanité

Le communiqué poursuit: "Nous sommes sérieusement préoccupés à la pensée que certains de ces prisonniers ne sont pas traités humainement. Les affirmations du contraire par le FLN et les Nord-Vietnamiens ne peuvent être vérifiées parce que des observateurs neutres ou des représentations de evers organismes tels que le Comité international de la Croix-Rouge n'ont jamais reçu la permission de visiter les prisonniers ou d'inspecter les lieux de détention".

La déclaration de la Maison-Blanche souligne par contre que les prisonniers vietcong et nord-vietnamiens aux mains du gouvernement sud - vietnamien sont placés dans des camps qui sont régulièrement inspectés par la CICR. Parmi ces prisonniers se trouvent de nombreux militaires capturés par les forces américaines et remis au gouvernement sud - vietnamien conformément à la Convention de Genève.

Les observateurs neutres ont pu constater qu'ils sont traités humainement. A de nombreuses reprises, des malades ou des blessés ont été remis en liberté et renvoyés au Nord-Vietnam.

En conséquence, les Etats-Unilancent un appel au FLN et au Nord-Vietnam pour qu'ils "autorisent une inspection impartiale de tous les prisonniers et leur demandent de rapatrier les malades et les blessés" conformément à la Convention de Genève.

La déclaration conclut: "Les gouvernements des Etats - Unis et du Vietnam ont souvent eu l'occasion en public et en privé, d'exprimer par des voies diverses leur souhait de procéder à un échange de prisonniers. Le gouvernement des Etats-Unis réitère ce souhait ainsi que sa volonté de discuter de tels échanges à tout moment et par tous les moyens opportuns, soit par le truchement d'intermédiaires ou bien directement, soit ouvertement, soit en privé".

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. George Christian, a refusé de répondre aux journalistes qui lui demandaient la raison et le moment choisis pour cet appel.

"Je laisse cela à votre jugement", a-t-il dit.

Marchand incite les citoyens a recevoir dignement de Gaulle

QUEBEC (PC)—Après les autorités du gouvernement provincial, les différents corps intermédiaires du Québec, c'est au ministre canadien de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, à inciter les citoyens de la belle province "à recevoir dignement et chaleureusement" le président de la République française, le général de Gaulle, lors de son passage dans la capitale dimanche et lundi prochains.

Dans un communiqué remis à la presse hier, le ministre souligne qu'en raison des liens historiques et culturels qui unissent le Québec et la France, "il est naturel que les Québecois reçoivent ce distingué visiteur d'une façon particulière".

"Pour nous, de préciser M. Marchand, il ne s'agit pas d'un chef d'Etat comme les autres.

Il représente la France, pays d'origine de nos ancêtres, et principal dépositaire d'importantes valeurs de civilisation que nous tenons à conserver".

En conséquence, de conclure le ministre canadien-français, les Québecois devraient donc se rendre nombreux à l'arrivée du général et le long des parcours qu'il suivra lors de sa visite officielle.

37 prisonniers périssent

JAY, Fla. (PA) — Trente-sept prisonniers sont morts, dimanche soir, lorsqu'un feu, allumé au cours d'une bagarre entre prisonniers a détruit un campement verrouillé de chantier de route de la prison nouvellement intégrée de cet Etat.

Quatorze des 51 détenus qui se trouvaient à l'intérieur de la bâtisse en flamme ont pu être sauvés. Cinq d'entre eux ont été hospitalisés à la suite de blessures graves.

M. G.C. Mayne, fils, adjoint du chef, a dit que le feu a pris naissance lorsque les prisonniers en se bagarrant ont sectionné une conduite de gaz et brisé une ampoule fluorescente.

L'étincelle de l'empoule mit le feu au gaz. M. Mayne a dit que les gardes sont allés chercher leurs armes lorsque la bataille éclata mais qu'ils revinrent à temps pour sauver 14 détenus.

La première alerte a été donnée à 10h42 du soir. Le campement fut rasé en huit minutes.

Les sauveteurs impuissants ont retirés des décombres fumantes 35 détenus plusieurs heures après l'incendie.

Un journaliste a rapporté avoir vu 19 victimes dans les douches où apparemment ils auraient vainement tenté de s'arroser pour se soustraire aux flammes.

Deux autres détenus se sont enfuis de la bâtisse en flammes et sont tombés raides morts sur la pelouse.

La FTQ appuie avec enthousiasme le projet d'enquête sur l'information

MONTREAL - C'est avec enthousiasme que la Fédération des Travailleurs du Québec appuie, par la voix de son secrétaire-général, M. Gérard Rancourt, le projet de l'Union canadienne des journalistes de langue française et de l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes d'associer les groupements préoccupés par les problèmes de l'information à une grande enquête sur cet aspect vital de notre vie démocratique.

Le porte-parole de la F.T.Q. estime qu'il convient de savoir gré aux "professionnels" de l'information d'avoir pris cette initiative à l'occasion du bill 282 autorisant la vente des entreprises de LA PRESSE à la CORPORATION DES VALEURS TRANS-CANADA.

M. Rancourt déclare partager les appréhensions légitimes des journalistes à l'endroit de cette transaction qui donne à une société financière le contrôle d'une part importante des organes d'information au Québec, et qui risque au surplus de les faire passer entre des mains étrangères au milieu à l'occasion d'autres transactions éventuelles qu ne nécessiteraient pas la sanction parlementaire.

Le secrétaire-général de la F.T.Q. considère que le phénomène de la concentration progressive de la propriété des organes d'information justifierait à lui seul l'ouverture d'une enquête sur les conditions d'existence d'une presse libre au Québec. Il souligne cependant que l'ACSJ et l'UCJLF font montre d'une louable maturité en élargissant d'eux-mêmes le débat public jusqu'à étendre le mandat d'une éventuelle commission d'enquête publique aux causes de malaise, qui, selon eux, caractérisent le domaine de l'information au Québec depuis plusieurs années.

M. Rancourt a lui-même rappelé que les grèves et convulsions internes qui ont ébranlé plusieurs organes d'information, se sont généralement soldées par une perte de confiance à l'endroit de la presse.

"Journaux et journalistes, dit-il, sont souvent en butte aux critiques de divers milieux, dont le mouvement syndical, sans qu'aucun organisme compétent et impartial puisse faire la part des griefs légitimes et de la pure intimidation. Nous croyons qu'une enquête publique aurait pour effet de sensibiliser l'opinion aux problèmes de l'information et de favoriser la réflexion des agents de l'information sur cet élément essentiel de notre société démocratique.

Le leader syndical suggère que la commission d'enquête proposée par les journalistes ait un mandat très large mais qu'elle s'intéresse plus particulièrement aux questions relatives:

A) A la propriété, à la gestion des organes de presse, ainsi qu'à leur concentration progressive entre les mains de quelques propriétaires, tant au plan régional qu'à l'échelle provinciale;

B) A la répartition dex organes de presse sur le territoire et à la façon dont les diverses régions sont desservies;

C)A la liberté d'information en général;

D) A certaines contraintes d'ordre juridique comme le subjudice, le huis-clos des cours de justice, la loi de la diffamation, etc.;

E) A certaines contraintes commerciales telle que la réclame commerciale et gouvernementale;

F) A l'Office d'information du Québec et, de façon plus générale, à l'accès aux informations gouvernementales;

G) Au secret professionnel des agents de l'information;

H) Au sous-équipement des organes de presse et à leur état de dépendance à l'endroit des services de presse publics et privés, ainsi que des agences de presse;

I) A la formation professionnelle et au perfectionnement des agents de l'information;

J) Aux situations de conflits d'intérêts dans lesquelles peuvent être placés des journalistes;

K) A l'adoption d'un code d'éthique professionnelle et à la création, par la profession, d'un conseil de presse comportant une représentation équitable du public;

L) A la participation éventuelle de journalistes professionnels à l'administration des organes de presse (co-gestion)

M) Aux conditions d'existence d'une presse populaire;

N) A tout autre aspect du problème pouvant intéresser la qualité, l'honnêteté, l'objectivité et l'impartialité de l'information au Québec.

Le secrétaire - général de la F.T.Q. estime qu'un tel projet d'enquête devrait recevoir l'appui tangible de toutes les associations intéressées à l'information, dont le mouvement syndical, de même que des pouvoirs publics et des sources privées de financement de la recherche. C'est là selon lui, la seule façon d'éviter à plus ou moins brève échéance, une enquête royale dont certains redoutent qu'elle puisse donner lieu, même indirectement, à une ingérence peu désirable de l'état dans le domaine vital de l'information.

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL

Nuit et jour, en fin de semaine et les jours de fête, des secrétaires-téléphonistes qualifiées répondent à chacun de vos appels et transmettent les messages que vous leur avez dictés.
Façon très efficace d'ajouter des $$ dans votre caisse enregistreuse, n'est-ce pas?
Service résidentiel ou commercial.



T·A·S

SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

GRANBY 372-5851 SHERBROOKE 569-6366

Ça, c'est une Volkswagen.



Mais joliment différente de la Volks.

Même si son apparence ne rappelle en rien la Volks, la Fastback a tout d'une Volkswagen.

Le moteur est à l'arrière et il est refroidi par air.

Le remplacement des pièces est extrêmement facile.

Et la consommation d'essence est très Volkswagen—32 milles au gallon.

Et tant qu'à faire une voiture plus belle, nous l'avons aussi faite plus grande.

La Fastback a deux coffres: un à l'avant, où la plupart des autos ont leur moteur et un à l'arrière, où la plupart des Volkswagen ont leur moteur. (Si vous vous demandez où nous avons mis le moteur, il est juste au-dessous du coffre arrière.)

Dans la Fastback, il y a également plus d'espace pour les passagers. Et l'intérieur est plus luxueux.

Avec une telle voiture, les gens changeront-ils l'idée qu'ils se sont faite d'une Volkswagen?

Nous ne pensons pas.

Après tout, ce n'est pas la plus belle des voitures.

Mais seulement la plus belle des Volkswagen.

GARAGE GEMME & ALIX INC., 385, rue Dufferin, Tél: 372-4763

SAINT-JEAN



REFECTION -- Le Palais de Justice de Saint-Jean subit présentement des transformations radicales. En effet, le ministère de la Justice du Québec a approuvé un agrandissement afin de donner une meilleure administration. On peut remarquer la partie de l'agrandissement.

Bernard subira son procès le 22 août

ST-JEAN--Joseph Bernard, un citoyen de la région de Sabrevois, devra subir son procès expéditif devant l'honorable juge André Régnier, le 22 août, sous l'accusation d'avoir fait de fausses déclarations.

Le procureur spécial de la couronne Me Jean Frédérick, s'est dit prêt à procéder pour le procès.

Cependant, Me Claude Trudeau, nouveau procureur de Joseph Bernard, a souligné qu'il avait reçu le mandat officiel et les documents de son client qu'hier matin, et qu'il n'était pas en mesure de procéder pour le procès.

Devant cette situation, le magistrat André Régnier a décidé de remettre au 22 août le procès de Joseph Bernard.

Le programme de l'été du Camping St-Edmond subit des changements

ST-JEAN --- Pour avoir perdu quelques jours au début, lors de l'installation d'un pemier campement à Clarenceville, tout le calendrier du Camping Saint-Edmond, été 1967, s'est trouvé bouleversé.

Les prochains départs sont donc ainsi prévus: du 20 au 27 juillet, les garçons des 8e et 9e années scolaires, du 30 juillet au 8 août les garçons de 12 et 13 ans et du 10 août au 19 août, tous les enfants de 10 à 16 ans qui n'ont encore pu prendre part aux camps d'été.

Pour les jeunes de 8 à 9 ans, déjà un camp s'est tenu qui se termine aujourd'hui. Les premiers participants en reviennent avec le regret du déjà vécu et ont une certaine hâte de veillir afin de revivre, l'an prochain des jours de grand air dans des conditions identiques.

Cependant, du 18 au 21 juillet, pour les gars et les filles de 8 et 9 ans, un camp mixte sous la responsabilité des cheftaines de camp, sera tenu à Sutton.

Puis du 24 au 31 juillet, un groupe de jeunes filles de 14 et 15 ans partira pour camper à leur tour et un autre groupe de filles de 12 et 13 ans partira du 3 au 10 août.

-PLACES DISPONIBLES-

Il y a encore des places disponibles pour les garçons de 10 à 16 ans qui ont suivi les cours de rattrapages de la régionale Honoré-Mercier et qui n'ont pu pour cette raison ou pour une autre partir plus tôt, au camp spécial du 10 au 19 aout. Ce camp aura plutôt une organisation genre "villégiature" et par cela même attirera les plus timorés qui n'osent vivre une expérience rudimentaire de camping.

Il y a aussi des places disponibles pour les jeunes filles de 14 ans et plus du 24 au 31 juillet et pour les plus jeunes, celles de 12 à 13 ans, du 3 au 10 août.

Les parents qui n'osent envoyer leurs enfants en vacances hors du foyer peuvent, s'ils le désirent s'informer auprès des membres du comité permanent du Camping Saint-Emond, sur les conditions de vie au camp, sur la discipline à respecter, sur les bases formatrices imposées à ces jeunes lâchés dans la nature, mais qui doivent avant tout en tirer une leçon; vivre sainement, dignement, fraternellement mais chrétiennement leurs vacances.

Autres nouvelles de St-Jean à lire en pages 2 et 14

Quel doit être le visage de l'Eglise?

ST-JEAN --- Tout au long d'un bulletin de vie chrétienne qui ressemble à un éditorial, M. l'abbé Léo Foster redéfinit, pour ceux qui ne veulent pas le comprendre, quel doit être le visage de l'Eglise, après le passage de Vatican II.

-LES "CHAPELLES" DANS L'EGLISE

Les chrétiens, d'après Vatican II, sont tiraillés du côté de la religion, les opinions les plus farfelues se confrontent à tous les niveaux; les diverses façons d'être des prêtres et de l'Eglise sont amenées sur la place publique où on ne manque pas de les stigmatiser.

On est loin de l'antique et traditionnelle solution juridique derrière le paravant de laquelle se faufilaient les consciences timorées. On sent que le terrain confortable de 1900 glisse... On regrette le passé...

Faut-il regretter ce passé qui nous échappe? D'aucuns prétendent que oui et s'accrochent à des schémas qui les empêchent d'évoluer; d'autres vont trop vite et risquent de tout compromettre.

Car, dans l'un et l'autre cas, la liberté religieuse qui se fonde sur une conscience bien éclairée n'a pas ce qu'il faut pour agir!

Et pourtant, déjà au soir de la première session de Vatican II, Mrg P.-E. Charbonneau, évêque de Hull, avait déjà mis ses chrétiens en garde contre une attitude de durcissement envers les changements que l'Eglise était en train d'opérer. Mgr Charbonneau demandait à tous d'essayer de s'adapter au jour le jour afin de n'être point pris au dépourvu lorsque le temps de la grande évolution se rait venu. L'évêque de Hull concluait ainsi sa conférence: "Demain, l'Eglise doit aller de l'avant. Demain, elle doit être la servante de tout ce Peuple de Dieu qu'elle doit influencer dans le bien. Un gros point d'interrogation me hante l'esprit: les chrétiens, eux, suivront-ils? Je n'en suis pas sûr. Et pourtant..."

Depuis 1961, bien des remous se sont créés ici ou là. Bien des gens ont résisté à toute cette adaptation que le Concile demande. Nous ne doutons pas de l'engagement chrétien de ces personnes; nous ne doutons pas de leur honnêteté. Mais encore faut-il qu'ils éclairent leur lanterne! On agit selon sa conscience, dit-on. Oui. Toutefois, la conscience on se doit de l'éclairer. C'est sur ce postulat de base que se fonde la liberté religieuse. Une liberté qu'on doit adapter au temps où l'on vit.

Quand on lit certains journaux dont VERS DEMAIN; Quand on regarde ou écoute les émissions radiophoniques ou télévisées des PELERINS DE SAINT-MICHEL, on se demande vraiment si les paroles de Mgr Charbonneau n'ont pas été prononcées spécialement pour eux. On pourra nous dire qu'il faut bien une droite très adroite pour équilibrer une gauche ensorcelante et insinueuse. Peut-être. Mais, ne faudrait-il pas davantage tendre à la pondération, au juste milieu en tout? Ce qui ne nous semble pas être l'apanage de cette "feuille de choux" qu'est Vers Demain, qui, en maints articles sent l'augustinisme (la chair mauvaise) et le jansénisme (vivons comme des anges en attendant l'heure du Seigneur) à plein nez.

Engagés dans le bien, les Pèlerins n'en sont pas encore à mettre leur esprit de service à la disposition de la communauté post-conciliaire Ils nous semblent venir d'un Concile de Trente mal compris. Et nous n'en voulons pour preuve qu'une des dernières livraisons où il est question de l'EXPO 67 qui serait une oeuvre du diable où il n'est point besoin d'aller (EXPO) pour se sauver. Cette attaque contre l'Expo vient après une propagande monstre du même journal en faveur des événements de Garabandal. C'est facile de se prendre pour le Saint-Esprit. Mais, nous nous demandons vraiment si c 'est la meilleure façon de faire évoluer la populace!·

Cet article sur l'EXPO signé Gilberte Côté est une salade où sont servis à l'ancienne tous les arguments-massue habituels sur le sexe et le communisme et qui, selon la doctrine de la signataire font de l'EXPO un endroit de perdition au lieu d'avoir été LE CENTRE DES RENCONTRES DE TOUS LES CHRETIENS DE LA TERRE. Un Centre où l'on aurait dû tenir les assises d'un Congrès Marial monstre pour fêter le cinquantenaire des apparitions de Fatima au lieu d'y étaler - pour le cinquantenaire de la Révolution Russe - les grands thèmes marxistes.

Personnellement, nous croyons aux événements de Fatima, au sérieux du message qui y a été livré. Mais, Expo 1967, c'est une Exposition Universelle, non un lieu de pèlerinage. Ou plutôt, si, un pèlerinage aux sources de la fraternité; un endroit où l'on se rend vraiment compte que les attitudes sectaires ne valent plus de nos jours. Tant et si bien que les huit (8) plus grandes Eglises y ont dressé "leur tente" et donnent au monde un témoignage chrétien d'unité et de charité. Pour sûr, le message du Pavillon Chrétien n'est pas facile à découvrir pour les gens compliquées. Mais, comme le Royaume de Dieu il est révélé aux simples et à ceux qui se font petits enfants.

C'est toutefois, en plein coeur de cette Exposition Universelle qui n'est pas un événement religieux, d'abord, que le Congrès mondial de l'Adoration Nocturne s'est tenu. Une activité qui a été connue des moins à l'avance et à laquelle tous les pèlerins pour un monde meilleur pouvaient participer afin d'amplifier ce mouvement d'amour envers d'Eucharistie

Dans le même article sur l'Expo, Mme Côté parle des "bunnies" et de la pègre internationale qui hanteraient la TERRE DES HOMMES. Nous ne sommes pas aveugles et pourtant, après visite de la majorité des Pavillons nous n'avons pas encore rencontré de "bunnies" à l'Expo. Et pour cause, il n'y en a pas. Cependant, pour s'en rendre compte il faut avoir un tant soit peu sorti et regardé autour de soi. Alors, on est moins porté à mélanger les essences. Toutefois, si on reste enclos dans sa tour d'ivoire; quand on vit avec des idées préconçues on se fait aisément et pas toujours de la bonne manière la conscience de tout le monde.

Quand à la pègre internationale, nous l'avons connue et reconnue bien avant l'Expo. Nous la côtoyons tous les jours Nos gardiens de la paix et de la sécurité public ont l'oeil ouvert depuis des dizaines d'années, à son sujet et pourtant, ils ne peuvent rien faire que de laisser les membres se liquider entre eux.

En fait, à côté de choses bonnes, beaucoup d'exagération, tous les mois, dans Vers Demain. Les Pèlerins de Saint-Michel qui rédigent cette feuille pourraient faire, il nous semble, beaucoup de bien à condition qu'ils s'ouvrent aux autres selon les méthodes suggérées par le Concile. A condition de collaborer avec eux qui ont quelqu'influence. Sera-ce possible pour les Pèlerins qui sont une Eglise dans la Grande Eglise, tout comme le sont les agnostiques et les pseudo-intellectualisants qui burinent à grands traits le visage vétuste de notre terre confédérée? L'un et l'autre groupe pourrait faire du bien et contribuer à épanouir la nation promouvoir un christianisme sain s'ils consentaient à collaborer. Car, si bon nombre de prétendus agnostiques ont pensé sortir de l'esclavage en quittant le christianisme (ce que nous avons appris par des conversations avec eux), nous savons qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient ailleurs. Par contre, les Pèlerins eux-mêmes se sentent mal à l'aise dans un monde où bien loin de coudoyer des anges ils se fracassent les ongles sur des réalités terre à terre d'où le spirituel pourrait émerger si on se donnait la main et essayait de s'adapter un peu tous les jours selon que nous le commande le Seigneur qui a voulu que nous soyons dans le monde, que nous y vivions, sans être du monde, c'est-à-dire sans nous attarder aux valeurs qui, en soi, nous éloignent de Dieu.

Sans doute, le prophétisme, les élans de vie personnels, la proclamation de la Parole ne sont pas le seul fait des prêtres et des évêques. Mais, à ce qu'il appert, dans chacun de leurs diocèses, seuls les évêques peuvent reconnaître les talents charismatiques particuliers. Eux seuls devront répondre de la garde du dépôt sacré au jour du Seigneur. Et, Dieu sait si les Evêques ont conscience de leurs devoirs. Dieu sait si, dans la préparation de l'EXPO, les évêques ont conjugué leurs efforts pour susciter le Comité d'Animation Pastorale de l'EXPO. Dieu sait s'il existe des Comités d'Accueuil et des Centres de Culte pour répondre aux besoins des chrétiens, des Catholiques qui nous visiteront. Si l'Expo avait été l'antre du diable on n'aurait pas déployé tant d'efforts.

L'important, il nous semble, pour le moment, c'est de vivre en 1967, chez nous dans un contexte sociologique donné, compte tenu de nos besoins et de nos disponibilités. Ce en quoi pêchent et les gens de la gauche et ceux de la droite: les premiers, que l'on voit trop souvent à la Télé, en important ici les théories qui ont bouleversé les pays d'Europe, il y a 75 ans, et, sans faire la moindre adaptation; les seconds en oubliant d'avancer avec le progrès; oubliant qu'ils ont à soumettre la création et à la faire rendre cent pour un. Si on a tant peur du communisme pourquoi ne pas employer ses méthodes en ce qu'elles ont de bon?

Sans doute, on s'adapte mieux quand on est plus jeune. Mais, c'est, il nous semble, rester adolescent que de tergiverser, de ruer dans les brancards alors qu'il devient essentiel de tirer tous ensemble. C'est la condition sine qua non du progrès, de l'adaptation. Et, c'est marcher allègrement, sous la gouverne de ceux qui en sont chargés, à la rencontre du Seigneur.

Vivre dans la grande Eglise est plus que nécessaire, de nos jours, alors qu'il est si facile de créer des chapelles de dévotions particulières qui nuisent au mouvement d'ensemble.

Et, encore une fois, même si ça va lentement pour les uns, même si ca va trop vite pour les autres, ayons confiance dans l'Eglise que nos Evêques sont en train de réorganiser. Eux-mêmes ont senti le besoin de travailler ensemble, de se sentir les coudes après avoir vécu pendant les quatre sessions conciliaires l'Aggiornamento de Vatican II. A eux tous, avec nous les chrétiens, ils sont une Eglise qui se veut plus belle, plus imprégnée d'amour, celle du Fils pour son Père.

Léo Foster, ptre.



INAUGURATION... Plusieurs personnalités politiques et civiles ont assisté à l'inauguration d'un nouveau kiosque touristique dans la municipalité de Sabrevois. Ce kiosque, propriété du ministère du Tourisme du Québec, est situé sur la route nationale 7, à côté du musée de Honoré-Mercier. Nous remarquons sur la photo, première rangée, de gauche à droite: M. Bernard Larocque, directeur des permis et règlements au Québec; M. Rémi Lépine, fonctionnaire au ministère du Tourisme du Québec; Mme Alfred Croisetière; Me Alfred Croisetière, député provincial du comté d'Iberville; M. Jean Villeneuve, maire de la municipalité de Sabrevois; M. Yvon Hamel, député provincial du comté de Rouville; Me Rodolphe Fournier, instigateur de la maison historique de Honoré-Mercier; Mme Michel Monat et M. Gilles Plouffe et son fils, ingénieur divisionnaire à la voirie provinciale pour le comté d'Iberville. Deuxième rangée, dans le même ordre habituel: M. S.H. Jones, inspecteur municipal à Sabrevois; M. Michel Monat, maire de la ville d'Iberville; M. Benoît Rome, secrétaire de M. Croisetière; M. Wilfrid Lefebvre, conseiller de Sabrevois; M. Jean-Maurice Bergeron, maire de la paroisse de St-Alexandre; M. Paul-Emile Léger, conseiller de Sabrevois; M. Maurice-M. Gamache, président de la Chambre de commerce d'Iberville; M. Joseph Lanoue, maire de St-Sébastien; M. Marcel Chouinard, commissaire d'école d'Iberville; M. Louis Kelley, maire de la paroisse St-Athanase et M. Adélard Breton, contremaître général à la voirie provinciale pour le comté d'Iberville.

IBERVILLE

Les SSJB de St-Jean rendront hommage à de Gaulle, le 24

ST-JEAN - La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean organise un voyage à Berthier afin de rencontrer le président de Gaulle, qui, de France, viendra et voyagera à travers le Québec.

A l'occasion du voyage du chef d'Etat français, les sociétés nationales françaises du Québec iront le rencontrer et lui manifester leur admiration.

La section SSJB de Saint-Jean met à la disposition de ses membres et amis deux autobus, transport gratuit, pour le lundi, 24 juillet, jour mémorable entre tous.

Le départ de Saint-Jean aura lieu à 1 heure 30 p.m. de la Place du Marché à Saint-Jean. D'avance il est recommandé à ceux qui veulent participer au voyage de réserver leur place. Il n'y aura que deux autobus dont les places seront offertes. Au cas où un troisième autobus devrait être réservé, ce qui est souhaité par les organisateurs, les places seront payantes.

Pour réserver votre passage, appelez au plus tôt soit: M. Roméo Lapointe à 347-4697, soit M. Paul Hemmings à 347-1146 ou 346-5781, soit M. Georges Hébert à 346-6493 soit encore Mme Vaillancourt à 346-4108.

Le FTEQ, un nouvel échelon dans la vie culturelle de la province

ST-JEAN -- Si l'année de l'Expo nous amène au Québec une période culturelle très intense, plusieurs n'en ont que davantage la nostalgie d'une vie culturelle permanente et répandue à la grandeur de la province.

Car Montréal et Québec continueront à foisonner en activités culturelles, grâce à l'élan qu'elles se sont donné en ce domaine. Mais qu'en sera-t-il des petits centres, des régions moins privilégiées à qui l'on parle actuellement de culture et qui demeurent éloignées des noyaux culturels?

Au moment où l'on se résignerait à vouer ces régions à une nouvelle ère de tarissement surgit et croit déjà aux limites de l'Estrie un mouvement théâtral de fort bon augure: le FTEQ.

Fondé l'an dernier, le Festival du Théâtre Etudiant du Québec a son siège dans une petite ville pittoresque et surprenante de la Belle Province: Lac-Mégantic.

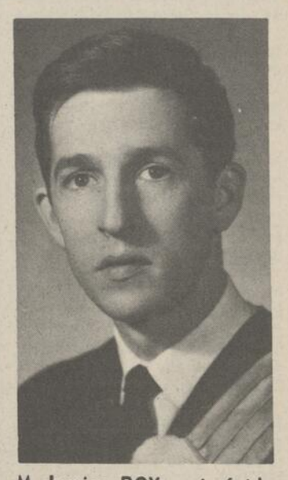
Annoncé par une publicité en sourdine lors de sa fondation, il suscitera l'intérêt et l'enthousiasme de quelques grands maîtres du théâtre du Québec.

Aussi insolite que puisse paraître la chose, ce nouveau festival semble devoir renouveler et renforcer la vie théâtrale au Québec.

Le FTEQ réunit des troupes de théâtre étudiant venues de Rimouski, de Trois-Rivières, de St-Jean d'Iberville et de Montréal, de même qu'une troupe hors concours: le Théâtre d'Art de Ste-Foy.

Les participants, en plus d'offrir au public les spectacles qu'ils ont montés, vivront une semaine de camp-clinique aux abords du lac-Mégantic où leurs seront dispensés des cours théoriques et pratiques par quelques grandes personnalités de notre monde théâtral provincial, soucieuses de donner plein essor à une initiative aussi jeune et prometteuse et de travailler enfin à une réalisation concrète de décentralisation de la culture au Québec.

Ainsi, grâce à une équipe d'artisans de Lac-Mégantic qui présentèrent l'an dernier leur projet à M. Guy Beaulne, directeur de l'enseignement artistique aux Affaires culturelles à Québec, a-t-on là nette impression d'assister à un pas de géant dans notre histoire culturelle.



M. Lucien ROY, qui réside à Iberville, a passé ses examens du Barreau et a été assermenté. M. Roy a obtenu son baccalauréat ès arts à l'Université de Sherbrooke et sa licence en Droit à l'Université de Montréal. Le nouvel avocat est le fils de M. et Mme Paul-Omer Roy, de Bedford.

Procès remis

ST-JEAN--Le procès expéditif de Conrad Bouchard, ex-chanteur de cabaret, a été ajourné au 31 juillet par le magistrat André Régnier.

Le procureur de la couronne, Me Henri Choinière, a révélé qu'il n'avait reçu aucune communication officielle du ministère de la Justice, concernant le plaidoyer de culpabilité enregistré à Québec, en rapport avec l'accusation de fraude qui pèse contre Conrad Bouchard dans le district judiciaire d'Iberville.

Les procureurs de Bouchard sont Mes Raymond Daoust et Roland Blais, de Montréal.

M. Jean Coderre est acquitté

ST-JEAN--Le juge André Régnier, siégeant en Cour de magistrat pour le district judiciaire d'Iberville, a décidé de renvoyer une plainte de facultés affaiblies contre la personne de M. Jean Coderre.

Me Henri Choinière, substitut du ministre de la Justice, a révélé que la couronne n'avait aucune preuve à offrir en poursuite et ainsi demanda le retrait de cette plainte.

Un cycliste est blessé légèrement

ST-JEAN - Un cycliste de 16 ans, Charles Goupil, demeurant au 381, de la 9e avenue, à Iberville, a été blessé légèrement, sur la route 9B, à Saint-Jean, lorsqu'il fut happé par une voiture.

L'automobile impliquée dans cet accident était conduite par M. Donald Paterson, du 4909, rue Claranald, Montréal.

C'est l'agent Jean - Jacques Duquette, de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, qui a fait les constatations d'usage.

Siège à Saint-Jean

ST-JEAN -- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Faille Automobile Inc.", avec un capital total de $40,000.

Le siège social de la compagnie est à St-Jean.

Le but est de faire affaires comme garagistes et faire le commerce d'automobiles moteurs, machines et tous leurs accessoires et parties.

Aumônier général

ST-JEAN -- M. l'abbé Fernand Ostiguy vient d'être nommé aumônier général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Nonobstant ses nouvelles fonctions comme aumônier général, M. l'abbé Ostiguy continuera d'occuper son poste de directeur de la pastorale scolaire à la régionale de Lignery à l'élémentaire et au secondaire.

Son état de santé l'empêche de se présenter devant la Cour

ST-JEAN---Rodrigue Provost, de la région de Napierville, devra se présenter devant le tribunal le 21 août, pour connaître sa sentence.

Hier matin, le procureur de l'inculpé, Me Pierre Sabourin a dit que son client ne pouvait absolument pas se présenter au tribunal à cause de son état de santé.

Selon Me Pierre Sabourin, Rodrigue Provost aurait subi deux crises cardiaques en l'espace de peu de jours.

Me Sabourin a suggéré qu'une sentence suspendue serait appropriée pour le cas de Provost et pour la société en général.

Par ailleurs, Me Henri Choinière, représentant du ministère public, a dit que Rodrigue Provost avait plaidé coupable le 8 mai courant à une accusation de voies de fait sur la personne de son épouse.

Devant les explications du procureur de la défense concernant l'état de santé du prévenu, Me Henri Choinière a demandé au juge André Régnier un ajournement quant à la sentence afin que la couronne puisse faire enquête et obtenir un certificat médical pour Rodrigue Provost.

Le commerce sur le Pacifique s'amplifiera d'ici 25 ans

Par TOM CARNEY

VICTORIA (PC) — M. Ralph Loffmark, ministre du Commerce de la Colombie-Britannique, est convaincu que si aujourd'hui la plus importante partie de la circulation se fait à travers l'Atlantique, cette situation sera changée d'ici 25 ans au profit de la zone du Pacifique.

Selon le ministre, ce changement est inévitable, puisque "les plus importantes ressources relevées comme les plus grandes concentrations démographiques sont situées le long du Pacifique."

Les remarques de M. Loffmark reflète la conviction du gouvernement de sa province que l'avenir, tant de la Colombie-Britannique que du Canada, se dessine sur la côte du Pacifique.

Ce commerce atteint déjà approximativement $500 millions et le ministre colombien prédit que dès 1975, il sera de $800 millions par année.

Pourtant les autorités de la Colombie-Britannique ne sont pas satisfaites et considèrent qu'Ottawa néglige la promotion du commerce sur le Pacifique.

"Ottawa, affirme un haut fonctionnaire provincial, n'accorde pas à cette question autant d'importance que le fait la

Tout indique que la province occidentale lancera bientôt une campagne visant à forcer Ottawa à former un complexe commercial sur le Pacifique. La province poussera son action selon l'évolution des résultats du Kennedy Round, y compris d'éventuelles réductions tarifaires massives.

La Colombie-Britannique, explique le fonctionnaire, se sentirait d'autant plus justifiée de demander un complexe commercial du Pacifique que "peut-être, à la longue, le mouvement provincial en ce sens sera plus dans l'intérêt national que l'est le mouvement national."

La Colombie pourrait sans trop de difficultés entamer des négociations et conclure des ententes entre hommes d'affaires d'ici et de l'étranger, puisque "rien n'empêche la négociation directe en autant qu'elle soit faite dans le cadre de la Confédération".

Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a d'ailleurs publié, avec huit rééditions depuis 1962, une sorte de "guide commercial à l'intention des hommes d'affaires colombiens."

L'ouvrage présente notamment des renseignements précis sur les marchés étrangers qui pourraient être exploités mais qui ne le sont pas:

"Californie: un marché de 380,000 tonnes de contreplaqué que le Canada ne dessert pas.

"Chine continentale: débouchés incroyables pour des produits du cuir.

"Colombie: matériaux pour la fabrication d'insecticides, d'engrais et de matières plastiques; produits pharmaceutiques."

Bien que surpris de voir un gouvernement provincial émettre de tels renseignements, les hommes d'affaires en font leur profit.

Dans les milieux gouvernementaux provinciaux, on ne se gêne pas pour parler des chances qu'a perdues ou que perd le gouvernement fédéral en voulant concentrer ses efforts sur le commerce atlantique et la protection de l'industrie de l'Est du Canada, au détriment du développement de l'Ouest.

Promotion maritime

On cite comme exemple un projet que préconisait la Colombie-Britannique et qui aurait consisté en un navire commercial, sorte de foire internationale flottante qui se serait promenée sur le Pacifique en des ports comme Singapour pour y mousser le commerce entre le Canada et les pays du Pacifique. La province offrit le navire, mais Ottawa répondit qu'il ne pouvait défrayer les dépenses de l'entreprise.

Pour le gouvernement provincial, Ottawa manque le bateau en ne travaillant pas à accroître son commerce avec les pays du Pacifique, comme les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays supposément sous-développés de l'Amérique du Sud, la Chine, l'Indonésie, le Pacifique-Sud et les Philippines.

Pour le Colombie-Britannique, le plus gros client après les Etats-Unis est le Japon dont les achats totalisent $350 millions annuellement, ce chiffre progressant de 20 pour-cent chaque année.

Le gouvernement provincial n'est pas sans savoir que l'économie en rapide croissance de la Colombie-Britannique est due en grande partie aux achats du Japon, qui vient chercher le quart de la production totale des mines.

Le Japon a de plus investi des capitaux substantiels dans des industries allant de la pêche à la baleine à la production de bois de pulpe. On estime qu'en 1975, les investissements japonais dans cette province de l'Ouest canadien atteindront le millard de dollars.

Un marché commun?

Si les autorités de la Colombie-Britannique ne cachent pas leurs préoccupations, bien malin qui pourrait prédire de quelle façon cette province augmentera son commerce extérieur. Par une sorte de marché commun du Pacifique?

Le ministre du Commerce n'entrevoit pas cette hypothèse d'une zone de libre échange pour un avenir prévisible. Un tel marché commun, dit-il, impliquerait des crédits d'établissement sur une échelle telle que certains pays de l'Europe de l'Ouest devraient être inclus dans la zone.

A son point de vue, le meilleur dérivatif à cette formule du marché commun serait un certain nombre d'ententes commerciales bilatérales liant des pays bien déterminés pour des catégories commerciales bien spécifiques.

"Je crois qu'un bloc commercial du Pacifique doit engager le Japon, Hong-Kong, l'Inde, le Canada, les Etats-Unis et l'Australie", dit-il.

"Je crois, ajoute-t-il, que bien peu de pays du monde sont à ce point complémentaires sur les plans géographique et économique qu'ils puissent établir une entente commerciale bien balancée. Une telle balance requiert souvent trois pays ou plus".

Le bloc commercial que recherche la Colombie - Britannique est peut-être bien loin de ce que veut le gouvernement fédéral.

Dans un discours devant la Chambre de commerce internationale à Montréal, le premier ministre Pearson a exprimé l'avis que tout progrès futur "dans la réduction des barrières tarifaires devra se faire sur une base mondiale."

Les restrictions

Pour M. Loffmark, le problème des ententes multilatéraleles est plus complexe et les réductions tarifaires ne sont pas automatiquement des remèdes à tous les maux.

Plusieurs pays accordent avec beaucoup de parcimonie les permis d'importation et l'accès aux devises étrangères. Même des clients éventuels, offrant des tarifs peu élevés, ne peuvent acheter des produits canadiens si leur pays réduit les importations par quelque moyen que ce soit.

En 1965, par exemple, le Japon a importé pour $278,228,936 de produits canadiens mais n'a pu vendre au Canada que pour $76,508,160. Et selon les chiffres actuels, cette marge va en s'élargissant.

En Colombie-Britannique, on dit que les restrictions que pratique le Canada envers les produits japonais sont destinées à protéger les manufacturiers ontariens et nuisent par conséquent à l'expansion du commerce sur le Pacifique. Il est bien évident, disent les autorités colombiennes, que le commerce entre la Colombie - Britannique et le Japon n'atteindra jamais son sommet possible tant que les produits japonais subiront des restrictions au profit de l'Est du Canada.

Et l'on croit, au niveau provincial, qu'Ottawa ne semble pas prêt à des changements rapides en cette matière.

Wilf Sherwood, directeur des ventes à la compagnie Nissan Canada dont la compagnie-mère de Tokyo a vendu l'an dernier 2,000 voitures Datsun au Canada, considère que "nous ne pouvons nous attendre à ce que le Japon achète notre blé, nos produits miniers ou nos engrais, si nous ne lui donnons pas les moyens de nous payer."

Le "mais" du GATT

Le commerce du Pacifique est également confronté avec d'autres problèmes. Ainsi, selon M. Loffmark, l'Entente générale sur les tarifs et le commerce (GATT) peut être un facteur restrictif si elle est basée sur des ententes bilatérales.

Les ententes de GATT seront vraisemblablement revisées à la lumière du Kennedy Round, mais généralement parlant, deux pays ne peuvent réduire arbitrairement leurs taux en-deçà d'un certain niveau sans déroger aux ententes du GATT.

Le procureur général Robert Bonner, autre partisan de la zone commerciale pacifique, considère aussi qu'en théorie, "il est vrai que les nations du cercle du Pacifique offrent un important filon de possibilités clmmerciales inexploitées."

Pourtant il ajoute qu'en "termes pratiques, le produit national brut de plusieurs nations du cercle du Pacifique est si bas qu'on ne peut envisager comme possibilité immédiate leur participation à un échange commercial.

"Il faudra d'abord et immédiatement voir à augmenter le PNB de ces pays," ajoute-t-il.

Il ne saurait être question de libre échange entre des pays aux capacités économiques dissemblables, dit M. Bonner, parce que "ce ne serait que du colonialisme sous une forme différente.

"ce n'est pas parce qu'il y a des problèmes, conclut pourtant le procureur général, que le Canada ne devrait pas travailler à devenir un pays plus fort sur le plan du commerce international."

Le repeinturage des dessous de corniches

QUEBEC -- Le décollements de peinture sous les corniches ou les dessous d'avant-toit sont très fréquents et on les attribues à tort au manque de qualité des peintures utilisées. Cette fausse conception provient du fait que les premières couches tiennent ordinairement bien et que ce sont les dernières couches appliquées qui se détachent. Ces décollements sont le plus souvent le manque de préparation convenable des surfaces à repeindre.

Remarquez qu'ordinairement ces décollements entre couches ne se manifestent pas sur les surfaces exposées aux intempéries: murs, volets, chassis et toitures, parce que ces surfaces sont brûlées par le soleil et lavées par les pluies. Ce n'est pas le cas pour les surfaces horizontales inférieures et on comprend alors la nécessité qu'il y a de laver ces surfaces avant de les reprindre afin d'éliminer les suies et autres matières qui s'y accumulent et qui ne sont pas toujours apparentes.

Le grattage et le sablage des peintures qui s'écaillent sont indispensables si on veut reprendre le peinturage de façon satisfaisante mais un lavage à l'eau de ces surfaces après ces opérations essentielles constitue une meilleure assurance de travaux réussis. Rappelons que toute ancienne peinture qui n'aura pas été enlevée reste susceptible de décoller et d'entrainer avec elle les nouvelles couches de peinture.

Ne pas confondre l'effeuillement entre les couches décrit ici et le pelage de toutes les couches à partir du bois. Ce dernier trouble, attribuable à l'humidité ou à la condensation. ne peut être évité et corrigé que par une aération convenable de l'entre-toit. On doit également s'assurer que le toit ne coule pas, que les solins sont intacts et les dalles et gouttières bien étanches et dégagées afin d'éliminer toute infiltration d'eau.

ENDETTÉ JUSQU'AU COU ?



SURVEILLEZ
NOS ANNONCES
D'ARGENT À PRÊTER
OU UTILISEZ
NOTRE NOUVELLE
RUBRIQUE NUMÉROTÉE
100- ARGENT DEMANDÉ

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

AGENTS DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE

Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence

Divers ministères — Postes à Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MLNICIPALES

—Effectuer des recherches sur les variables économiques et financières à considérer dans le processus de regroupement municipal.
—Formation universitaire en économique ou en urbanisme.
—Concours 67PA-2105.

MINISTERE DE L'EDUCATION

A.—Effectuer des études relatives au financement de l'enseignement.
—Formation universitaire, de préférence en économique.

B.—Participer aux projets de recherche et d'inventaire dans divers secteurs de l'éducation des adultes.
—Formation universitaire en sociologie ou en science politique.

C.—Participer à l'étude des besoins des universités en regard des facteurs tant financiers que sociologiques et économiques.
—Formation universitaire de préférence en économique et quelques années d'expérience.
—Concours 67PE-2105.

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL

A.—Effectuer des études sur les problèmes socio-économiques dans le domaine du bien-être social.
—Formation universitaire dans l'une ou l'autre des sciences sociables.

B.—Effectuer des recherches sur le personnel des institutions de bien-être.
—Formation universitaire dans l'une ou l'autre des sciences sociales.

C.—Participer à l'élaboration d'un système de cueillette de l'information statistique.
—Formation universitaire en mathématiques et connaissances de la programmation.
—Concours 67PF-2105.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

A.—Effectuer et diriger des travaux de recherche reliés au développement économique et à la promotion industrielle.
—Formation universitaire en économique et plusieurs années d'expérience en recherches appliquées.

B.—Effectuer des travaux de recherche et d'analyse dans le domaine de la prévision économique.
—Formation universitaire en économique et quelques années d'expérience.
—Concours 67PI-2105.

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

—Participer aux plans de mise en valeur des ressources locales du Nouveau-Québec. Séjours occasionnels dans le Grand Nord.
—Formation universitaire de préférence en économique.
—Concours 67PR-2105.

MINISTERE DU TRAVAIL

A.—Diriger l'exécution de projets de recherche en économie du travail.
—Formation universitaire en économique et quelques années d'expérience pertinente.

B.—Effectuer des recherches de base en économie du travail.
—Formation universitaire en économique.

C.—Effectuer des recherches de base en sociologie du travail.
—Formation universitaire en sociologie ou dans une des autres sciences sociales.
—Concours 67PT-2105.
—S'inscrire immédiatement.

DU PERSONNEL

CONSEILLER JURIDIQUE — Traitement initial jusqu'à $12,215 selon la compétence. Ministère de la Justice: Québec et Montréal — Conseiller les autorités sur toute question de droit. Collaborer à la rédaction de la législation. Représenter les ministères devant les tribunaux et les commissions d'enquête. — Etre membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires. — Concours 67P-2115. S'inscrire immédiatement.

CONCILIATEUR — Traitement initial de $6,315 à $12,300 selon la compétence. Ministère du Travail: Québec et Montréal. — Veiller à l'application du Code du Travail en matière de règlement des mésententes dans les relations patronales-ouvrières. — Diplôme en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail. — Concours 67P-2114. S'inscrire immédiatement.

ADJOINT AU SURINTENDANT (Service du Courtage immobilier du Québec) — Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Secrétariat de la Province. Un poste à Québec et un poste à Montréal. — Veiller à l'application de la Loi du courtage immobilier. Etablir un système de recherches du marché de l'immeuble. — Diplôme en sciences commerciales (option gestion des entreprises) ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine du courtage immobilier. — Concours 67PC-2111. S'inscrire immédiatement.

MEDECIN VETERINAIRE — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions de la province. — Inspection, vulgarisation et recherche dans la prévention et la répression des maladies animales à des fins de salubrité des aliments. — Etre membre du Collège des médecins vétérinaires du Québec. — Concours 67P-2121. S'inscrire immédiatement.

TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE — Traitement initial de $3,250 à $5,230 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts. Postes à Québec. — Production et interprétation de photographies aériennes. Photogrammétrie. — 11e année d'études et 2 ans d'expérience pertinente. — Concours 67S-5451. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE — Jusqu'à $14,000 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec. — Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur. — Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation. — Concours 67P-2108. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS — Jusqu'à $14,000 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec — Etude et analyse des méthodes de travail en vue d'une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles. — Formation universitaire dans une discipline appropriée; ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse des procédés administratifs. — Concours 67PP-2108. S'inscrire immédiatement.

SPECIALISTES EN SCIENCES DE L'EDUCATION (Direction générale de la formation des maitres) — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education: Québec et Montréal. — Elaboration de programmes d'études et d'examens et coordination de l'enseignement; ou application des politiques du ministère et travail d'inspection; ou administration des écoles en fonction des exigences pédagogiques et collaboration à la préparation des budgets. — Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétente reconnue en éducation; de préférence détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés. Maitrise de la langue anglaise. — Concours 67PD-2123. S'inscrire avant le 24 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (Enseignement élémentaire et secondaire) — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education: Québec et Montréal. — Etablir des programmes d'études, fixer des normes pédagogiques et didactiques, entreprendre des recherches, diriger la préparation d'examens annuels. — Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée; ou expérience exceptionnelle. De préférence, détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés, et maitriser la langue anglaise. — Concours 67PE-2123. S'inscrire avant le 24 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (Institut de recherche pédagogique) — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education: Québec et Montréal. — Entreprendre dans les secteurs de la pédagogie les recherches nécessaires aux besoins du système d'éducation du Québec, évaluer les projets de recherche soumis, conseiller les intéressés et participer à leurs travaux. — Détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat en sciences de l'éducation ou en sciences de l'homme; ou, en plus d'une licence ou d'une maitrise, posséder une expérience exceptionnelle dans les mêmes domaines. Bonne connaissance de la langue anglaise. — Concours 67PI-2123. S'inscrire avant le 24 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

INSPECTEUR D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES — Traitement initial de $6,405 à $7,905 selon la compétence. Ministère du Travail: Québec et Montréal. — Veiller à l'application des lois et des règlements concernant les installations électriques des bâtiments. — Diplôme d'un institut de technologie en électricité et 6 ans d'expérience pertinente; ou certificat d'une école de métier en électricité et 10 ans d'expérience; ou une 9e année et 12 ans d'expérience. Licence de compagnon du Bureau des examinateurs des électriciens. Age minimum: 27 ans. — — Concours 67P-5429. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

INSPECTEURS DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX ET DES EDIFICES PUBLICS — Traitement initial de $6,405 à $7,905 selon la compétence. Ministère du Travail. Postes à Montréal. — Veiller à l'application des lois et des règlements de sécurité et d'hygiène des édifices publics. — Diplôme d'un institut de technologie et 7 ans d'expérience pertinente; ou 11e année et 13 ans d'expérience. Age minimum: 27 ans. — Concours 67P-5427. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

INSPECTEUR D'ASCENSEURS ET DE MONTE-CHARGE — Traitement initial de $6,405 à $7,905 selon la compétence. Ministère du Travail. — Veiller à l'application des lois et des règlements de sécurité concernant les ascenseurs et les monte-charge des édifices publics. — Diplôme d'un institut de technologie et 7 ans d'expérience pertinente; ou 3 ans d'études post-secondaires avec matières dominantes en mathématiques et en sciences et 7 ans d'expérience; ou 11e année et 13 ans d'expérience pertinente. Connaissance suffisante de la langue anglaise. Age minimum: 27 ans. — Concours 67PA-5427. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

INSPECTEUR EN HYGIENE PUBLIQUE — Traitement initial de $4,140 à $5,540 selon la compétence. Divers ministères: régions administratives de Québec, Cantons de l'Est, Montréal, Outaouais et éventuellement ailleurs dans la province. — Contrôler la salubrité des aliments et l'hygiène des milieux. — 11e année d'études, avec matières dominantes en sciences, et 6 ans d'expérience reliée aux activités de l'inspecteur. — Concours 67P-5428. S'inscrire immédiatement.

EXAMINATEUR AU BUREAU DES VEHICULES-AUTOMOBILES — Traitement initial de $4,135 à $5,235 selon la compétence. Ministère des Transports et Communications: postes à Joliette, St-Jérôme, Victoriaville, Sorel, Montréal. — Faire subir les examens pour l'obtention de permis de conduire. — 11e année d'études. 6 ans d'expérience partiellement reliée à la fonction. Age: au moins 23 ans. — Concours 67P-5420. S'inscrire avant le 21 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

AGENTS DE LA GESTION FINANCIERE — Traitement initial jusqu'à $11,780 selon la compétence. — Comptables-vérificateurs. Divers ministères: Québec et Montréal. — Agents de budget au ministère des Finances. — Licence ou maitrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. — Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

DACTYLOGRAPHE ET STENO-DACTYLOGRAPHE — Traitement initial jusqu'à $3,945 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal. — Dactylographe: 10e année d'études. Concours 67P-5417. — Sténo-dactylographe: 11e année d'études (supplément de $600 ou $700 à Montréal). Concours 67P-5418. — S'inscrire immédiatement.

SECRETAIRE BILINGUE A L'ETRANGER — Traitement initial de $4,140 à $5,540 selon la compétence, plus indemnités de séjour à l'étranger jusqu'à $4,000. Délégations du Québec: Londres et New York. — Travaux de sténodactylographie en français et en anglais auprès des fonctionnaires supérieurs. Correspondance. Classement des dossiers. Accueil des visiteurs. — Formation secondaire et quelques années d'expérience du travail de secrétariat. Maitrise de la langue anglaise. Qualités personnelles appropriées. Limite d'âge: 23-25 ans. Engagement minimum de trois ans à l'étranger. — Concours 67S-5418. S'inscrire avant le 4 août 1967.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

PROJET 4157-67

Erection d'un système d'éclairage sur la route No 11 dans la ville de Laval, comté de Fabre.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

EDDY MONETTE, ING.,
Sous-Ministre.

Ministère de l'Education

Des soumissions cachetées seront reçues pour des contrats d'entretien pour une période de huit mois (1er avril 1967 au 30 mars 1968) aux écoles d'Enseignement professionnel suivantes:

1) **Ecole de Métiers de Verdun.**
2) **Ecole de Métiers de Donnacona.**
3) **Ecole de Métiers de Québec Section Ouest.**
4) **Ecole de Métiers Jacques-Cartier.**
5) **Ecole de Métiers Commerciaux (Montréal).**
6) **Institut de Technologie de Sherbrooke.**

Les documents préparés par le Ministère de l'Education peuvent être obtenus moyennant un dépôt de $50.00 sous forme de mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, le ou après le 15 juillet 1967, au bureau du Ministère de l'Education, 585 est, Boulevard Charest, Québec, P.Q.

Les soumissions cachetées des entrepreneurs devront être remises le ou avant le 28 juillet 1967, à 4.00 p.m. au:

Ministère de l'Education,
Direction Générale de l'Equipement,
585 est, boulevard Charest,
Québec.

Pour être considérée, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission équivalent à 10% de la soumission. Ce chèque doit être fait à l'ordre du Ministre des Finances.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Le ministère de l'Education n'est pas tenu à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

JEAN-MARIE BEAUCHEMIN,
Sous-ministre adjoint.

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

SGF 32

CONSTRUCTION D'UNE PASSE MIGRATOIRE AU GRAND-SAULT SUR LA RIVIERE MADELEINE COMTE DE GASPE-NORD

Sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Cautionnement de soumission requis: 10 pour-cent du montant total de la soumission.

Les plans et devis, formules et documents de soumission peuvent être examinés et obtenus sur demande au :

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,
Service de la Faune,
a/s de M. Renald Nadeau ,ingénieur,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

Un dépôt par chèque visé au montant de $50.00 à l'ordre du Ministre des Finances du gouvernement du Québec est requis pour l'obtention de ces plans et devis. Ce dépôt ne sera remboursé qu'à ceux qui auront présenté une soumission et retourné les documents avant le 4 août 1967.

Clôture des soumissions à 15:00 heures, heure Avancée de l'Est, le 4 août 1967.

Le Sous-ministre
GILLES CHARRON

Fluctuations de la bourse

Montréal

MONTREAL (PC) — La tendance est demeurée indécise au cours d'échanges modérés lundi à la Bourse de Montréal alors que l'indice général est demeuré inchangé et qu'il a été mixte dans la plupart des divers secteurs.

Le nombre des avances a surpassé celui des déclins par 59 contre 43 à la Bourse de Montréal et par 36 contre 22 à la Bourse Canadienne.

Un courtier a déclaré que le marché des obligations avait été le premier affecté, surtout que les prix fléchissent depuis le début de l'année pendant que le taux d'intérêt a tendance à augmenter de façon régulière.

"Un marché des obligations en mauvais état et en même temps un marché des valeurs en progrès, ceci ne s'est jamais produit. La restriction de la monnaie a tué tous les espoirs d'un retour à un marché à la hausse", a-t-il dit.

Falconbridge Nickel a remporté le gain le plus important de la séance grimpant de 4 points à 90 pour 554 actions. Dome Pete, un gagnant de 8 3-4 points la semaine dernière, a avancé de 1 3-4 point à 64 1-2 et Steel of Canada de 1 1-8 à 23 7-8.

Dominion Stores, la plus active des industrielles, a ajouté 1-2 à 17 7-8.

International Nickel a perdu 1 1-4 point à 106 1-4 et Hudson Bay Mining 1 point à 63. Dominion Bridge a cédé 5-8 à 17 1-4 et Alcan de même que Banque Impériale de Commerce ont perdu 1-2 chacune à 29 7-8 et 64 3-4 respectivement.

A la Bourse Canadienne, Glen Lake Silver a grimpé de 30 cents à $2,50 et Ranger de 28 cents à $3.

Aux industrielles, 206,500 actions ont changé de mains et 617,100 aux mines et pétroles, en comparaison de 245,669 et 818,537 vendredi.

Aux indices, les industrielles ont progressé de .08 à 168,54; les banques de .03 à 125.25; les papiers de .40 à 110,99; les services ont cédé .32 à 148,68. L'indice général est inchangé à 160,52.

Toronto

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'Ouest ont réalisé des gains substantiels au cours d'échanges modérés à la Bourse de Toronto lundi.

Dome a grimpé de 2 3-4 à 64 1-2, Scurry-Rainbow de 2 3-4 à 48 3-4, Central-Del Rio a ajouté 3-8 à 13 7-8 et Husky 1-4 à 18.

Mobil Oil Corp., Shell Oil Co. et Texaco Inc. des E.-U., qui avaient augmenté leurs importations des raffineries canadiennes de la Côte du Pacifique de plus de 35,000 barils par jour au cours du mois de juin, l'ont augmenté de 30,000 barils par jour en juillet. Ce qui a fait hausser de 47 pour cent sur le total du mois de mai, les exportations canadiennes de pétrole brut vers la côte ouest des Etats-Unis.

Trans-Mountain Oil Pipe Line a avancé de 1-4 à 21 1-4.

Aux industrielles, R.L. Crain était en hausse de 1 3-4 à 52, Oshawa A de 1 à 31 et Versafood de 3-4 à 8 1-4. Anthes A a gagné 1-4 à 27 1-2 à la suite du rapport de cette compagnie concernant ses bénéfices semestriels pour la période se terminant le 30 juin 1967.

Les mines d'argent ont progressé après l'annonce faite par le gouvernement américain voulant que l'on ait supprimé le plafond de $1.29 l'once imposé sur ce minerai. United Keno Hill a avancé de 50 cents à $4.90, Sisco de .55 à $5.10 et Silverfields de .45 à $4.60.

Aux indices, les industrielles ont avancé de .03 à 167,40, les aurifères de .69 à 164,20 et les pétroles de l'Ouest de 3,62 à 197,80. Les métaux vils ont fléchi de .06 à 98,81. Au total, 3,410,000 actions ont été transigées en comparaison de 5,006,000 échangées vendredi.

New York

NEW YORK (AFP) — Après avoir maintenu des dispositions soutenues pendant la majeure partie de la séance, la cote s'est repliée avant la clôture sous l'effet de prises de bénéfices. Les gains initiaux n'ont toutefois pas été entièrement annulés, et le marché terminé sur une note irrégulière avec une prédominance d'avances modeste.

Les grèves déclenchées contre les compagnies de chemins de fer et les producteurs de cuivre n'ont pratiquement pas eu d'influence sur le marché. Bien au contraire, si les cuprifères ont été hésitantes, les chemins de fer ont gagné du terrain.

Les sidérurgiques ont été fermes et les caoutchoucs soutenus tandis que les pétroles, les télévisions, les ordinateurs, et les automobiles se sont améliorées par endroits. Les tabacs par contre ont été affectés à nouveau par des prises de bénéfices et les aluminiums, les aérospatiales, les matériaux de construction et les mécaniques ont cédé un peu de terrain.

Les transports aériens, les produits chimiques, les alimentaires, les grands magasins et les papiers ont évolué irrégulièrement. Fermeté des aurifères et surtout des mines d'argent après la décision de la Trésorerie de vendre désormais l'argent au prix du marché mondial.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 882.74, en hausse de 0.69 points; celui des chemins de fer à 268.51, en hausse de 1.24; celui des services publics à 132.44, en baisse de 0.07. 10,410,000 actions changent de main dont 1,330,000 au cours de la dernière demi-heure.

Indices officiels du Stock Exchange de New York.
Indice général 51.61 en hausse de 0.01.
Indice industrielles 53.06 en hausse de 0.31.
Indice finance 50.18 en hausse de 0.31.
Indice transports 47.57 en baisse de 0.12.
Indice services publics 44.7 en hausse de 0.08.

Parmi les valeurs canadiennes, Dome Mines a monté d'un point, Massey-Ferguson a gagné 1-8, Alcan a baissé de 3-8, Canadian Pacific de 1-8, Distillers Seagrams de 1-4, Hudson Bay Mining de 1-2 et International Nickel de 1 1-2.

L'ouverture de certaines valeurs canadiennes ainsi que de quelques valeurs étrangères a été retardée par suite de la nouvelle loi du Trésor américain, entrée en force lundi. Ce règlement stipule qu'il faut un certificat de validation pour toute vente de valeurs étrangères par un Américain ou à un Américain.

A la Bourse Américaine, les prix ont été irréguliers et les transactions nombreuses. Molybdenite of Canada a monté de 1-16, Preston de 3-4, Fargo Oil de 1-16, et Scurry-Rainbow Oil de 2 1-2. Brazilian Light a perdu 1-4, Canadian Marconi 1-8, Canadian Javelin 1-4, et Jupiter Corp. 1-8.

Fluctuations:

	Lun.	Ven.
En avance	621	747
En baisse	622	481
Totaux	1,449	1,467

Londres

LONDRES (Reuter)—Le marché des obligations était ferme à la Bourse de Londres, aujourd'hui. Une grande activité régnait aux aciers.

Aux industrielles aucune tendance globale. La plupart des gains a été enregistrée par quelques valeurs alors que les valeurs dominantes s'effrittaient.

Les valeurs de la zone du dollar étaient ternes dans l'ensemble bien que le dollar, en baisse à l'ouverture, se redressait peu à peu.

Noranda s'est raffermie et Canadian Pacific a connu un gain dès l'ouverture à 58 1-4. International Nickel est partie de 226 1-2 et tendait à monter.

Trans Canada Pipe était à la baisse. Les autres écarts aux canadiennes étaient de peu d'importance. Les banques étaient lourdes.

ICI, Dunlop, Beechams, Tubes et GEC se sont quelque peu repliées tandis que Bowater et Reed se redressaient.

Dollar canadien

NEW YORK (PC)—Le dollar canadien était en hausse et cotait à 92 49-64 en valeurs américaines. Il était à 92 21-32 il y a une semaine.

La livre sterling descendait de 3-32 à $2,78 49-64.

Dollar américain

MONTREAL (PC)—Le dollar américain a cédé 1-16 et cote à $1,07 25-32 en monnaie canadienne.

La livre sterling en baisse de 1-4 vaut $3,00 1-2 en devise canadienne.

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

Frontier Acceptance Corp. Ltd, 40 cents l'action privilégiée, 31 juillet, inscription le 21 juillet.

Loblaw Incorporated, 10 cents l'action ordinaire, 1er septembre, inscription le 18 août.

Normetal Mining Corp. 9 cents l'action, 15 septembre inscription le 18 août.

Quemont Mining Corp., 12 cents l'action, baisse de 8 cents, 15 septembre, inscription le 18 août.

Stuart House International Ltd, 12 cents l'action privilégiée, 1er août, inscription le 21 juillet.

Western Supplies A, 37 1-2 cents l'action, 15 août, inscription le 1er août.

Prix du marché

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, McIntosh $3,50, petits $2,75, Russet $4,50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2 à $2,25, McIntosh AC $4,50 à $4,75 la boîte, McIntosh C $2 à $2,25.

Asperges: $7 à $7.50 les 24 livres.

Betteraves: .70 la doz., $3.00 pour 150 livres.

Brocoli: $3 la doz.

Concombres: no 1 $7 pour le boisseau de 6 doz., no 2 $6 le boisseau.

Carottes: no 1 $1 la doz. de paquets, no 2 $1 à $1.25.

Cobulets: .75 la doz. de paquets.

Choux-fleurs: no 2 $2.50 pour 18.

Choux verts: no 1 $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois: no 1 $2.50 pour 15.

Epinards: $2.25 les 12 cellos et $2 le boisseau.

Chicorée-escarole: $2.50 pour 24.

Céleri: no 1 $3.50 le cageot, no 2 $1.25 à $1.50 la doz.

Fraises: no 1 $2 à $2.25 la doz. de chopines; no 2 $1.50.

Fèves vertes: $5.50 pour 20 livres.

Framboises: no 2 $4.

Fèves jaunes: $5 les 20 livres.

Laitue: frisés $1.50 la boîte de 24; le Boston, $2 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1 à $1.25 le cageot de 18, Romaine $1.75 le cageot de 18.

Oignonets: .50 la doz.

Echalotes: .45 la doz. de paquets.

Pois verts: $3 à $3.25 pour 20 livres.

Pommes de terre: nouvelles no 1 $2,50 à $3 les 50 livres, no 2 .75 les 50 livres, les petites $1.50.

Persil: .50 la doz.

Poireaux: $1,25 la doz.

Rutabaga: nouveau $4 pour 50 livres, no 1 $5 les 50 livres, petits $1 à $1.25 les 50 livres, $5.50 le boisseau, no 2 $1.50 les 50 livres, .50 à .60 pour six.

Radis: .50 à .60 la doz. de paquets, $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: petite .30 à .50
la doz. de paquets, grosse .75 la doz. de paquets.

Savoy: $3 pour 12.

Les denrées

MONTREAL (PC) Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .62, 93 .63. Prix de vente du bureau de la stabilisation agricole: .63.

Pommes de terre: prix de gros; Québec, .95 à $1 les 50 livres; nouvelles $2.50 à $3 les 50 livres; N.-B. $1.20 à $1.32 les 50 livres, .32 à .34 les 10 livres; I.P.E. $1.50 à $1.55 les 50 livres, .38 à .40 les 10 livres; Californie $5.25 à $5.35 les 100 livres; Virginie $5.25 à $5.35 les 100 livres.

Oeufs: prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A-extra-gros 46.7, A-gros 41.3, A-moyens 32.5, A-petits 24.6.

Les bestiaux

MONTREAL (PC) — Dans toutes les catégories de bestiaux, les prix étaient généralement plus élevés hier que ceux de la semaine dernière sur le marché des bestiaux de Montréal, et les transactions étaient nombreuses.

Arrivages: 379 bestiaux, 385 veaux, 57 porcs, 1 mouton.

Les bouvillons de choix valaient entre $29 et $31.25; ceux de bonne qualité, de $28 à $29; ceux de qualité moyenne de $26.25 à $27.50 et ceux de qualité ordinaire de $23.75 à $24.75.

Les génisses de bonne qualité rapportaient entre $24 et $26.50; celles de qualité moyenne entre $22.25 et $23.25, celles de qualité ordinaire de $17.75 à $22.

Les vaches de bonne qualité valaient de $20.50 à $23.50; celles de qualité moyenne de $19 à $21.50; celles de qualité ordinaire, de $17 à $19.25; celles destinées à la mise en conserve et à la charcuterie, de $13 à $18.

Les taureaux de bonne qualité valaient de $23.25 à $25.75; ceux de qualité moyenne $22.75 et ceux de qualité ordinaire $19.

Les veaux de bonne qualité rapportaient de $33 à $34.75; ceux de qualité moyenne de $27 à $32.50; ceux de qualité ordinaire $26.

Les céréales

CHICAGO (PA)—Les prix du blé et du seigle ont fait des gains impressionnants au marché à terme de Chicago lundi. Le blé a réalisé des avances allant jusqu'à 3 cents le boisseau et le seigle jusqu'à 4 1-2 cents.

La sécheresse et la grève américaine du rail ont été les principales causes de cette tendance.

Le blé était en hausse.

Le mais également en hausse.

L'avoine était légèrement en hausse.

Prix de l'or

LONDRES (PC) — L'or cotait à $35,18 à l'achat et à $35,20 à la vente sur le marché européen de l'or.

Le prix de l'once d'or de troyes était 252 shillings 5 1-4 pence, soit l'équivalent de $35,18 15-32 à la Bourse londonienne des lingots.

Le Napoléon

PARIS (Reuter) — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cotait à 50.00 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $20, cotait à 129.00.

Le Canadien a consommé plus de produits pétroliers que tout autre habitant du monde libre

MONTREAL - Pour la deuxième année d'affilée, le Canadien a consommé en 1966 plus de produits pétroliers que tout autre habitant de monde libre, selon la dernière édition des "Données et statistiques sur le pétrole au Canada".

La consommation estimative de pétrole au Canada s'est établie en moyenne à 775 gallons par tête en 1966, au regard de 750 gallons en 1965, la première année où les Canadiens se sont hissés au premier rang à cet égard dans le monde. Pour 1966, les Etats-Unis viennent au deuxième rang avec 756 gallons.

La publication statistique annuelle de l'Imperial Oil abonde en renseignements sur tous les aspects de l'industrie pétrolière, depuis la répartition du dollar que consacre à l'essence l'automobiliste canadien jusqu'au nombre des usines de l'industrie pétrochimique canadienne en pleine expansion.

Au cours de 1966, l'automobiliste a payé l'essence seulement un cent de plus le gallon qu'il y a dix ans dans les principales villes du pays.

Pendant la même période, les taxes routières provinciales ont augmenté en moyenne de 22% alors que s'accroissait de 18% le prix des articles de consommation en général, selon l'indice des prix aux consommateurs établi par le Bureau fédéral de la Statistique. La part de la compagnie dans la vente de l'essence aux stations de service a diminué de 13.5%

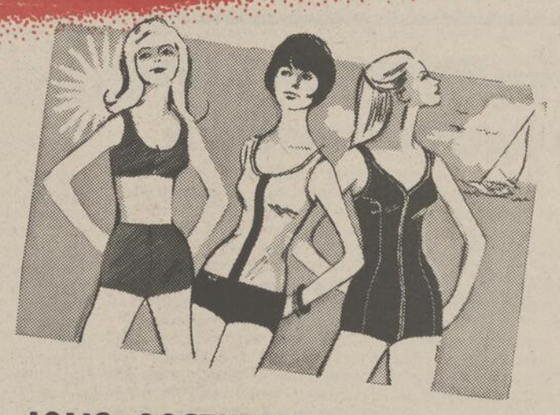
L'expansion rapide s'et maintenue dans le secteur pétrochimique. A la fin de 1966, on comptait 76 usines pétrochimiques représentant des immobilisations d'un milliard de dollars. Ces établissements produisent à compter du pétrole une grande variété de matières premiées, chimiques et de substances intermédiaires qui entrent dans la fabrication de produits finis tels que le fibres synthétiques, les plastiques et les engrais chimiques. eur production au Canada permet de remplacer des substances qu'on devait auparavant importer. De plus, certains de ces produits trouvent déjà des débouchés d'exportation et contribuent ainsi à améliorer la balance commerciale du pays.

VENTE D'ETE
CHEZ
AMEDEE ZIGBY



ROBES LEGERES

Beau choix de robes pour l'été, coloris nouveaux et gais pour cette période. Vous serez à l'aise et confortables. Tailles pour dames et fillettes. au choix.



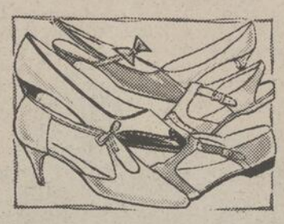
BLOUSES

de térylène, aussi en coton. Le plus grand choix de blouses blanches ou de couleurs.

JOLIS COSTUMES DE BAIN

Grand choix de teintes et de styles. Habits de bain à une ou deux pièces. Une sélection très en vogue. Tailles assorties. Prix très bas.





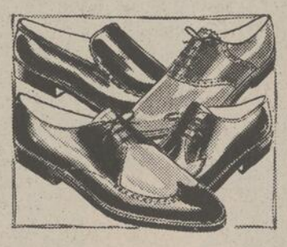
SOULIERS ET SANDALES

Vous trouverez ce qu'il vous faut parmi notre vaste choix de souliers légers. Modèles pour toute la famille. Choix de pointures à très bas prix.



ENSEMBLES D'ETE

Ensemble de blouse et bermuda, ou gilet et short, etc. Très en vogue pour la saison. Apportez cet ensemble pratique en vacances. Pour dames et jeunes filles. Choix de couleurs et grandeurs assorties. En grande réduction.



VESTON SPORT

De tweed mais très légers pour l'été. L'idéal pour le voyageur ou l'homme d'affaires. Choix de couleurs et pointures pour hommes et garçons. Prix très réduits.



GILET SPORT

Pour hommes et garçons. Beau choix de couleurs et grandeurs. Achat idéal pour les journées chaudes de l'été.



PANTALON

Choix de pantalons très légers pour ce temps chaud. Modèles de toilette ou sport. Pointures et couleurs au choix. Prix très bas. Hommes et garçons feront bien de s'en procurer pour les voyages ou les vacances.



MAILLOTS DE BAIN ET SHORTS

Beau choix pour hommes et garçons. Modèles extensible ou régulier. Choix de couleurs et tailles. Economisez grâce à nos bas prix.

MAGASIN POPULAIRE
AMEDEE ZIGBY
Vêtements pour toute la famille
Prix les plus bas en ville
243, rue Principale Granby 372-4008

Carlos Ortiz, boxeur du mois

NEW YORK - AFP - La revue de boxe, "The Ring" a nommé Carlos Ortiz, champion du monde des poids légers, comme "boxeur du mois" pour avoir victorieusement défendu son titre à San Juan contre Sugar Ramos.

Par ailleurs, Nat Fleixher, directeur de "The Ring" continue à classer Cassius Clay, ou Mohamed Ali, comme champion du monde des lourds et déclare qu'il l'y maintiendra jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés sur le cas de Clay. Ce dernier a été condamné pour avoir refusé de faire son service militaire.

Voici les classements des boxeurs par catégories:

Lourds:
Champion - Cassius Clay
1. Karl Mildenberger
2. Ernie Terrell.
3. Joe Frazier.
4. George Chuvalo.
5. Floyd Patterson.
6. Manuel Ramos.
7. Thad Spencer.
8. Jerry Quarry.
9. Oscar Bonavena.
10. Leotis Martin.

Mi-Lourds:
Champion - Dick Tiger
1. Bob Foster
2. Jose Torres
3. Roger Rouse.
4. Bob Dunlop
5. Eddie Cotton
6. Piero Del Papa
7. Harold Johnson
8. Gregorio Peralta
9. Jack Rogers.
10. Andres Selpa.

Moyens:
Champion - Nino Benvenuti
1. Emile Griffith
2. Sandro Mazzinghi
3. Ki Soo Kin
4. Fred Hernandez
5. Don Fullmer
6. Luis Folledo
7. Johnn Pritchett
8. Jose Gonzalez
9. Freddy Little
10. Rafael Gutierrez

Mi-Moyens:
Champion - Curtis Cokes
1. Gypsy Joe Harris
2. Luis Rodriguez
3. Ernie Lopez
4. Conny Rudhof
5. Jean Gosselin
6. Musashi Nakano
7. Willie Ludick
8. Charlie Shipes
9. Carmelo Bossi
10. François Pavilla

Mi-Moyens juniors:
Champion: Paul Fujii.
1. Eddie Perkins
2. Juan Sombrita
3. Sandro Lopolo
4. Marcel Cerdan
5. Daniel Guanin
6. Willi Quatuor
7. Herbie Lee
8. Rodrigo Valdez
9. Koji Okano
10. Johnny Oreolics

Légers:
Champion - Carlos Ortiz
1. Ismael Laguna
2. Borge Krogh
3. Nicolino Loche
4. Carlos Cruz
5. Ray Adigun
6. Maurice Cullen
7. Lloyd Marshall
8. Frankie Narvaez
9. Jose Luis Vallejo
10. Sugar Ramos.

Légers juniors:
Champion: Yoshiaki Numata
1. Jose Legra
2. Antonio Amaya
3. Armando Ramos
4. René Barrientos
5. Flash Elorde
6. Kang Suh II
7. Pedro Gomez
8. Antonio Herrera
9. Enrique Higgins
10. Kid Tano

Plume:
Champion - Vicente Saldivar
1. Raul Rojas
2. Hiroshi Kobayashi
3. Howard Winstone
4. Mitsunori Seki
5 Johnny Famechon
6. Alex Benitez
7. Frankie Crawford
8. Freddy Rengifo
10. Bobby Valdez

Coq:
Champion - Fighting Harada
1. Mimun Ben Ali
2. Lionel Rose
3. Jesus Pimentel
4. Alan Rudkin
5. Bernard Caraballo
6. Rollie Penaroya
7. Kamara Diop
8. Chucho Castillo
9. Ushiwakamaru Harada
10. Yoshio Nakane

Mouche:
Champion - Chartchai Chionoi
1. Walter McGowan
2. Fernando Atzori
3. Kiyoshi Tanabe
4. Katsutoshi Takayama
5. Horacio Accavallo
6. John McCluskey
7. Hiroyuki Ebihara
8. Puntif Keosuriya
9. Octavio Gomez
10. Efren Torres.

Une course de canots à La Tuque remportée par deux Québecois

LA TUQUE, (PC)—Deux Québécois dont le canot portait le nom de l'Ile-du-Prince-Edouard ont gagné dimanche une course de 28 milles dans la région de La Tuque.

Les gagnants sont Maurice et Paul Lafortune de Saint-Roch-de-l'Achigan. Ils ont parcouru les 28 milles en six heures, quatre minutes et 32 secondes. Claude Frigon et Raymond Gauthier, de La Tuque, sont arrivés deuxièmes, à bord d'un canot nommé Québec.

La course comprenait deux portages.

NOUVELLES BRÈVES

ST.LOUIS (PA) — Le vétéran lanceur des Mets de New York Jack Lamabe a été échangé au Cards de St. Louis pour deux joueurs, l'un des ligues mineures et l'autre des ligues majeures, dont les noms seront annoncés plus tard. Un droitier de 30 ans, Lamabe affichait une tenue de 0-2 pour la saison.

— — —

LE CAIRE (AFP)—La RAU a décidé qu'étant donné les circonstances actuelles, elle ne pourrait participer aux prochains Jeux méditérranéens, qui doivent avoir lieu en septembre prochain à Tunis.

— — —

NOUVELLE-ORLEANS (PA) — Le Times-Picayune déclare que le grand demi du football professionnel Paul Hornung devra abandonner sa carrière à cause d'une blessure à l'épine dorsale.

La meilleure équipe de natation canadienne pour les jeux Pan-Amé

WINNIPEG (PC) — L'équipe de nage à la brasse du Canada pourrait produire la plus grosse surprise lors des compétitions aux Jeux panaméricains et les chances du Canada dans les épreuves de natation semblent être les meilleures depuis 10 ans.

En effet, George Wiskin, de Toronto, instructeur de l'équipe masculine de natation, croit que Bill Mahony, de la Colombie-Britannique, peut remporter les honneurs dans les épreuves du 100 et 200 mètres à la brasse et attend beaucoup de Ralph Hutton, d'Ocean Falls, dans les compétitions de style libre.

Pour sa part, Bob Eynon, de London, Ont., instructeur de l'équipe féminine, est d'avis qu'Elaine Tanner, de Vancouver, détient d'excellentes chances de remporter au moins trois médailles d'or.

Au cours d'une interview, les deux instructeurs ont déclaré qu'ils considéraient les 25 athlètes canadiens comme étant la meilleure équipe mise sur pied au Canada depuis les Jeux panaméricains de Mexico, en 1955, et la deuxième meilleure équipe après les Etats-Unis.

Wiskin a révélé qu'avant cette année, le Canada n'avait jamais été représenté adéquatement à la brasse, mais qu'avec Mahony, détenteur de deux records canadiens à la brasse établis la semaine dernière, notre pays pouvait espérer aux grands honneurs. Mahony nage le 100 mètres à la brasse en 1:10.8 minutes, 6-10 de seconde de plus que le champion Ken Merten, des Etats-Unis.

Style libre

Wiskin a ajouté que Hutton, qui excelle dans les épreuves de longue distance, détenait de bonnes chances des les épreuves de style libre de 400 et 1,500 mètres. Le record appartient à l'Américain Mike Burton et est de 16:41.6 minutes pour le 1,500 mètres, mais Wiskin a noté que Hutton visait 16:30 minutes.

L'instructeur de l'équipe masculine croit aussi que Jim Shaw, de Toronto, se classera parmi les premiers dans le 100 mètres sur le dos, n'étant qu'à 1.6 secondes du record américain enregistré l'année dernière de 60.4 secondes.

Hutton détenait la deuxième meilleure marque sur le continent pour le 200 mètres sur le dos, l'année dernière.

Les espoirs du Canada dans le 200 mètres individuel mixte reposent sur Sandy Gilchrist, d'Ocean Falls, C.-B., qui prévoit réussir un temps de 2:14 minutes; le record mondial est de 2:12.4 minutes.

Même si les équipes à relais n'ont pas été encore formées, Wiskin prévoit que le Canada remportera des médailles pour chacune d'elles.

Mlle Tanner

L'instructeur de l'équipe féminine s'attend à ce que Mlle Tanner remporte une médaille d'or dans le 100 mètres sur le dos. Mlle Tanner détient un avantage de 4-10 de seconde sur le meilleur temps américain, de 1:09 minutes.

La gagnante de quatre médailles aux Jeux de l'Empire, l'année dernière, détient aussi de bonnes chances dans le 200 mètres sur le dos. Elle accuse un retard de 3.1 secondes sur le meilleur temps des Américaines.

Eynon croit que Mlle Tanner pourrait aussi s'approprier les honneurs dans les épreuves de 100 et 200 mètres nage papillon. Lee Davis détient le meilleur temps de l'équipe américaine et la nageuse canadienne accuse un retard de seulement 3-10 de secondes sur elle.

On prévoit que Mlle Marion Lay pourrait bien "voler" une médaille d'or aux Américaines dans le 100 mètres style libre. Elle accuse seulement 6-10 de secondes de retard sur le meilleur temps de l'équipe américaine.

Eynon croit que léquipe féminine de cette année est la meilleure jamais mise sur pied au Canada.



Jeaneau Prudent dit: "Dites à vos parents que vous voulez apprendre à nager MAINTENANT."

La meilleure équipe canadienne jamais vue aux 5ième Jeux Panaméricains, à Winnipeg

EINNIPEG PC -- La meilleure équipe à jamais représenter le Canada en compétition internationale convergera sur Winnipeg en fin de semaine prochaine pour l'inauguration des 5e Jeux Panaméricains.

Et si tout marche selon les prévisions, ce sont les femmes canadiennes qui remporteront le plus grand nombre de médailles pour leur pays.

Le noyau de l'équipe canadienne est formé du groupe qui s'est rendu, l'an dernier, en Jamaique où avaient lieu les Jeux de l'Empire britannique. Ce groupe avait remporté 57 médailles, soit 26 de plus que la Canada avait recueilli dans toute autre compétition au Commonwealth.

Les performances de ces athlètes ont valu une troisième place pour le Canada.

Les experts prédisent que le Canada n'a aucune chance de renverser la puissante équipe américaine aux Jeux Panaméricains, mais ils le croient assez fort pour remporter le deuxième rang.

La jeune nageuse Elaine Tanner, 16 ans, de Vancouver, décrochera, on en est sûr, des médailles C'est elle qui, aux Jeux de l'Empire, a remporté quatre médailles d'or et trois médailles d'argent, et ce malgré des équipes australienne et britannique puissantes.

Marilyn Corson, qui est originaire d'Ontario mais qui vit maintenant en Floride, laisse également beaucoup à espérer parmi les nageuses, de même que Beverly Boys, de Pickering en Ontario.

Chez les hommes, les nageurs canadiens auront fort à faire pour surpasser l'équipe américaine. Il n'est pas impossible toutefois que Bill Mahony, de Colombie - Britannique, remporte des médailles dans les épreuves à la brasse sur le ventre et que Ralph Hutton, également de Colombie - Britannique, en remporte dans le style libre.

PISTE ET PELOUSE

L'équipe canadienne se signalera sans doute aussi dans les jeux masculins en plein air. Harry Jerome, de Vancouver, qui détient le record mondial de la course des 100 mètres, méritera sûrement une médaille d'or au Canada; et sans doute Bill Crothers, de Markham en Ontario. On note également a présence de George Puce et de Dave Steen.

Pour les jeux en plein air féminins, le Canada présente entre autres Abbie Hoffman, de Toronto, qui a gagné la médaille d'or des 800 verges l'an passé en Jamaique Nancy McCreddie, Roberta Picco, Irene Piotrowski et Jenny Wingerson-Meldrum.

AUTRES JEUX

L'équipe équestre canadienne est forte. Quant à nos gymnastes, ils sont dirigés par Wilhelm Weiler, un champion des Jeux panaméricains de 1963.

Doug Rogers, qui vit maintenant à Vancouver, est de calibre international au judo.

Au tir Gil Boa, de St. Catharines en Ontario, est un ancien champion mondial et Gerry Ouellette, de Windsor, a mérité une médaille d'or en 1956. Jules Sobrian, d'Ontario, a remporté une médaille d'argent aux Jeux de l'Empire l'an passé et Gary McMahon, de Nouvelle-Ecosse , une médaille de bronze.

Une équipe de 32 rameurs, de Colombie-Britannique et d'Ontario, a été formée samedi pour représenter le Canada lors de la compétition de canotage.

La sélection s'est faite en fin de semaine à St. Catharines en Ontario. Wayne Pretty, de l'Université de Colombie-Britannique, dirigera l'équipe et Frank Read servira de conseiller technique.

LUTTE

A la lutte, Harry Geris, un lutteur de 19 ans, pesant 215 livres, a affermi vendredi l'espoir que l'on place sur l'équipe canadienne. Le jeune étudiant, de London en Ontario, a en effet défait le Français Raymond Utterhaeghe, jusqu'ici toujours victorieux au Canada.

D'autre part, l'équipe qui représentera le Canada au baseball a été défaite 4 à 1 vendredi par les Etoiles de la ligue senior du Manitoba.

Cette partie est la première d'une série de six parties hors concours qui précèdent l'ouverture des Jeux panaméricains le 23 juillet.

Belle performance des plongeurs canadiens

WINNIPEG (PC) — Les instructeurs de l'équipe canadienne de natation favorisent les nageurs américains lors des Jeux panaméricains et il semble bien qu'il en soit davantage ainsi chez les plongeurs.

Si le Canada remporte des médailles d'or dans les plongeons, ce sera probablement grâce aux plongeuses en hauteur avec une mince chance chez les plongeuses sur tremplin de trois mètres.

C'est là l'opinion de l'instructeur canadien des plongeurs, Bud Stevens, de Vancouver, en analysant les chances de ses protégés lors d'une entrevue.

Les plongeurs en hauteur ont poursuivi leur entraînement à Toronto pendant qu'on mettait la dernière main à la piscine panaméricaine, mais les plongeurs sur tremplins sont demeurés à Winnipeg en vue des Jeux qui auront lieu du 23 juillet au 6 août.

Stevens opine que les Américains sont probablement les meilleurs plongeurs au monde, suivis des Canadiens dans l'ensemble aux Jeux.

Pierre Emond, de Pointe-Claire, et Frank Groff, de Vancouver, deux des meilleurs plongeurs sur tremplin de trois mètres, représenteront le Canada dans la compétition.

Nancy Robertson et Kathy McDonald, de Vancouver, seront les plongeuses canadiennes sur tremplin de trois mètres.

Mlle McDonald, qui s'est classée 6e dans les finales sur tremplins et en hauteur lors des Jeux de l'Empire en 1966, a cédé devant l'Américaine Mickey King lors d'un tournoi-invitation à Vancouver l'an dernier.

Meilleures chances

Par ailleurs, Stevens est plus optimiste dans les chances locales en hauteur où Beverley Boys, de Toronto, et Kathy Rollo, de Vancouver, représenteront le Canada.

Mlle Boys s'est classée 2e sur tremplins et 3e en hauteur lors des Jeux de l'Empire l'an dernier.

L'équipe masculine en hauteur sera composée de Lawrence Folinsbee, de Vancouver, et Bob Eatton, de Toronto.

Stevens est également d'avis que l'équipe canadienne des plongeurs présentait cette année un meilleur équilibre que toute formation antérieure et pourrait bien causer des surprises aux Américains.

Il croit fermement que les membres de son équipe se classeront parmi les six premiers surtout à la suite de leur tenue lors de la finale canadienne au début du mois alors qu'ils ont affiché les meilleurs résultats jamais enregistrés par une formation nationale.

Enfin, l'équipe est la plus jeune jamais assemblée avec des membres de 15 à 21 ans.

NOUVELLE BRÈVE

SAN FRANCISCO (PA) — Le voltigeur Norm Siebern des Giants de San Francisco a été vendu samedi aux Red Sox de Boston. Le vice-président des Giants Charles Feeney a déclaré qu'il s'agissait tout simplement d'un transaction d'environ $20,000. Siebern avait une fiche de .155 comme frappeur en 46 parties et n'était utilisé cette année que comme frappeur de relève.

ESSAYEZ
UNE PETITE ANNONCE
en y insérant votre
NUMERO de TELEPHONE



CE DERNIER POURRA A PEINE SUFFIRE.

Destination Plaisir



Aujourd'hui...c'est O'Keefe

SPORTS

1000 BICYCLES A VENDRE
Service • Réparation — Sports • Jouets
GERARD ST-ONGE
44, ST-CHARLES SUD GRANBY TEL. 378-5353

Première position en jeu, ce soir à Granby

Savary à Drummondville..! On veut Bolduc & Boisselle..!

GRANBY (BB) - Une pétition signée par tous les joueurs des Aigles de Drummondville, détenteurs de la coupe Allan l'hiver dernier, a été présentée hier à MM. Gaston Boisselle, président des Aigles de 1966-67, et Rolland Dubuc, gérant général du même club. Cette pétition signifie que les joueurs en question ne sont pas intéressés à jouer pour les nouveaux dirigeants qui ont "limogé" MM. Bolduc et Boiselle, il y a quelques semaines.

On sait que les Aigles, détenteurs du fameux trophée, et qui doivent effectuer une tournée en Europe l'hiver prochain, sont actuellement en difficulté par suite de la démission de MM. Bolduc et Boisselle, deux des grands responsables de l'an dernier.

Hier, c'était le tournoi de golf présenté par M. Rolland Bolduc, en signe "d'adieu" au hockey... Toutefois, tous les joueurs, sauf deux qui étaient retenus par leur travail, ont répondu à l'invitation de M. Bolduc... Ces joueurs ont signé la pétition en question, ce qui place les nouveaux dirigeants des Aigles dans une situation peu avantageuse, et la ligue Provinciale devant un problème plus que difficile à résoudre. On sait que la ligue a remis le "dépôt" aux anciens dirigeants des Aigles, ce qui semble compliquer la situation...

Le geste d'hier fut unanime, et on se demande maintenant qui dirigera les Aigles l'an prochain...?

Chose certaine, la population de Drummondville demeure très reconnaissante envers MM. Bolduc et Boisselle, et elle espère le retour de ces deux grands sportifs...

CLAUDE SAVARY A DRUMMONDVILLE

D'un autre côté, une rumeur circulait hier à Drummondville que Claude Savary deviendrait le nouvel instructeur des Aigles, la saison prochaine. On sait qu'Oscar Aubuchon a signé un contrat avec les Gaulois de St-Hyacinthe récemment. Oscar dirigeait les Aigles vers la coupe Allan l'an passé.

Des pourparlers ont été faits récemment pour s'assurer les services de Savary. Ce dernier, comme on le sait, vient d'être nommé gérant général du club de St-Hyacinthe.

Il semble donc que tout ce brou - ha-ha n'est pas prêt de se terminer. Chose certaine, à Drummondville, c'est le duo Boisselle - Bolduc que les sportifs désirent avant tout. La pétition signée par les joueurs vaudra sûrement son pesant d'or... dans un avenir rapproché...

BASEBALL

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE

	G	P	MOY	DIFF
Chicago	50	37	.575	-
Minnesota	49	38	.563	1
Boston	46	40	.535	3 1-2
Detroit	45	41	.523	4 1-2
Californie	48	44	.522	4 1-2
Baltimore	42	46	.477	8 1-2
Cleveland	42	47	.472	9
Washing.	42	47	.472	9
New York	39	48	.448	1
Kansas C.	37	52	.416	14

Résultats d'hier
Californie 2 Minnesota 0
Cleveland 2 Washington 4
Baltimore 6 New York 1
Détroit 1 Boston 7.

LIGUE PROVINCIALE

Plessis.	19	13	.594	
Lachine	19	13	.594	0
Coaticook	17	13	.567	1
Granby	19	15	.559	1
Dr'Ville	18	16	.529	2
Thetford	14	19	.424	5 1/2
Québec	13	19	.406	6
Sherbrooke	12	23	.343	8 1/2

HIER SOIR
Granby 2 Sherbrooke 3
Coaticook 8 Plessisville 1
Québec 5 Drummondville 1
CE SOIR
Dr'Ville vs Granby, 8h.
Québec vs Thetford
Plessisville vs Lachine
Coaticook vs Sherbrooke

Granby perd 3-2 hier soir, et demeure à 1 joute de la tête!

GRANBY - Le lanceur Birth a effectué un retour avec les Alouettes de Sherbrooke hier soir, et il a marqué ce retour avec une performance de 7 coups sûrs, pour conduire son club à une belle victoire de 3 à 2 sur les Cardinaux de Granby, dans une des 3 joutes à reprendre, cédulées dans la ligue Provinciale.

Birth, qui fut une vedette l'an passé à Sherbrooke avec une fiche de 8-4, en était hier à sa première partie de la saison dans le circuit. Il a très bien fait. Il a donné un but sur balles à Testa, un simple à Martinez et un triple à Self pour les deux seuls points du Granby dans cette partie. Toutefois des coups formidables de Sackey, Monette et Testa auraient pu changer ce duel, mais sans succès.

Pendant ce temps, Georges Sackey était cogné pour 13 coups sûrs. Mais, le droitier des Cardinaux fut déjoué seulement 3 fois à la 4e manche, après deux retraits. Trois simples, une erreur, un but volé, puis un autre simple opportun de Madison ont donné ces trois points à la victoire. Il faut souligner l'attrappé sensationnel de Gilles Bédard au champ extérieur...

Granby était de nouveau privé des services de joueurs - clés. Toutefois, les Alouettes ont été puissants, laissant 14 coureurs sur les buts, contre 9 pour Granby.

CE SOIR

La "Semaine du Baseball" à Granby se continue ce soir, au stade Laval, alors que nos Cardinaux reçoivent la visite des Royaux de Dr'Ville à 8 heures précises. M. Bernard Choinière, responsable de la "Semaine du Baseball", nous déclarait hier que de nombreux prix de présence seront de nouveau décernés ce soir, alors que la première position sera en jeu, à Granby.

En effet, malgré leur défaite d'hier, nos Cardinaux sont demeurés à une partie de la tête, puisque Plessisville a subi une défaite de 8 à 1 contre Coaticook, et que Québec a défait Drummondville 5 à 1.

Granby	002	000	000 2 7 1
Sherbr.	000	300	00x 3 13 1

Sackey et Testa; Birth, Etchevarria et Lamoureux.

PLESSISVILLE PERD

A Plessisville, les Braves de l'endroit ont subi une défaite écrasante de 8 à 1 aux mains des Canadiens de Coaticook. Les vainqueurs ont frappé 8 coups sûrs et réussi quatre points dans les deux dernières manches. Alexcia réussi un circuit pour les vainqueurs.

Coatic.	010	120	013 8 8 0
Plessis.	000	000	010 1 4 8

Ciarpelli, Edwards 8e et Lalescy; Lopez, Von Achen 6e, Corrigan 8e, Boissonneau 9e et Martes.

A DR'VILLE

A Drummondville, les Royaux ont été limités à quatre coups sûrs par Sanschagrin, et ils ont subi une défaite de 5 à 1 contre Québec. Lilas Poole, anciennement du Sherbrooke, a été la grande vedette des Indiens de Québec avec deux circuits qui ont fait produire les cinq points, soit deux à la 7e, et trois autres à la 9e.

Québec	000	000	203 5 7 3
Dr'Ville	000	000	100 1 4 1

Sanschagrin, Carboni 7e et Poole; Plourde et Woolfarth.

Au Tour de France

LUCHON (AFP) — Après le ballon d'Alsace, après le tragique Ventoux, c'était hier l'étape Toulouse-Luchon avec trois cols, et surtout celui du Portillon à 10 kilomètres de l'arrivée.

De l'avis de tous les spécialistes, c'était là un des points-clés du Tour. Une arrivée aussi rapprochée de la ligne d'arrivée permet généralement à un homme qui franchit détaché le sommet du Portillon d'arriver seul à Luchon. C'est ce que fit l'Espagnol Manzaneque, l'homme du jour.

Echappé durant plus de 160 kilomètres, il escalada allègrement les trois cols et compta même à un moment plus de 15 minutes d'avance sur le peloton.

Jimenez, celui que tous attendaient, sortit enfin du peloton et roula devant en compagnie de Poulidor jusqu'à ce que ce dernier, victime une nouvelle fois de la malchance, crève et soit obligé d'attendre le peloton.

Jiminez a donc repris encore un peu de terrain à Pingeon qui n'aura plus que lui à surveiller puisque son autre grand rival, l'Italien Felice Gimondi, a subi une grave défaillance et est arrivé avec un retard considérable qui lui ôte toute illusion à venir.

Simpson

Bien que les experts chargés d'examiner les viscères du coureur britannique Tom Simpson, mort tragiquement lors de l'ascension du mont Ventoux au cours de la 13e étape du Tour de France cycliste, fassent preuve de la plus grande discrétion, on croit savoir que la cause principale du décès de l'ancien champion du monde serait due à l'absorption d'une "bonne dose" de dopant.

Le dopant utilisé, qui serait à base d'amphétamine, serait extrêmement fort et ne devrait être pris que sous contrôle médical.

Interrogé, le professeur Vueilliet, adjoint au directeur du laboratoire régional de police scientifique de Marseille, qui a procédé à l'autopsie et qui dirige l'examen toxicologique des viscères prélevés, s'est refusé à toute déclaration.

Le praticien compte remettre son rapport au juge d'instruction du parquet d'Avignon à la fin de la semaine.

Frazier est confiant

NEW YORK (PC)—Joe Frazier, qui était prêt à abandonner la boxe à l'âge de 20 ans il y a trois ans, se croit définitivement sur le chemin du succès. Il est confiant que le champion canadien des poids lourds, George Chuvalo, qu'il affrontera dans un match de 12 rounds au Garden de New York mercredi soir, ne sera qu'un autre pas vers les sommets.

Le noir de Philadelphie est invincible en 16 matches professionnels et les preneurs aux livres l'ont établi favori à 11-5 contre Chuvalo.

Sa dernière défaite remonte au temps où il tentait de se mériter une place sur l'équipe olympique 1964 et il y songeait encore hier, dernier jour de son entraînement.

Busther Mathis, pro lui-même, l'avait alors vaincu aux points en devenant le poids lourd de l'équipe américaine. "Je songeais alors à tout lâcher tellement j'étais désappointé et déprimé".

Il a toutefois persévéré et la chance lui a souri quand Mathis s'est fracturé une main, ce qui a permis à Frazier de remporter la médaille d'or chez les lourds à Tokyo.

Chuvalo

Chuvalo, qui n'a jamais visité le tapis au cours de sa carrière, est déterminé plus que jamais de demeurer dans la lutte au championnat maintenant que Cassius Clay a été déchu de son titre par les directeurs de la boxe.

Chuvalo et Frazier ne participent pas au tournoi éliminatoire de huit boxeurs organisé par la WBA en vue de trouver un successeur à Clay, mais les experts soutiennent que le gagnant de leur match de mercredi ne peut être ignoré.

Chuvalo, qui a remporté ses 11 derniers matches par K.O. Contre des rivaux peu connus, tentera de remporter son premier match important depuis qu'il a triomphé de Doug Jones le 2 octobre 1964.

Il se dit toujours confiant de disposer de Frazier, d'autant plus que son expérience est beaucoup plus grande que celle de son rival.

Chuvalo compte 47 victoires en 62 combats, 40 par K.O., plus deux verdicts nuls. Classé 10e par la WBA et 5e par le Magazine Ring, Chuvalo se croit au point tournant de sa carrière.

"Si je triomphe, le titre est à ma portée, sinon, adieu."

Le match sera télédiffusé par Radio-Canada à partir de 10h. p.m.

Gibson au repos

SAINT-LOUIS (PA) — L'artilleur étoile Bob Gibson, des Cardinals de Saint-Louis, de la Ligue nationale de baseball, manquera à l'appel pour une période de quatre à six semaines en raison d'un os brisé dans la jambe droite.

L'accident est survenu dans la joute d'hier contre les Pirates de Pittsburgh lorsque Gibson a été touché par un coup en flèche du puissant Roberto Clemente.

L'artilleur droitier a présentement une fiche de 10-6 et son nom a été placé sur la liste des blessés pour une période de 30 jours.

Cooke trompe

SEATTLE (PA) — Jack Kent Cooke, qui croyait avoir acquis la franchise du Seattle, a découvert hier qu'il n'en était pas ainsi.

Huit des 14 détenteurs de parts des Totems de Seattle, de la ligue de hockey de l'Ouest, avaient accepté, il y a 10 jours, $300,000 pour 150 des 270 parts de l'équipe.

Le groupe majoritaire a convoqué une assemblée hier afin d'informer le groupe minoritaire de sa décision et d'élire un nouveau bureau de direction.

Mais, à l'ouverture de l'assemblée, le groupe minoritaire était devenu le groupe majoritaire si bien que les Totems demeureront propriété locale.

LIGUE NATIONALE

Shannon fait gagner les Cards de St-Louis

SAINT-LOUIS (PA) — Mike Shannon a fait compter quatre points et Tim McCarver a réussi quatre simples d'affilée hier pour aider les Cardinals à vaincre les Mets de New York ?-4.

Saint-Louis détient maintenant une avance de deux parties au sommet de la Ligue nationale et McCarver a pris la première position au classement des frappeurs avec une moyenne de .355, devant Rusty Staub .352 des Astros de Houston.

Ron Taylor, d'Oakville, Ont., a lancé deux manches en relève pour les Mets et a alloué un coup sûr, retirant deux frappeurs.

New York	010	020	001—4 11 0
St. Louis	010	311	00x—6 13 3

Cardwell, D. Shaw 4 Taylor 7 et Grote, Sullivan 7; Hughes, Hoerner 9 Briles 9 et McCarver. G-Hughes 8-3. P-Cardwell 3-7. Cir: NY-Buchek 9; Stl-Shannon 7 Maxvil 1.

SAN FRANCISCO (PA) — Le lanceur de relève Charlie Hartenstein a mis fin à un retour dans la 9e manche hier en préservant une victoire de 4-3 aux Cubs de Chicago sur les Giants de San Francisco.

La recrue Rich Nye possédait une avance de 4-1 après deux retraits dans la dernière reprise lorsque Bob Etheridge a cogné un triple de deux points. Hartenstein s'est alors amené et a retiré Willie McCovey sur un coup au champ intérieur.

Chicago	000	011	011—4 12 2
San Fran.	000	001	002—3 8 1

Nye, Hartenstein 9 et Hundley; Sadecki, Linzy 8 Henry 9 et Dietz. G-Nye 9-5. P-Sadecki 3-1.

ATLANTA (PA)—Felipe Alou a cogné un circuit de quatre points hier soir en conduisant les Braves d'Atlanta à un gain de 6-2 sur les Pirates de Pittsburgh.

Cet exploit réussi après deux retraits dans la 6e manche, a mis fin à un duel de lanceurs entre Bob Veale, des Pirates, et Ken Johnson, tout en procurant aux Braves leur 8e victoire au cours de leurs 10 derniers matches.

Pittsburgh	000	000	101—2 7 1
Atlanta	001	005	00x—6 6 0

Veale, Fryman 7 et May; Johnson et Torre. G-Johnson 9-4. P-Veale 10-4. Cir: Pigh-Stargell 13. Atl-F. Alou 10.

CINCINNATI (PA) — Le quatrième coup sûr de Vada Pinson dans le match, un double, dans la 8e manche, a procuré un gain de 8-5 aux Reds de Cincinnati sur les Phillies de Philadelphie hier soir.

Après l'exploit de Pinson, Tony Perez a assuré le gain aux locaux avec un triple de deux points.

Philadel	011	020	010—5 9 1
Cincinnati	100	120	13x—8 15 0

L. Jackson, Farrell 5 Hall 8 et Dalrymple; Ellis, Abernathy 8 et Pavletich. G-Abernathy, 3-3 P-Hall 6-5. Cir; Cin-May 7

LIGUE AMÉRICAINE

Brooks Robinson éclate

NEW YORK (PA) — Brooks Robinson a cogné un circuit et deux simples et a compté trois points hier soir alors que les Orioles de Baltimore ont écrasé les Yankees de New York 6-1 grâce à la performance de quatre coups sûrs affichée par Tom Phoebus.

Robinson a porté à neuf sa série de matches avec au moins un coup sûr grace à un circuit au début de la 2e manche, puis a amorcé une poussée de quatre points avec un simple dans la 4e reprise et a frappé un autre simple dans l'engagement suivant.

Baltimore	010	410	000—6 11 1
New York	001	000	000—1 4 1

Phoebus et Etchebarren; Stottlemyre, Monbouquette 5 Verbanic 8 et Gibs. G-Phoebus 8-4. P-Stottlemyre 7-10. Cir: Blt-B. Robinson 12.

MINNEAPOLIS (PA) — George Brunet, des Angels de la Californie, a blanchi les Twins de Minnesota 2-0 hier, ce qui a empêché ces derniers de rejoindre Chicago au premier rang de la ligue Américaine.

Les Twins, qui avaient remporté six de leurs sept derniers matches, avaient une chance de rejoindre les White Sox, mais, au contraire, se sont vu relégués à une partie complète de la tête.

Californie	100	001	000—2 10 0
Minnes.	000	000	000—0 4 0

Brunet et Rodgers; Merritt, Kline 9 et Zimmerman, Battey 6. G-Brunet 8-12. P-Merritt 6-2.

BOSTON (PA)—Joey Foy a amorcé trois poussées avec deux doubles et un simple et Lee Stange a espacé sept coups sûrs hier soir alors que les Red Sox de Boston ont écrasé les Tigers de Detroit 7-2 à l'occasion de leeur 7e revers successif.

C'était le 4e gain d'affilée des Sox qui ont ainsi devancé les Tigers en troisième place dans la ligue Américaine.

Detroit	000	010	000—1 7 1
Boston	300	020	02x—7 10 0

McLain, Gladding 7 et Freehan; Stange et Ryan. G-Stange 5-6. P-McLain 10-11. Cir: Bos-Yastrzemski 22.

WASHINGTON (PA) — Mike Epstein et Paul Casanova ont frappé deux simples consécutifs dans la troisième manche hier soir en conduisant les Senators de Washington à leur 8e gain consécutif, une victoire de 4-2 aux dépens des Indiens de Cleveland.

Les Senators en étaient à leur plus longue série de triomphes depuis 1949. Par contre, c'était le 5e revers d'affilée des Indiens, qui ont frappé 13 coups sûrs mais ont laissé 10 coureurs sur les sentiers.

Cleveland	000	100	000—2 13 1
Washing	003	001	00x—4 10 1

Tiant, Allen 6 Bailey 7 Culver 8 et Azcue; Coleman, Knowles 8 et Casanova. G-Coleman 6-6. P-Tiant 7-4.

L'Espagne se qualifie pour la coupe Davis

BARCELONE (AFP)—L'équipe d'Espagne s'est qualifiée vendredi, samedi et dimanche sur le court central du Real Club de Barcelone aux dépens de la formation soviétique pour rencontrer l'Equateur vainqueur des Etats-Unis en finale interzone.

Manuel Santana et Juan Gisbert ont remporté les quatre simples, ce qui fut assez inattendu car Gisbert était donné battu par les spécialistes en face de Metreveli.

Le résultat inversé, vendredi, a constitué la surprise de cette rencontre et le tournant du match qui a manqué par la suite de suspens.

La victoire de Gisbert constitue-t-elle un véritable progrès du no 2 ibérique? Les Espagnols eux-mêmes ne le pensent pas car sur un court qui lui est familier et devant un public qui l'encourage plus que Santana, Gisbert est capable de grands exploits comme cette victoire remportée il y a deux ans sur l'Américain Ralston. Pourtant, Gisbert devra confirmer ses deux victoires en dehors de Barcelone.

Manuel Santana est apparu devant Metreveli au plus beau jour de sa carrière. Si l'on doutait de lui après son opération de l'hiver dernier, et sa défaite au premier tour du tournoi de Wimbledon, il n'en est plus de même aujourd'hui. C'est Metreveli qui a fait les frais de son renouveau.

Jose Luis Arilla en double, a pourtant constitué le point faible de la formation espagnole. L'Espagne si elle veut renouveler son exploit de 1965 et retrouver l'Australie pour le "Challenge Round" devra travailler son double. Il est possible, qu'une "étoile montante" du tennis espagnol Miguel Orantes qu'une "étoile montante" du tennis espagnol Miguel Orantes soit titularisée au cours des prochaines rencontres pour aider Santana.

Calgary défait Ottawa 22 à 7

OTTAWA (PC)—Les Stampeders de Calgary ont remporté leur troisième match hors-concours hier soir en écrasant les Rough Riders d'Ottawa 22-7.

Le quart Peter Liske, des visiteurs, a complété deux passes de touché à Lovell Coleman et Herman Harrison dans le premier quart.

Calgary a réussi son troisième majeur dans le troisième quart, lors d'un double échappé étrange dans la zone des locaux. Coleman a d'abord échappé un ballon recouvré Marshall Shirk, des Riders. Ce dernier, croyant que le jeu était terminé, a lancé le ballon ver un officiel et Terry Evanshen a profité de son erreur pour récupérer le ballon et compter un majeur.

Larry Robinson a botté trois convertis et Jim Furlong, un simple en complétant le total des vainqueurs.

Le seul majeur des locaux a résulté d'une passe de 14 verges du quart Russ Jackson à la recrue Margene Adkins, lequel touché a été transformé par Maurice Raine.

LANCEURS PROBABLES

Par la PRESSE ASSOCIEE
LIGUE AMERICAINE

Chicago (Peters 11-4) à Californie (Clark 7-6), soir.
Minnesota (Kaat 8-9) à Kansas City (Nash 9-9), soir.
Washington (Pascual 8-6) à Detroit (Wilson 10-8), soir.
New York (Downing 10-5) à Cleveland (O'Donoghue 4-2), s.
Boston (Lonborg 12-3) à Baltimore (McNally 6-5), soir.

LIGUE NATIONALE

Houston (Belinsky 2-4) à New York (Hendley 3-1), soir.
Los Angeles (Sutton 6-10 et Singer 3-4) à Philadelphie (Wise 4-7 et Boozer 2-0).
San Francisco (Marichal 12-8 et Gibson 3-1) à Pittsburgh (Blass 3-3 et Sisk 7-7).
St.Louis (Carlton 7-6) à Cincinnati (Maloney 7-5), soir.
Atlanta (Lemaster 7-2) à Chicago (Jenkins 11-7).

Golfeuses du Granby-St-Paul en vedette

GRANBY - Le récent tournoi de la CLGA disputé à Victoriaville a été couronné d'un beau succès. Les participantes reçurent un accueil vraiment chaleureux. Le tournoi était disputé sous la formule de "2 balles four some".

Mme S. Carter, de Dufferin Heights, remporta les honneurs de la classe "A", en compagnie de G. Smith. L'équipe de Mme C. Blouin et S. Lefèvre gagna la classe "B". Dans la classe "C", ce sont deux golfeuses du club Granby-St-Paul qui triomphèrent, soit Mmes G. Bienvenue et J. Thibodeau. Deux autres golfeuses du club local compilèrent le meilleur net dans la classe "B"; ce sont Mmes J. Faucher et G. Matheson.



CETTE PHOTO nous fait voir les principales gagnantes du dernier tournoi de la CLGA, disputé à Victoriaville. De gauche à droite, Mme S. Carter, gagnante du "A", Mme C. Blouin et Mme S. Levèvre, gagnante du "B", et Mme G. Bienvenue et Mme J. Thibodeau du Granby-St-Paul, gagnantes de la classe "C".

POUR MIEUX VOUS SERVIR
Nous avons ouvert un nouveau terrain
A-1
Coin Robinson Nord et Principale
Tél. 378-2111
Choix de voitures usagées et neuves
Claude Auger et Aphter Parent, vendeurs
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

2313 A PONTIAC 1965 Coupé sport, Conv., Tout équipé comme neuf.	2219 A COMET 1962 2 portes, 6 cyl., Automatique Comme neuf
2312 A Volkswagen 1965 Comme neuf	1834 A PONTIAC 1965 Laurentian, 4 portes, sedan 6 cylindres automatique radio
2275 A CHEVROLET 1965 6 cyl., auto. Tout équipé	1923 A DODGE 1965 4 portes, sedan, 6 cyl. Automatique, radio
1882 A LINCOLN 1961 Continental, sedan Tout équipé	2065 A METEOR 1965 Rideau, 4 portes, sedan 6 cylindres, standard, Radio
2263 A COMET 1965 2 portes, 6 cyl. Automatique	2006 A Volkswagen 1962 Excellente condition

GRANBY AUTORAMA Inc.
Dépositaire de la ligne complète des produits FORD
J.-P. BERNIER PRESIDENT R. BIENVENUE GERANT
Fernand Parent, assistant-gérant des ventes
Noel Girard, vendeur
SERVICE DE DYNAVISION
Location à 24 mois
AUTOS NEUVES SEULEMENT
FORD
Chemin St-Paul Granby 378-4636
Coin Robinson N. et Principale 378-2111

CLUB DE COURSES DE SHERBROOKE LTEE
COURSES SOUS HARNAIS
à la
Piste de Sherbrooke
Dimanche
8h - p.m.
Mercredi et Samedi
8 h - p.m.

SPORTS

Ça se corse dans les majeures

Par la PRESSE ASSOCIEE

Les fractures, grippes et maux de bras influenceront probablement plus la course aux championnats en 1967 que les gagnants de 20 parties et les frappeurs de .300.

Ainsi, au début de la deuxième moitié du calendrier, l'absence de joueurs importants blessés a concouru à rendre les courses plus serrées.

Les Cards de St-Louis, déjà handicaps par la perte de Curt Flood, ont subi un autre dur coup en fin de semaine lorsque leur as-lanceur, Bob Gibson, a été mis au rancart pour au moins six semaines à la suite d'une fracture au tibia de la jambe droite causé par un coup en flèche.

D'autre part, alors que les Giants de San Francisco commencent à montrer les dents, Willie Mays ne peut jouer en raison d'une grippe.

Les Reds de Cincinnati se remettent d'une série de malchances, mais Tom Harper et Leo Cardenas sont encore absents du jeu.

Ligue Américaine

La perte de Frank Robinson n'a guère aidé les chances des Orioles de Baltimore, qui se débattent en deuxième division. La blessure qui a occasionné la vision troublée de Robinson a également privé les White Sox de Chicago de leur deuxième but Al Weis.

De plus, le personnel des lanceurs des champions 1966 est pratiquement disparu. Steve Barber évolue maintenant avec les Yankees de New York et Jim Palmer est inscrit sur la liste des joueurs blessés du Rochester, de la ligue Internationale.

Personne ne peut dire quel rang occuperaient les Tigers de Detroit si Al Kaline ne s'était pas fracturé la main droite dans un moment de rage après avoir été retiré au bâton. L'équipe a ensuite perdu les services de Gates Brown et Willie Horton, mais Mayo Smith a réussi à garder les Tigers dans la lutte.

Les Yankees ont également connu leurs difficultés en l'absence de Horace Clark, Dick Howser, Tom Tresh et Bill Robinson.

Enfin, Rico Petrocelli, des Red Sox de Boston, continue de jouer en dépit d'une blessure à une main.

Clete Boyer

La puissance au bâton de Clete Boyer, obtenu surtout en raison de son habileté défensive au troisième but, s'est avéré un véritable boni pour les Braves d'Atlanta.

Ses coups de bâton opportuns sont une des raisons importantes qui expliquent le rang des Braves dans la ligue Nationale, soit à 4 1-2 parties des meneurs.

L'ex-Yankee n'a pas tellement amélioré sa moyenne, mais il est des plus opportunistes avec des coéquipiers sur les sentiers. Il a cogné 11 circuits et produit 51 points, n'étant devancé que par Hank Aaron avec un total de 58.

Braves

D'autre part, les Braves ont logé une plainte auprès de la LN contre le lanceur Al McBean, du Pittsburgh, sous prétexte quil aurait fait un geste indécent en direction de la foule quand il a pris le chemin des douches dimanche.

McBean a nié l'accusation, prétendant qu'il ajustait son uniforme, mais les amateurs présents l'ont hué longuement.

L'arbitre du marbre n'a rien vu, mais un porte-parole des Braves a soutenu qu'on ne pouvait permettre de tels gestes indécents, d'autant plus que les amateurs locaux et ceux de Pittsburgh à la TV, en vu ce geste.

Killebrew

Les forts poignets de Harmon Killebrew permettant aux Twins de Minnesota de livrer une chaude lutte aux White Sox de Chicago pour le premier rang dans la ligue Américaine.

Il doit surtout son succès à sa façon de se détendre même s'il est dans le plus fort de la lutte au championnat des coups de circuits avec 26 en comparaison de 24 par Frank Howard. Il domine également dans les points produits avec 66.

Don Hoak

Don Hoak, instructeur des Phillies de Philadelphie, devra subir un procès en cour de police le 29 août sous l'accusation de voies de fait graves sur un gardien d'hôtel.

Hoak aurait été turbulent dans un bar, dont la direction a fait appel à un gardien. Hoak, l'a envoyé au plancher.

Cédule de 72 parties

NEW YORK (PA)—La ligue Américaine de hockey a adopté un calendrier de 72 parties, y compris des matches avec la ligue de l'Ouest, hier, lors d'une assemblée régulière.

"Il y a encore quelques détails mineurs à étudier", a déclaré le président Jack Butterfield.

Tel qu'annoncé antérieurement, le calendrier prévoit que chaque équipe de la LAH fera un voyage sur la côte du Pacifique afin d'affronter chacune des cinq formations de la LHO. Ces dernières feront également un voyage dans l'Est afin de disputer un match contre chaque formation de la LAH.

Record battu

LONDRES (AFP)—Le record féminin de la traversée de La Manche à la nage a été battu aujourd'hui par une étudiante britannique, Elaine Gray, 21 ans, de St. Albans, qui a fait le trajet dans le sens France-Angleterre en 10 heures 24 minutes.

Le record précédent, établi en 1958, appartenait à une Américaine, Greta Andersen, avec 11h 1 minutes.

Elaine Gray en était à sa troisième tentative de traversée de La Manche.

Le trajet, a-t-elle déclaré en touchant terre à quelques milles à l'est de Douvres, s'est déroulé dans des conditions idéales, sauf à un moment lorsqu'elle a dû nager à travers un banc de méduses.

RESULTATS A BLUE BONNETS

1ère Course 1 mille 70 verges 3 4 et 5 ans Bourse $1700
9-Outca St Pr. 6.60 4.60 3.40
8-Island Beauty 11.00 6.50
3-Rich Irish 4.40
2eme Course: 6 Furlongs 3 ans Bourse $1,700.
7-So Good 10.60 4.70 3.70
4-Jimmy Ritz 3.60 2.90
6-Edgars Whistle 4.10
Pari double 9 et 7 a payé 53.10
3eme Course: 6 Furlongs 4 ans Bourse $1,700.
4-Rosy Money 7.00 3.40 3.30
8-Leos Yingel 3.40 3.00
7-Ross 4.80
4eme Course: 6 Furlongs 3 et 4 ans Bourse: $1,700.
5-Teddy Seeds 12.10 5.40 4.20
3-Page Day 4.40 3.40
8-Roguihsh Princess 7.00
5eme Course: 1 mille 70 verges 3 ans Bourse: $1,700.
7-Whirlita 18.30 9.00 5.00
9-Saracen Coin 4.00 2.90
6-Chartcaller 5.40
Quiniella 7 et 9 a payé 26.10
6eme Course: 6 Furlongs 3 ans Bourse: $2,200.
1-Latin Mission 5.80 3.00 2.60
5-Shorco 3.10 2.50
6-Nayno 2.90
7eme Course: 1 mille 3 ans et 4 ans Bourse: $2,500.
6-Yang Imp 16.90 7.90 3.50
3-Brother Duck 15.90 5.50
2-Fabulin 3.50
8eme Course: 1 1/16 mille 3 ans Bourse: $1,700.
2-Bedford Park 7.30 4.30 3.00
4-Ritzban 4.20 2.70
3-Hit The Mark 2.60
Exacta 2 et 4 a payé 28.20
Assistance 8,424
Paris mutuel 432,356



ici et là dans les sports AVEC CHEF Bernard Brodeur

Si les Cardinaux de Granby désirent remporter un autre championnat dans la ligue Provinciale, il devront coûte que coûte, dénicher un autre bon lanceur droitier, avant la date limite, qui se situe deux semaines avant la fin du calendrier régulier.

Nos Cards, à l'instar des autres clubs de Granby, ont une cédule plus que chargée depuis deux semaines, et il n'est pas exagéré de dire que la fatigue se fait sentir chez nos meilleurs artilleurs.

Al Pietrewicz et John Elias ne sont pas des "surhommes", ni des "Jos bras de fer". Depuis deux semaines, on leur impose un surplus de travail. Dimanche après-midi, Al aurait bien voulu poursuivre la belle série de victoires de son équipe, mais c'était trop lui demander. Il en était à sa 3e présence en moins de 8 jours, et il vient de guérir un violent mal de dos. Il y a Georges Sackey qui fait bien lui aussi, mais Georges est surtout gardé pour la relève, ce qui est tout aussi important qu'un bon lanceur débutant.

Il faudra donc que nos Cardinaux trouvent le plus tôt possible un autre excellent débutant, sans cela, ils ne parviendront pas à traverser la dernière étape du calendrier, sans difficulté. La lutte est tellement serrée, que si on continue de surcharger nos artilleurs réguliers, ils seront "vidés" pour les prochaines séries. Nous sommes persuadés que la direction sait ce que de bonnes séries peuvent rapporter aux gichets. Ce que nous craignons le plus, c'est de voir un Al Pietrewicz ou un John Ellias s'épuiser pour de bon, ce qui serait fatal à l'équipe..

Les Cardinaux n'ont besoin d'aucun autre renfort aux autres positions. La venue de Ted Huddelston complète admirablement bien la réserve sur le banc. C'est au monticule maintenant qu'il faut miser tous les efforts....et ça presse.

LES VICS VEULENT "MAGASINER"

M. Gaston Fausse, gérant général des Vics nous déclarait en fin de semaine qu'il était prêt à "magasiner" pour s'approprier de quelques bons joueurs reconnus dans la ligue. M. Fausse n'a pas caché la possibilité de quelques pourparlers importants avec les Gaulois de St-Hyacinthe, prochainement. Aucun nom n'a été mentionné. Mais, il n'est pas impossible que le premier but visé par M. Fausse soit un cerbère d'expérience qui enlèverait des soucis à Guy Charbonneau.

Au cours de la conversation, nous avons aussi appris que d'ici quelques jours, les Vics signeront leur premier joueur. Là aussi le nom est gardé secret, bien que dans certains milieux, Gilles "Bizou" Bédard soit mentionné. On sait que Guy Charbonneau a déjà signé un contrat avec les Vics, lequel contrat fut ratifié officiellement en fin de semaine, par la nouvelle direction.

Gaston Fausse et Guy Charbonneau doivent reprendre officiellement le travail d'ici peu. On parle d'un autre voyage à l'extérieur, afin de négocier avec des joueurs.

QUE FERA JOHN MENTIS...

John Elias, l'un des meilleurs artilleurs de la ligue Provinciale, et qui fut le premier à atteindre 10 victoires cette saison, fera probablement connaître sa décision au sujet des Jeux Panaméricains, aujourd'hui même. John a discuté longuement avec MM. Duhamel et Arès en fin de semaine, et c'est probablement ce soir que cette histoire, qui énerve un peu tout le monde, aura un dénouement final....pour le plus grand bien des Cardinaux, espèrons-le. On sait que Chuck Este et Henri Corbeil ont déjà refusé l'offre des dirigeants de l'équipe québécoise...

Au sujet de ces offres, nous trouvons qu'elles ont été faites en hypocrites. En effet, aucune équipe concernée ne fut avisée officiellement par les organisateurs de ces Jeux..On a fait comme si la ligue Provinciale n'existait pas...Il serait peût être bon que le président Yvon Ellyson proteste officiellement auprès des intéressés, et des gouvernements s'il le faut, pour leur faire sentir que la Provinciale est un circuit qui respecte les autres...et qu'elle attend la même chose.

IL N'Y EUT PAS D'OUBLI...

Le sympatique Yvon Ellyson, président de la ligue Provinciale a catégoriquement démenti la nouvelle voulant qu'on est "oublié" d'inviter les dirigeants du club Granby lors de la réception qui précéda la joute des Etoiles, lundi dernier, 10 juillet. Yvon a souligné que Granby, comme tous les autres clubs, avaient été avisés par lettre enregistrée, et que Granby, alors très occupé par une cédule chargée et par cette joute des Etoiles, avait tout simplement oublié l'invitation.."C'est un incident regrettable; mais ce sont des choses qui arrivent. Chose certaine, nous avons la preuve que Granby a été, comme les autres, invités officiellement", a déclaré Yvon...



LE TIRAGE MOITIE-MOITIE des Voltigeurs de Granby, pour la semaine se terminant le 15 juillet, a rapporté à son gagnant la jolie somme de $202.00. Sur cette photo, nous remarquons à gauche le gagnant du tirage, M. Auguste Fournier qui reçoit le montant d'argent des mains de son vendeur M. Léopold Martin. Le billet chanceux portait le numéro 21735.

Racine et Dupras l'emportent

ST-HYACINTHE (Y.M.) Deux joutes furent disputées hier soir dans les cadres de la ligue de balle-molle Dow de St-Hyacinthe. Les clubs Renald Racine et Dupras alignement en profitèrent pour remporter des victoires.

La première joute opposant les clubs Renald Racine et Taverne Lamothe s'est terminée par le pointage de 2 à 0 en faveur du Racine. Georges Lévesque remporta par le fait même sa lle victoire de la présente saison. Les porte-couleurs du Racine y allèrent de 3 coups sûrs. Ils enregistrèrent des majeurs à la 4' et 6' reprise.

Fernand Morin cogna un circuit à la 6' manche. Jean-Guy Lefebvre y alla d'un deux coussins à la même reprise. Morin conserva la meilleure moyenne soit 2 en 4.

Georges Lévesque retira 6 frappeurs. Cette victoire permettait au Racine de prendre une avance de 15 points en tête du classement de la ligue. La défaite du Lamothe lui fut coûteuse puisque les hommes de Daigneault sont présentement installés au dernier rang du circuit. A noter que Jacques réussit à présenter un alignement complet lors de la joute d'hier. La rencontre débuta à 7.20 p.m. mais tous le monde y était dans le camp du Lamothe. Il n'en fut pas de même pour le Racine qui manquait les services de plusieurs réguliers. Georges dut faire appel à deux spectateurs pour compléter son alignement. Néanmoins, le Racine reussit à l'emporter. Soulignons également, le magnifique attrapé de Lucien Parenteau aux dépens de Yves Marcoux, à la manche initiale. Lionel Daigneault effectua également un magnifique retrait cette fois aux dépens de Georges Lévesque qui tentait de croiser le premier coussin.

La seconde rencontre se termina par un pointage décisif de 12 à 2 en faveur du Dupras alignement. Le Georges Lafrance remporta la victoire au monticule. Incidemment, Richard retira 3 frappeurs. Un circuit fut cogné par Charles-Emile Messier à la 2'. Ce même Messier enregistra un 2 coussins à la 4'. Il conserve également la meilleure moyenne au bâton soit 4 en 4. Pierre Bélanger et Hugues Paillé réussissaient 2 en 3. Sylvio St-Amand reçut le crédit d'une 3' défaite consécutive. Il retira 3 frappeurs. Réal Massé et Jacques Robert cognèrent des 2 buts à la 4' reprise. André Chagnon y alla de 2 coups sûrs.

Cette victoire fut des plus importante pour les porte-couleurs du Dupras. En effet, ce gain leur permettait de tomber sur un pied d'égalité au deuxième rang du circuit avec le Georges Brabant.

Avec seulement 1 point de retard sur les clubs de deuxième position, nous appercevons la Taverne Lamothe. A noter que les clubs Georges Brabant et Taverne Lamothe ont tous deux une rencontre de plus à disputer que les clubs Racine et Dupras.

CLASSEMENT

Renald Racine	16	12	1	3 27
Geor. Brabant	15	5	8	2 12
Dupras alig.	16	5	9	2 12
T. Lamothe.	15	4	8	3 11

ST-HYACINTHE (Y.M.) Deux joutes à l'affiche ce soir à l'O.T.J. St-Sacrement.

Deux rencontres seront présentées ce soir dans la ligue Dow de St-Hyacinthe. Il s'agit de joutes qui devaient être disputées lundi soir prochain. Ces deux parties seront disputées aux terrains de l'O.T.J. St-Sacrément.

La joute initiale mettra aux prises les clubs Renald Racine meubles et Dupras alignement.

Le Georges Brabant et le Dupras alignement sont sur un pied d'égalité au second rang du circuit. Le Dupras n'a aucune joute à perdre car son adversaire, le Georges Brabant a une rencontre de plus à disputer. Une victoire pour les hommes de Paillé leur permettrait de conserver le premier rang du circuit Dow.

La seconde rencontre opposera les clubs Taverne Lamothe et Georges Brabant. Là encore, la rencontre revêt un cachet spécial. Seulement 1 point sépare ces deux clubs dans le classement de la ligue. De plus, tous deux ont une rencontre à reprendre. Il ne reste à ces deux clubs que trois joutes à disputer avant la fin du présent calendrier.

La ligue Dow terminera donc ses activités en fin de semaine.

Entre-temps, tous sont invités à assister aux rencontres de ce circuit. C'est donc, un rendez-vous ce soir, à l'O.T.J. St-Sacrement. Bienvenue à tous.

Les finalistes sont connues

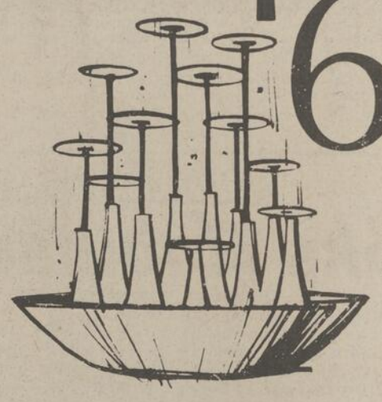
HULL (PC) — Les finalistes québecoises au championnat de golf réservé aux Canadiennes, qui sera disputé à Saskatoon les 13 et 14 août, ont été révélée hier.

La quatrième ronde des essais provinciaux, les trois premières ayant été disputées sur des parcours montréalais la semaine dernière, a été livrée sur le parcours Rivermead, de Hull.

Hélène Gagnon s'était automatiquement qualifiée en remportant le championnat canadien en 1966.

Les trois autres membres sont: Joann Riddell, du club Kanawaki, de Montréal, avec un total de 329 pour 72 trous; Mary Pyke, du club Royal de Montréal, 330; et Dulcie Lyle, du Kanawaki, 330.

expo 67



La magnifique fontaine HFC, Cité du Havre, Expo '67

C'est beau, l'EXPO!

C'est formidable! Magnifique! Un grand succès! Tout le monde s'accorde là-dessus . . . serez-vous d'accord? Voilà . . . pour au moins une partie de vos vacances, vous n'aurez pas besoin de vous torturer les méninges pour décider où aller! Oh, c'est le problème de l'argent qui vous inquiète? Détendez-vous . . . le crédit-voyage HFC couvrira toutes vos dépenses de vacances: transport, repas, logement, billets d'entrée, même vêtements, caméras, etc. Au retour, vous rembourserez HFC par paiements mensuels proportionnés à votre budget. Un crédit-voyage HFC est meilleur que la plupart des plans "Partez maintenant - payez plus tard" car vous recevez de l'argent comptant que vous dépensez comme bon vous semble.

C'est beau, l'Expo . . . allez-y bientôt!

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
$ 100	$.....	$.....	$.....	$6.12	$9.46
300	.....	.....	.....	18.35	28.37
550	.....	23.73	28.28	32.86	51.24
750	.....	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	.....	41.45	49.77	58.11	91.56
1600	57.72	.....	79.36	.....	.....
2000	72.15	.....	99.20	.....	.....
2200	79.36	.....	109.12	.....	.....
2500	90.18	.....	124.00	.....	.....

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Informez-vous de l'assurance-vie sur prêts aux tarifs de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

GRANBY
179, rue Principale—Téléphone FR 2-3347
(en face de Woodhouse)

ST-JEAN
39, rue St-Jacques—Téléphone 347-7538
(au coin des rues St-Jacques et Champlain)
Demandez nos heures d'ouverture le soir

30 recrues sous contrat avec les Castors

Marvin Bass, l'instructeur et gérant-général des Castors de Montréal de la ligue Continentale de football, a déjà mis 30 recrues sous contrat en vue de la prochaine saison, mais il ne néglige pas les vétérans non plus.

Bass a dévoilé que les vétérans Johnny Walker et Bill Boschini avaient tous deux accepté de revenir avec l'équipe montréalaise en 1967 et seront présents lors de l'ouverture du camp d'entraînement à Verdun le 23 juillet.

Walker, un demi-défensif qui a joué son football collégial à l'université Ball State, a été choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue Continentale en 1966.

Walker a connu un début chancelant l'an dernier, mais a retrouvé son aplomb après quelques joutes et il est rapidement un favori de la foule montréalaise.

Walker a intercepté trois passes l'an dernier et a retourné le ballon pour un total de 92 verges lors de ces interceptions.

Il a aussi retourné 15 retours de bottés pour un total de 105 verges.

Walker a fait sa marque lors d'une joute contre les Panthers d'Orlando. Les Panthers, qui n'avaient pas connu la défaite de la saison, tiraient de l'arrière 28-21 contre les Castors puis ont marqué un touché alors qu'il ne restait que quelques minutes de jeu.

Toutefois, Walker a bloqué le ballon lors de la tentative de converti. Lors du dernier jeu de la joute, les Panthers ont tenté un placement de la ligue de 20 verges, mais Walker a encore sauvé la situation en bloquant le ballon.

Boschini, qui est âgé de 26 ans, évolue au poste de bloqueur défensif. Il mesure 6'4" et pèse 270 livres. Il y a deux ans, il s'était mérité une place au sein de l'équipe d'étoiles de la ligue Continentale.

Victoire pour Dairy Queen et Christ-Roi

ST-HYACINTHE (Y.M.) Deux joutes furent disputées dans les cadres de la ligue de fastball O'Keefe de St-Hyacinthe.

Le Christ-Roi remporta les honneurs de la première rencontre en disposant 5 à 2 du St-Pie. Yvec Durocher remporta sa 5e victoire de la saison. Yvec accorda 4 coups sûrs, 2 coups sur balles et effectua 13 retraits. Henri Paul Morin y alla d'un circuit. Des 3 buts furent cognés par les joueurs Gérard Morin et Yvec Durocher. Pierre Pelletier y alla de 2 coups sûrs. Le Christ-Roi enregistra 5 hits et fut crédité de 3 erreurs. Réal Plouffe reçut le crédit de sa 6e défaite. Réal accorda 5 hits 1 but sur balle. Il effectua 5 retraits. Des simples furent cognés par Yves Larocque, Robert St-Onge et Roger Richer. Cette victoire du Christ-Roi lui permet de s'approcher à seulement 2 points du club Dairy Queen installé au premier rang. A souligner que le Christ-Roi a une joute de plus a disputer que les clubs Guertin et St-Pie.

La seconde joute se termina par le pointage de 8 à 1 en faveur du Dairy Queen. Réal Petit, as lanceur du circuit, enregistrait son 8e gain de la saison. Il limita ses adversaires à seulement 5 coups sûrs. Il effectua également 6 retraits. Un circuit fut cogné par Pierre Guévremont. Gaston Blanchard y alla d'un trois coussins. Réal Viens et Réal Petit réussissaient chacun un 2 buts.

Les porte-couleurs du Dairy Queen furent crédité de 3 erreurs.

Georges Dupré subissait la défaite, sa 6e depuis le début de la présente campagne. Georges accorda 8 coups sûrs ainsi que 3 buts sur balles. Il effectua également 3 retraits. Des simples furent cognés par les joueurs Louis Chagnon, Guy Beauregard, Paul-Emile Durocher. 4 erreurs furent commises par l'équipe Guertin.

Cette victoire du Dairy Queen lui permettait de conserver le premier rang du circuit, avec 3 points d'avance sur le Christ-Roi installé au second rang du circuit.

CLASSEMENT

Dairy Queen	11	14
Christ Roi	11	12
Marc Guertin	12	10
St-Pie	12	8

Parker ... l'instructeur

AURORA, ONT. (PC)—En dépit des conditions idéales pour le golf, le nouveau Jackie Parker, ne veut pas succomber à la tentation, ce qu'il n'aurait pas fait au cours des jours glorieux de sa carrière de joueur.

Désormais, à l'aurore d'une nouvelle carrière d'instructeur, Parker sera dans une chambre noire pour étudier les films ou bien sur un terrain de football pour enseigner aux recrues comment lancer la longue passe.

Parker a bien l'intention de faire une carrière de celle de pilote et il a une belle opportunité aux rênes d'une bonne équipe, si bien qu'il n'aura aucune excuse.

L'entraînement des Rifles de Toronto, de la ligue Continentale de football, a débuté dimanche dernier et Parker les a traités plus durement qu'il ne l'a peut-être jamais été lui-même à sa première journée d'entraînement.

Toutefois, ses joueurs le considèrent comme un patron aimable qui note tranquillement les erreurs de ses protégés. Il semble l'antithèse de son prédécesseur Leo Cahill, maintenant pilote des Argos de Toronto, de la LCF, qui était dur.

D'ailleurs, Parker a des idées personnelles, incluant une offensive diversifiée pour ses Rifles, qui étaient puissants surtout au sol la saison dernière. Ainsi, il a l'intention de recourir davantage aux passes cette saison parce que la ligue est plus puissante.

Même s'il possède déjà une équipe puissante, celle-ci a quelques postes ouverts.

LCF

La ligue Continentale a été formée en 1964 avec d'anciennes équipes des circuits Atlantique et Unis. Les Rifles ont fait leur début à Montréal avant d'être transférés à Toronto il y a deux ans. Ils ont dominé la division Est au cours des deux dernières saisons avant d'être éliminés après le calendrier régulier.

Les règlements américains prévalent dans ce circuit, mais Parker n'anticipe aucune difficulté à s'adapter même s'il n'a jamais lui-même évoluer chez les pros américains.

Il a déjà mené les Eskimos d'Edmonton à trois conquêtes successives de la coupe Grey.

Les jambes lui ont finalement manqué et il a dû prendre sa retraite la saison dernière, songeant alors à devenir voyageur de commerce lorsque les Rifles lui ont offert le poste de pilote pour trois ans.

Parker n'a guère connu de moments glorieux depuis qu'il a quitté Edmonton en 1963, mais il tient mordicus à réussir dans une nouvelle carrière même si cela signifie "ne pas jouer au golf".

SPORTS



L'EQUIPE RENALD RACINE de la ligue de balle-molle Dow est présentement assurée du championnat du circuit Bernard Delobbe. Nous apercevons ici les porte-couleurs du club:
1' rangée de g. à d.: Gaston Beauchemin, Serge Fontaine.
2' rangée de g. à d.: Claude Marchessault, Jean-Guy Lefebvre, Thodore Archambault, Yves Marcoux, Georges Lévesque.
3' rangée de g. à d.: Bertrand Roy, Jean-Paul Dumas, Fernand Morin.

Plusieurs changements chez les Alouettes

MONTREAL (PC)—Les Alouettes de Montréal doivent effectuer plusieurs changements à leur alignement pour un match hors concours de la Ligue canadienne de football qu'ils disputeront à Montréal mercredi contre les Eskimos d'Edmonton.

Grâce à sa brillante tenue comme bloqueur durant le dernier quart de la joute hors concours contre les Stampeders de Calgary jeudi soir, Ray Brown a décroché une place comme débutant dans le champ arrière.

On prévoit également pour la joute de mercrédi que Donnie Davis jouera désormais comme demi-arrière défensif.

L'instructeur en chef O.K. Dalton fait savoir que ces changements ne seront faits qu'à titre d'essai seulement.

A l'offensive, on s'attend également que Ken Galloway soit de retour à son poste d'ailier et Ray Lychak au poste de garde. Barry Randall serait bloqueur de droite. Mike Gibbons irait au champ arrière.

On verrait également James Doss comme secondeur de ligne et Ron Parsons comme allier défensif.

Mike Webster remplacerait Roger Lalonde comme bloqueur défensif, et Earl Brown et Mike Gray joueraient également dan le champ arrière à la défensive.

Carroll Williams, absent lors de la joute contre les Stampeders que les Alouettes ont perdue 15-9, jouerait comme arrière-quart.



Jeaneau Prudent dit: "Refléchissez—pour ne point périr! Prenez garde à l'onde. Pratiquez chaque jour les règles de la Sécurité aquatique."

Gagnant du tirage des gaulois

ST-HYACINTHE (YM) - Les tirages moitié-moitié des Gaulois de St-Hyacinthe se poursuivent de semaine en semaine.

Samedi dernier, la direction des Gaulois s'est transportée chez M. Marchessault, propriétaire de la taverne St-Joseph.

M. Marchessault fut invité à tirer le billet chanceux. Le 19635 sortit. Le détenteur du billet portant ce numéro se mérite la jolie somme de $551.

Le propriétaire de ce billet peut réclamer le montant mentionné plus haut en composant le numéro 774-7243.

Le prochain tirage des Gaulois se fera à la maison Germain Larivière, dont le local est situé à Ste-Rosalie.

Entretemps, tous peuvent se procurer des billets en s'adressant aux directeurs des Gaulois de St-Hyacinthe.

Bonne chance à tous.

St-Luc gagne

GRANBY - Les activités se poursuivent dans les petites ligues de baseball de Granby. Dans les Mosquitos, le St-Luc a défait l'Immaculée-Conception 25 à 5. Moison a été le lanceur gagnant et Giard le perdant.

Dans la ligue Bantam, St-Marc a gagné par défaut contre Assomption.

MINUTES... SPORTIVES...

DELAMERE, Angleterre (Reuter) — Al Balding, de Toronto, a roulé un 70 hier alors que plus de 250 golfeurs tentaient de se mériter une place dans le 81e Omnium britannique.

— — —

LUXEMBOURG (AFP) — Le congrès de la Fédération internationale de lawn tennis se tiendra le 12 juillet prochain à Mondorf-les-Bains, présidé par M. Silva Da Costa, Brésil. Il rassemblera plus d'une centaine de délégués, représentant 50 pays.

267 pêcheurs ont participé au concours du club maska

ST-HYACINTHE (YM) - Plus de 500 personnes se rendirent dernièrement au local de l'O.T.J. La Providence, où l'on procéda au dévoilement du nom des gagnants du tournoi de pêche organisé par le club de chasse et pêche Maska de notre ville.

Un nombre record de 267 amateurs de pêche s'étaient procuré leur carte de tournoi, ce qui constitue le plus grand nombre depuis 10 ans, le tout afin de se mériter les nombreux prix qui avaient une valeur totale de près de $2,000.

La température maussade n'a pas empêché les vrais mordus de la pêche de pratiquer leur sport favori.

Nous vous donnons ici les résultats des deux tournois organisés par le Club Maska.

TIRAGE EN FAVEUR DU CLUB MASKA

Ce tirage organisé pour la durée du tournoi offrait des prix pour une valeur de $200.

1er prix: Mme Jean-Paul Dion, qui se mérite $100.

2e prix: M. Maurice Fontaine, qui se mérite $50.

3e prix: M. Gilles Bérard, qui se mérite $25.

4e prix: M. Alain Côté, qui se mérite $25.

Par la suite, on procéda à la remise des prix aux personnes gagnantes.

CATEGORIE DORE

1er prix: M. Patrick, avec un poisson de 7 lbs.

2e prix: Mlle Corona Laplante, avec 5 lbs et 13 on.

3e prix: M. Paul-Emile Mc Caughan, avec 5 lbs et 12.5 on.

4e prix: M. Paul Leclerc, avec 4 lbs et 11 on.

5e prix: M. Serge Leclerc, avec 3 lbs et 6 on.

CATEGORIE ACHIGAN

1er prix: Alain Bousquet, avec 2 lbs et 11 on.

2e prix: Paul Leclerc, avec 2 lbs.

3e prix: M. René Roy, avec 1 lb et 14.5 on.

4e prix: M. Clément Demers, avec 1 lb et 6 on.

5e prix: M. Denis Girouard, avec 1 lb et 5.5 on.

CATEGORIE MASKINONGE

1er prix: M. Romélus Scott, avec 16 lbs et 7 on.

2e prix: M. Conrad Bousquet, avec 15 lbs et 9.5 on.

3e prix: M. Jean-Guy Scott, avec 11 lbs et 9.5 on.

CATEGORIE BROCHET

1er prix: M. Paul Gadbois, avec 3 lbs et 14.5 on.

2e prix: M. Jean-Guy Scott, avec 2 lbs et 6.5 on.

3e prix: M. Fernand Turcotte, avec 2 lbs et 4 on.

4e prix: M. Philippe Gadbois, avec 2 lbs et 1 on.

5e prix: M. Guy Turcotte, avec 1 lb et 5.5 on.

CATEGORIE PERCHAUDE

1er prix: M. Robert Flibotte, avec 10 on.

2e prix: Eddy Archambault, avec 9.5 on.

3e prix: M. Clément Demers, avec 8 on.

4e prix: M. Patrick Dézingue, avec 7 on.

5e prix: M. Donat Bernard, avec 7 on.

CATEGORIE BARBOTTE

1er prix: M. Jean-Noel Benoft, avec 1 lb et 5.5 on.

2e prix: M. Patrick Dézingue, avec 1 lb.

3e prix: M. Jean-Pierre Barbeau, avec 14 on.

CATEGORIE BARBUE

1er prix: M. Camille Chabot, avec 2 lbs et 14.5 on.

2e prix: M. Germain Lecours, avec 2 lbs et 10 on.

3e prix: M. Jean-Claude Girouard, avec 2 lbs et 5 on.

Catégorie BROCHET MAILLE

1er prix: M. Eddy Archambault, avec 1 lb.

2e prix: M. Fernand Turcotte, avec 13 on.

3e prix: M. Guy Turcotte, avec 11.5 on.

CATEGORIE CARPE ALLEMANDE

1er prix: Mme Réal Leclerc, avec 4 lbs et 9 on.

2e prix: M. Réal Leclerc, avec 4 lbs et 4.5 on.

3e prix: M. Gilles Gadbois, avec 3 lbs et 9 on.

CATEGORIE CARPE ROUGE

1er prix: M. Alphonse Pineault, avec 2 lbs et 1.5 on.

2e prix: M. Michel Bernard, avec 1 lb et 15 on.

3e prix: M. Paul Tanguay, avec 1 lb et 13 on.

CATEGORIE POISSON BLANC

1er prix: M. André Blanchard, avec 14.5 on.

2e prix: M. Gabriel Bousquet, avec 10 on.

3e prix: MM. Clément Demers et Gilles Hébert, avec 7 on.

CATEGORIE CRAPET NOIR

1er prix: M. Paul Leclerc, avec 11.5 on.

2e prix: M. Léon Girouard, avec 11.5 on.

3e prix: M. Yvan Sévigny, avec 10.5 on.

CATEGORIE ANGUILLE

1er prix: M. Jacques Dubuc, avec 5 lbs et 13 on.

2e prix: M. Claude Casavant, avec 5 lbs et 5 on.

3e prix: M. Jean-Noel Seyer, avec 2 lbs et 9 on.

CATEGORIE CRAPET SOLEIL

1er prix: M. Jean-Réal Guilmaine, avec 4.5 on.

2e prix: M. Patrick Dezingue, avec 2.5 on.

3e prix: M. Jean-Claude Déry, avec 1.5 on.

CATEGORIE POISSON CASTOR

M. Claude Casavant, avec 4 lbs et 8 on.

CATEGORIE ACHIGAN GRANDE BOUCHE

M. Jean-Pierre Barbeau, avec 2 lbs et 10.5 on.

CATEGORIE DORE NOIR

M. René Roy, avec 1 lb et 10.5 on.

Dix prix spéciaux furent tirés parmi tous ceux qui ne furent point mentionnés plus haut. Ces prix ont une valeur totale de $150.:

MM. Sabin Charpentier, Charles-Emile Côté, Jean-Claude Girouard, Jean Houle, Fernand Berthiaume, André Lévesque, Albany Lussier, Yves Leclerc, Rolland Mathieu, Edgard Leclerc.

Cinquante prix de présence furent tirés au sort.

M. Armand Bernier, président du club Maska, ainsi que M. Antonin Rodier, président du comité de la pêche, désirent remercier tous ceux qui contribuèrent d'une façon quelconque à la réussite du tournoi de pêche.

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

Obtenez le rendement "d'une nouvelle auto"

MOTEURS RECONSTRUITS

CANADIAN TIRE CORP'n

GARANTI pour 12 mois ou 12,000 milles -- plus livret gratuit d'entretien du moteur.

EPARGNEZ, BAS PRIX DIRECTS D'USINE

PRODUITS GENERAL MOTORS AUSSI PEU QUE 173.00 avec reprise

3% COUPONS-BONI

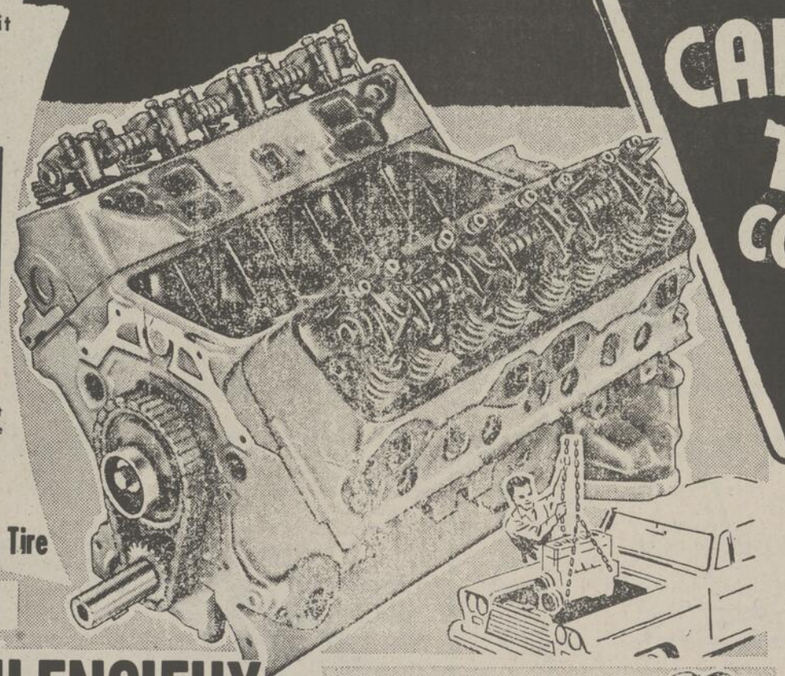
Produits Chrysler aussi peu que $190.00 avec reprise

Produits Ford aussi peu que 206.00 avec reprise

Ne changez pas d'auto... changez de moteur. Redonnez à votre auto la puissance, l'économie et le rendement qu'elle avait lorsque neuve, cela au plus bas prix jamais vu. Remanufacturé selon des spécifications précises pour convenir exactement à la marque et modèle de votre auto. Demandez le plan d'entretien gratuit du moteur.

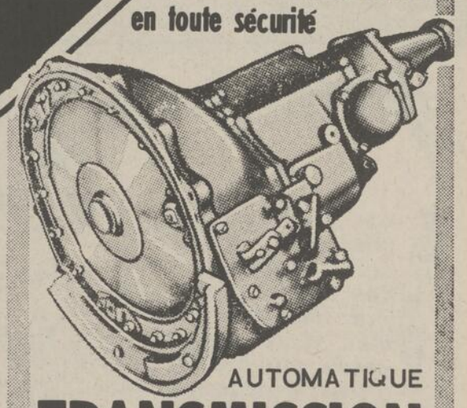
Une garantie enregistrée vous garantit sur la route, à tous les magasins Canadian Tire

NOUS INSTALLONS CE QUE NOUS VENDONS



Epargnez en toute sécurité

Conduisez les premiers 10,000 milles en toute sécurité



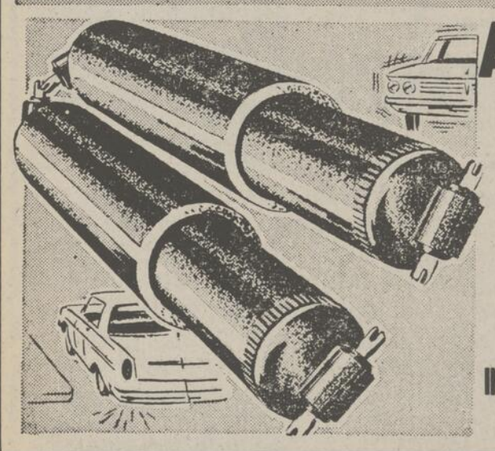
AUTOMATIQUE TRANSMISSION

Aussi peu que 103.70 avec reprise

Garantie pour 10,000 milles ou 9 mois

Les transmissions Moto-Master sont remises à neuf par le plus important atelier du genre au Canada.

Transmission ordinaife de $46.60



AMORTISSEURS MOTO-MASTER

GARANTIE 18 MOIS OU 18,000 milles

5.48 à 5.73 chacun

POUR LA PLUPART DES MODELES

INSTALLATION PAR DES EXPERTS

$2.10 à $3.00 ch. (en paire)

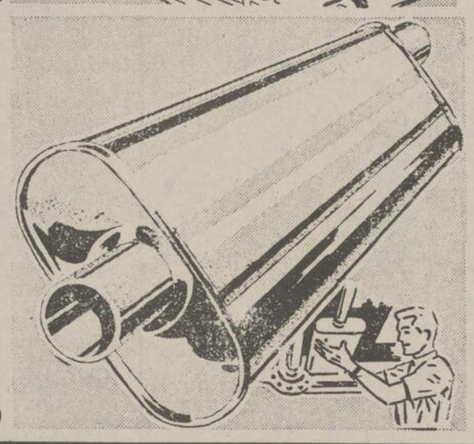
SILENCIEUX "EXTRA-LIFE"

CHEV., PONT. 1954-'64 (La plupart) 7.98 INSTALLE

Modèles à prix d'épargne pour autres autos.

Vraiment silencieux. Une autre chambre d'amortissement pleine longueur réduit le bruit de l'échappement et de la pression en retour. Les silencieux Moto-Master sont fabriqués pour résister plus longtemps et pour faire économiser l'essence.

Garantie pour la durée de l'auto



3% DE COUPONS-BONI SUR ACHAT AU COMPTANT

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

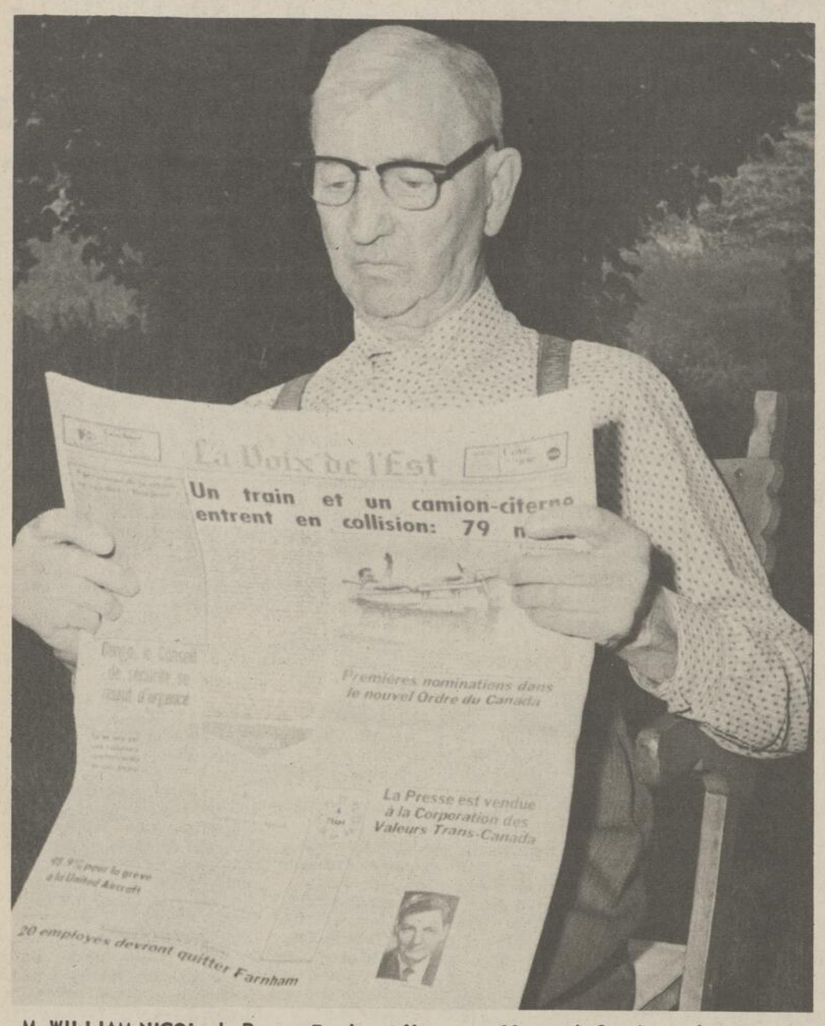
CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIE

J. C. VALLEE

propriétaire

332, rue Principale, Granby, 378-5383

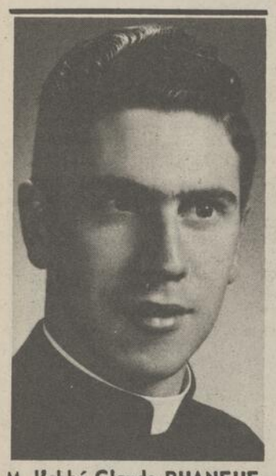
BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD



M. WILLIAM NICOL, de Roxton Pond, qui fêtera ses 90 ans, le 3 août prochain, est un lecteur assidu de notre journal depuis sa fondation, soit 32 ans.

(Photo Roger Roy, p.s.a.)

M. William Nicol est abonné à La Voix de l'Est depuis 32 ans



M. l'abbé Claude PHANEUF, vicaire à Marieville depuis le 25 février 1965, a été nommé vicaire à Saint-Noël-Chabanel à Iberville. Il sera remplacé par M. l'abbé Ray-Marc Fournier et par l'abbé Denis Archambault, le 19 juillet courant. D'une personnalité attachante, le passage de l'abbé Phaneuf à Marieville n'aura pas été sans laisser des traces profondes. Les paroissiens de Marieville lui expriment leur gratitude et l'assurent de leur fidèle souvenir.

ROXTON POND --- M. William Nicol qui atteindra ses 90 ans le 3 août prochain, est probablement le plus vieux citoyen de cette municipalité, et aussi, le lecteur le plus assidu de notre journal. En effet, M. Nicol est abonné au journal La Voix de l'Est, depuis sa fondation soit en 1935, alors qu'il était publié hebdomadairement. Depuis qu'il est devenu quotidien, en 1945, M. Nicol n'a pas manqué de recevoir son journal tous les jours et il se renseigne sur les activités de la ville de Granby et de tout le territoire que notre journal dessert.

Pratiquement aussi alerte qu'un jeune homme, M. Nicol vague à ses occupations quotidiennes; il se rend très souvent à une sucrerie qui lui appartient près de Roxton Pond et prend plaisir à admirer la belle nature de cette région qui lui est très familière. Naturellement, son passe-temps favori est réservé à la lecture. Malgré son âge avancé, M. Nicol possède une tres bonne vision que plusieurs personnes pourraient envier.

M. Nicol s'amuse à nous dévoiler qu'il conduit encore son automobile et que depuis une cinquantaine d'années qu'il possède une voiture, il n'a jamais fait aucune réclamation d'accident vis-à-vis les compagnies d'assurance.

On se souviendra que M. William Nicol était le frère de feu le sénateur Jacob Nicol, qui fut jadis propriétaire du journa Le Soleil et l'Evénement, de Québec, La Tribune, de Sherbrooke et le Nouvelliste, des Trois-Rivières, en plus d'être propriétaire de quatre stations radiophoniques.

De la même famille, outre M William Nicol, lui survivent un frère, M. Samuel Nicol, âgé de 84 ans, demeurant également à Roxton Pond; deux soeurs, Mme Alice Brouillette, âgée de 86 ans demeurant à Marieville et Mme Eva Senécal, âgée de 87 ans.

M. Nicol a cinq enfants, dont quatre garçons qui demeurent à Roxton Pond et une fille qui a élu résidence à Brantford, en Ontario. Même s'il est natif de Roxton Pond, M. Nicol a vécu quelques années aux Etats-Unis. Il a été cultivateur pendant plusieurs années et a aussi travaillé au département de la voirie pour les comtés de Shefford et Brome, durant une quinzaine d'années.

Nous profitons de cette occasion de présenter nos voeux de longue vie à M. William Nicol et aux membres de sa famille.

ON THE JOB
À L'OEUVRE!

Un Granbyen est condamné à 2 mois de prison pour vol

COWANSVILLE --- Marcel Lagacé, demeurant à Granby, a été condamné par le juge Gérard Normandin, de la cour des sessions de la paix, à deux mois de prison pour avoir pris sans la permission du propriétaire la motocyclette d'un copain.

Toute cette histoire se serait déroulée le 9 juillet dernier à Granby lorsque Lagacé aurait décidé de faire une balade avec la moto d'un compagnon. Durant sa randonnée, l'accusé est entré dans un mur avec la motocyclette, l'endommageant pour quelque $600.

Le juge Normandin a expliqué à Lagacé qu'il voudrait bien se montrer clément dans son cas mais en considérant son dossier déjà chargé pour plusieurs vols depuis environ 3 ans, il ne pouvait plus lui donner de chances.

Lagacé a déjà reçu trois sentences suspendues pour des offenses similaires et il a aussi été condamné à la prison pour vol.

En considérant les circonstances, le juge Normandin a envoyé le jeune homme 60 jours à l'ombre en espérant que cette sentence lui servira de leçon.

"Kateri Tekakwitha"

Le 3 janvier 1943, Sa Sainteté Pie XII proclamait officiellement l'héroicité des vertus de Kateri Tekakwitha, "d'où son titre de "vénérable", écrit le Père Béchard dans son avant-propos. Mais toutes ses vertus ne pouvaient être héroïques au même degré Nous les avons examinées les unes après les autres, et nous tirons nos conclusions tout en laissant au lecteur le soin de tirer les siennes propres. D'abord les vertus de pauvreté de chasteté, d'obéissance, de pénitence et d'humilité, suivies des quatre vertus cardinales et des trois vertus théologales, dont la dernière la charité, a été subdivisée en trois: amour du prochain in via, amour du prochain parvenu dans l'au-delà, et amour de Dieu. Ainsi, en autant de cercles concentriques, nous avons parcouru la vie de celle pour qui les arbres des forêts crient de joie, (Ps. 95) du moins les arbres de nos forêts canadiennes. Il en résulte, croyons-nous une saisie plus riche, plus complète de la vie intérieure de cette étonnante Amérindienne.

"nous nous sommes efforcé de la replacer dans son époque et dans son milieu d'abord purement iroiquois, et ensuite marqué surtout de la présence de jésuites français, successeurs trop inconnus des saints martyrs canadiens".

La biographie de Kateri Tekakwitha du Père Béchard replace sous nos yeux l'émouvante physionomie de cette petite fille des bois. Le volume vient de paraître aux Editions Fides.



VISITEURS A L'EXPO --- Grâce à la générosité des Clubs Richelieu, des enfants et des moniteurs venant du Cap-de-la-Madeleine, ont eu l'opportunité de visiter les sites de l'Expo '67. Cette photo a été prise dans la cour de l'école Saint-Michel à Saint-Lambert, où est situé le Centre d'accueil Richelieu.

Le Comité Richelieu "Expo '67" a accueilli le premier groupe de visiteurs du Cap-de-la-Madeleine

ST-JEAN -- Le Centre d'Accueil Richelieu, situé à St-Lambert, a reçu le premier groupe de 10,000 enfants qui viendront visiter l'Expo au cours des mois de juillet et d'août. Ce premier contingent est arrivé du Cap-de-la-Madeleine.

Quelques 183 frimousses très réjouies faisaient leur apparition dans quatre autobus au Centre d'Accueil. Quoique la journée s'annonçait pluvieuse, cela n'empêchat pas le groupe de visiter plusieurs Pavillons et ensuite de se rendre dans La Ronde pour clôturer cette journée.

Avec un groupe aussi imposant, il fallait s'attendre à quelques mésaventures, c'est-à-dire enfants égarés, moniteurs malades, et ainsi de suite. Mais grâce au magnifique service d'ordre de l'Expo, tous les enfants perdus furent retrouvés sains et saufs.

Tous ces enfants ont pu, grâce à la générosité du Club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine, faire ce voyage quelque peu court mais combien inoubliable.

Et c'est ainsi que se poursuivra l'été, des milliers de ces enfants viendront de partout dans la Province, des Maritimes et de l'Ontario, plusieurs devront voyager et coucher à bord des trains.

Le Comité Richelieu "Expo 67" a mis deux ans d'efforts pour planifier ce programme de visites.

Aucun tarif ne sera chargé aux pilotes d'avions à Saint-Jean

ST-JEAN- - Un débat assez tumultueux s'est déroulé entre Son Honneur le maire de la cité de Saint-Jean, M. L.N. McMillan et certains membres du conseil municipal , lors de la réunion spéciale, concernant le tarif devant être fixé pour les avions privés à l'aéroport municipal de Saint-Jean.

En effet, le premier magistrat de la cité a dit qu'il avait effectué une enquête assez sérieuse sur l'aéroport civil de Saint-Jean depuis quelques semaines.

M. McMillan a affirmé que les prédictions que M. Jacques Laporte, ex-président du Comité "Air Saint-Jean" avait prévu dans un rapport à l'effet que la cité recevrait quelque 18,000 visiteurs durant l'Expo '67, le maire a dit que ce chiffre était loin d'être réel depuis l'ouverture de l'événement international.

S. H. le maire a révélé qu'au 8 juillet l'aéroport municipal de Saint-Jean avait reçu que quelque 137 avions.

M. McMillan voulait suggérer aux membres du conseil municipal que la ville charge un tarif minimum aux visiteurs aériens tout comme l'aéroport de Saint-Hubert.

Enfin, le maire McMillan a rappelé que si la ville avait accepté de construire une aérogare, les prévisions budgétaires des recettes auraient été beaucoup moindres et auraient entraîné un lourd déficit pour les citoyens.

-M. F. ROY-

Répondant aux arguments du maire, M. Fernand Roy, échevin du quartier nord, a dit qu'il ne partageait aucunement les énoncés du premier magistrat.

M. Roy a souligné que le conseil municipal de Saint-Jean avait tourné au ridicule les membres du Comité "Air Saint-Jean" qui pendant trois ans avaient fait une enquête sur l'aéroport de la cité et tenté d'apporter de grandes améliorations.

Selon M. Fernand Roy, l'ex-président du Comité "Air Saint-Jean", M. Jacques Laporte, s'est dévoué corps et âme pour obtenir l'éclairage d'une piste à l'aéroport un actif pour la cité.

L'échevin Roy a déclaré que le comité "Air Saint-Jean" avait pris l'heureuse initiative d'inviter les touristes aériens à Saint-Jean, malgré le peu de facilités.

M. Fernand Roy s'est alors énergiquement opposé à la suggestion du maire visant à permettre à la cité de retirer un revenu des pilotes d'avions privés.

-M. Beauregard-

Prenant la parole sur cette question, le conseiller Ronald Beauregard, a dit que le maire semblait perdre la mémoire.

M. Beauregard a signalé que les membres du conseil s'étaient mis d'accord pour ne pas charger les propriétaires d'avions pour l'Expo 67, vue le manque de services offerts à l'aéroport municipal.

Le représentant du quartier centre a souligné, par ailleurs que M. Jacques Laporte avait toujours travaillé dans l'intérêt public et pour la cité de Saint-Jean.

-M. Choquette-

Pour sa part, l'échevin Bruno Choquette a déclaré que cette discussion était hors d'ordre.

"Le public, ajouta-t-il, s'est prononcé contre la construction d'une aérogare; et la cité a le droit de charger un prix pour utiliser cet aéroport," de dire M. Choquette.

Celui-ci s'est fait le proposeur de la suggestion du maire McMillan et fut secondé par M. Alphonse Lorrain.

En amendement, le conseiller Ronald Beauregard, appuyé par l'échevin Jean Payette, proposa que la cité ne charge aucun tarif aux propriétaires d'avions.

L'amendement de M. Beauregard a battu la proposition de M. Choquette.

C'est ainsi qu'aucun tarif ne sera chargé aux pilotes d'avions privés.

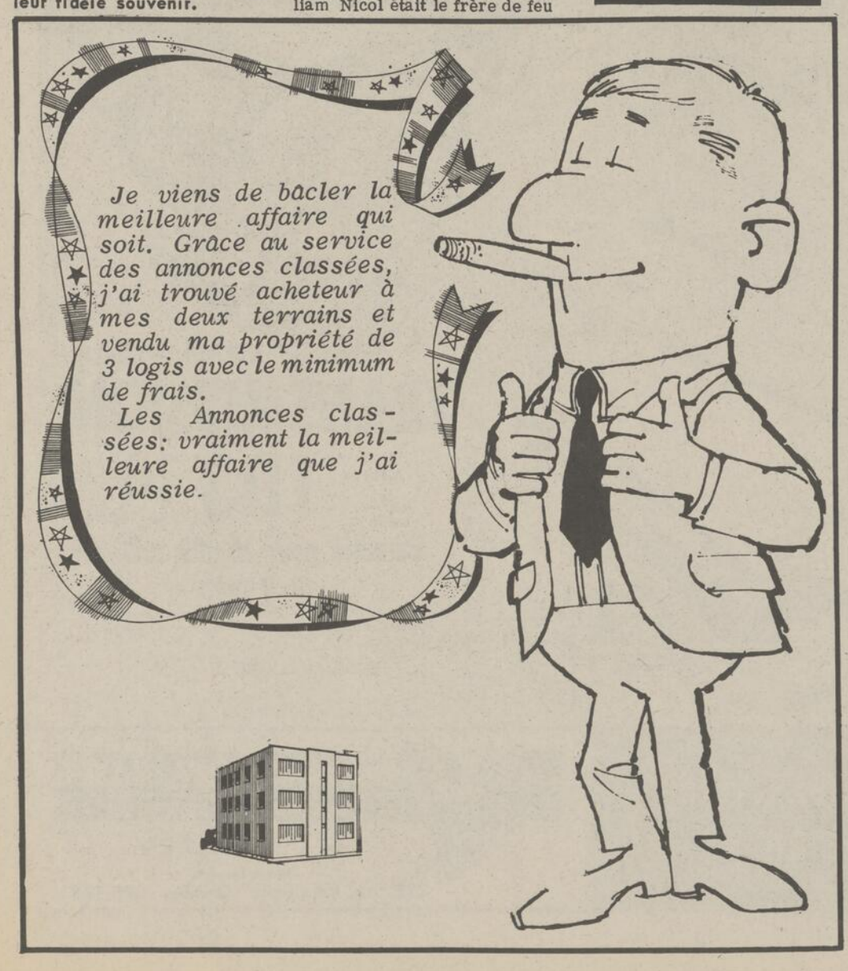
Une amende de $50 pour délit de fuite

COWANSVILLE --- Un citoyen de Farnham, Léon Duquette, a écopé d'une amende de $50 plus les frais ou à défaut 8 jours de prison, après avoir plaidé coupable devant le juge Gérard Normandin, qui présidait la cour des sessions de la paix, de ne pas avoir arrêté son automobile sur les lieux d'un accident.

Duquette aurait commis cette infraction à la loi le 8 juillet dernier à Farnham lorsqu'il a été impliqué dans une collision d'automobiles.

Le juge Normandin a accordé un délai d'une semaine à l'accusé pour payer une amende.

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.





en veux-tu?

en v'là...dans les pages jaunes

Notre ville a de tout . . . belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Disons, par exemple, que vous pensez à quelque chose de délicieux à vous mettre sous la dent. Eh bien, voici quelque chose d'intéressant à vous mettre sous les yeux . . . qui vous mettra quelque chose sous la dent: les Pages Jaunes. En effet, les Pages Jaunes vous indiqueront où trouver des pizzas, des mets chinois, des rôtisseries, des pâtisseries, des traiteurs, des boulangers, des épiciers ou des fournisseurs en produits alimentaires; bref, tout ce qu'il faut pour vos besoins gastronomiques . . . que ce soit pour un grand banquet ou simplement pour un morceau de gâteau tel qu'illustré ci-dessus. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes . . . car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

cet annuaire comme cette ville a de tout!

PAGES JAUNES

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Cours de premiers soins en octobre

FARNHAM (DNC) - La brigade de l'ambulance St-Jean de Farnham est en train de mettre sur pied une série de cours de premiers soins aux blessés qui doivent être donnés en octobre prochain.

La date du premier cours de premiers soins n'a pas encore été fixée. Toute personne désireuse de suivre cette série de cours qui seront donnés à Farnham devra en faire la demande au responsable de la brigade de l'ambulance St-Jean de Farnham.

La musique, un facteur d'élévation de la pensée humaine

MONTREAL (PC)—A l'ouverture du 21e congrès mondial de la Fédération internationale des Jeunesses musicales, dimanche soir, à la Place des Arts, M. Jean - Jacques Bertrand, ministre de l'Education, a affirmé sa foi dans la musique "comme facteur d'élévation des sentiments et de la pensée humaine".

"Québec est un pays où l'on chante, où l'on aime à entendre et à faire de la musique en toute circonstance et en tout lieu. C'est l'un de ses fils les plus célèbres dans ce domaine, le maître Wilfrid Pelletier, qui se plaît à dire que l'une des plus grandes richesses du Québec ce sont ses voix".

M. Roland Morin décédé à Acton Vale à 48 ans

ACTON VALE (AC) - Les funérailles de M. Roland Morin, époux de Lucille Gagnon, d'Acton Vale ont eu lieu en l'église St-André d'Acton Vale, sous la direction de la Maison Marcel Boisvert d'Acton Vale. M. Morrin qui était âgé de 48 ans et devait célébrer son 49e anniversaire de naissance le 18 juillet dernier, est décédé à son domicile, à la suite d'une longue maladie.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Lucille Gagnon, quatre enfants Denis, André, Pierre et Robert. Il laisse aussi quatre soeurs, Mme Alcide Gosselin (Flore) Mme J. Adélard Valière (Léona), Mme Albert Valière (Laurette) d'Acton Vale, Mme Paul Bachand (Thérèse) de Vancouver C.B. ainsi que deux frères MM. Norbert Morin d'Acton Vale; et Jean-Paul Morin de Adamsville. Son père M. Emile Morin d'Acton Vale; ses beaux-frères, MM. Jacques Gagnon de Montréal; Gabriel, Jules, Lionel, Roger, Claude et Paul-André Gagnon tous d'Acton Vale; son beau-père, M. Nazaire Gagnon d'Acton Vale ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière de la paroisse. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Nécrologie

DELORME - A Granby, le 15 juillet 1967, à l'âge de 74 ans est décédée Mme Edouard Delorme, née Rosé-da Despatie, demeurant à 42 rue Ottawa à Granby.

Les funérailles auront lieu le mercredi le 19 juillet. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170, rue Dufferin, pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Knowlton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 223 PRINCIPALE
FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau 1, rue Parc
Granby, P.Q. Tel: 372-3309



LES FUSILLIERS de Sherbrooke représentant les coureurs des bois ont pris part à la grande parade qui s'est déroulée dans les rues de Sutton à l'occasion de la semaine du Centenaire de la Confédération à Sutton. Une trentaine de fusilliers sous le commandement du capitaine Malcolm McDonald, ont défilé avec quatre canots sur leurs épaules. Les fusilliers de Sherbrooke prennent part également aux manoeuvres qui doivent se dérouler jusqu'au 23 juillet sur le lac Memphrémagog.

Neuf règlements à observer à la piscine de Valcourt

VALCOURT (DNC) -- Les dirigeants de l'oeuvre des terrains de jeux de Valcourt Inc. désirent faire connaître à la population les règlements et les heures d'ouverture de la piscine.

Tous les jours de la semaine, les enfants et les adultes peuvent se baigner de 10 heures à midi ainsi que de une heure à quatre heures l'après-midi. La période de cinq heure à huit heures le soir est réservée aux adultes.

Le samedi et le dimanche, les enfants et les adultes peuvent se baigner de deux heures p.m. à huit heures le soir.

REGLEMENTS

Neuf règlements, assurant la bonne marche des activités et en même temps la sécurité des baigneurs sont en vigueur.

Il est de rigueur de passer dans le bain de pieds avant d'entrer dans la piscine. Il est défendu de courir, de blasphémer, de se tirailler, d'aller sur le tremplin lorsque quelqu'un s'y trouve déjà, de plonger dans la partie profonde sans se servir du tremplin, de se baigner si l'on est atteint de maladie contagieuse ou d'une plaie ouverte, d'introduire à l'intérieur de la piscine aucun contenant de verre, breuvage, victuailles, chaises ou articles de jeux, d'entrer à l'intérieur de la clôture autrement qu'en tenue de plage et de pousser quiconque à l'eau.

Les enfants en bas de sept ans seront admis accompagnés de leurs parents qui en ont l'entière responsabilité.

Toute personne trouvée coupable de voies de fait, d'actes indécents ou de vandalisme s'expose à des poursuites judiciaires.

Tout accident, si minime soit-il doit être rapporté aux surveillants avant de quitter les lieux.

L'Oeuvre des terrains de jeux se réserve le droit de refuser quiconque n'observe pas les règlements.

Toute personne qui utilise le tremplin le fait à ses risques.

L'admission sera refusée à toute personne ayant les facultés affaiblies par l'alcool.

L'oeuvre des terrains de Jeux de Valcourt n'est pas responsable des objets perdus ou volés et des accidents.



IMPORTANTE CEREMONIE A SUTTON -- A l'occasion d'une réception civique qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Sutton, le maire de l'endroit, M. Max Gagné, a reçu du maire de Sutton dans le Surrey, en Angleterre, une plaque-souvenir illustrant les armoiries de la ville de Sutton, en Angleterre. La plaque-souvenir a été présentée au maire de Sutton dans le Québec par Mlle Mary Lodge, représentante du maire Leslie J. Hill, de Sutton, Angleterre. Sur la photo, on voit Mlle Mary Lodge remettant une lettre de félicitations à l'occasion du centenaire tandis que M. Max Gagné tient la plaque-souvenir représentant les armoiries de Sutton en Angleterre. M. Gagné invite la population du comté de Brome et de la région à venir admirer cette magnifique plaque-souvenir exposée à l'hôtel de ville de Sutton.

Funérailles de M. T. Gaulin à Racine

RACINE (DNC) - Les funérailles de M. Théophile Gaulin, décédé à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à l'âge de 69 ans, ont eu lieu en l'église paroissiale de Racine, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Léon Loiselle, curé de la paroisse de Racine, assisté de M. l'abbé Côté, curé de la paroisse de Lawrenceville et du curé de la paroisse de Bonsecours.

Le deuil était conduit par M. Paul Fontaine, maire de Racine. Les six porteurs étaient des petits-enfants du défunt: MM. Olivier Gaulin, Luc Lussier, Réal Jeanson, Jules Jeanson, Bertrand Jeanson, Théophile Chagnon. La quête a été faite par MM. Luc Lussier et Olivier Gaulin.

Outre son épouse, née Rose Bombardier, le défunt laisse dans le deuil sept enfants; M. et Mme Conrad Chagnon (Aldéa), M. et Mme Pierre Gaulin (Marie-Anne Hébert), M. et Mme Jean - Paul Lussier, (Jeanne), M. et Mme Gaston Jeanson (Georgette), M. et Mme Roger Jeanson (Marielle), MM. Jean-Paul et Rémi Gaulin, 28 arrière petits-enfants et un arrière arrière petit enfant, tous de Racine.

Le défunt laisse également ses frères et soeurs: M. et Mme Hector Jeanson (Florida) de Racine; M. et Mme Emile Jeanson (Emélina), de Lawrenceville; M. et Mme Ovila Bombardier (Blanche), de Lawrenceville; M. et Mme Doria Gaulin (Rosa Phaneuf), de Racine; M. et Mme Joseph Gaulin, de Magog; M. et Mme Raymond Gaulin, de Cadillac, en Abitibi; M. et Mme Paul Gaulin, de St-Denis de Brompton; M. et Mme Théodore Bombardier, de Cowansville; M. et Mme Roland Bombardier, de Granby; M. et Mme Théophile Bombardier, de Racine, M. et Mme Claude Fontaine, de Racine, M. et Mme Jean-Paul Renaud, de Waterloo ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles et tantes

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Décisions adoptées au conseil d'Acton Vale

ACTON VALE (AC) - Le conseil de ville d'Acton Vale a tenu son assemblée mensuelle régulière du mois de juillet sous la présidence de S.H. le maire Henri Boisvert et à laquelle étaient présents MM. les échevins Anatole Bergeron, Adélard Gendron, Elzéar Cabana, et Gaétan Loiselle.

SALAIRES ET COMPTES

Les comptes et les salaires produits pour les sections générale et aqueduc ont été approuvés. Section générale: comptes à payer, $7,438.42; salaires à payer, $2,035.07; salaires réguliers, $3,845.90. Section aqueduc: comptes à payer, $4,-024.73; salaires à payer, $991.85; salaires réguliers, $2,386.60.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Des permis de construction ont été accordés à MM. Christian Tremblay, Paul Dupont, Arthur Garon, Edgar Fontaine, Valérien Léveillé et J.V. Whitton.

R-606

Selon l'avis qu'il en avait donné à la séance de juin, l'échevin Cabana proposa, secondé de l'échevin Bergeron, que le conseil accepte à l'unanimité l'adoption du règlement suivant en 1ère, 2e et 3e lectures; R-606: Règlement amendant le règlement d'aqueduc no. 116.

FRAIS FUNERAIRES

L'échevin Bergeron a proposé, secondé de l'échevin Cabana, que la ville d'Acton Vale assume les frais funéraires, l'achat du terrain et du monument au cimetière paroissial, relativement au décès du chef de police, M. Donald Martin.

Par la suite, l'échevin Gendron proposa et reçut l'approbation unanime, que le salaire du chef de police soit payé à Mme veuve Donald Martin jusqu'à ce qu'un règlement soit établi par la Commission des Accidents de Travail.

VOTE DE SYMPATHIE

On a résolu qu'un vote de remerciements soit adressé aux brigades policières qui ont manifesté leur sympathie en assistant aux funérailles civiques du chef de police d'Acton Vale.

ACHAT D'UN DACTYLO

On a autorisé l'achat d'un dactylographe Adler au prix de $250. de la Maison Meunier & Frères.

DEMANDE

Il a été résolu que le Conseil s'adresse au Ministère des Affaires Municipales pour obtenir l'autorisation de porter à 20 ans l'achat d'équipement décrété par le règlement no. 605.

CENTRE SPORTIF

Le maire Boisvert donna lecture d'une lettre de l'Hon. Yves Gabias, secrétaire de la province, invitant le conseil à faire préparer les esquisses préliminaires pour la construction d'un Centre Sportif Polyvalent, de manière à pouvoir présenter le dit projet au Service du Centenaire pour étude.

CENTRE DE CAMPING

Le Conseil de ville d'Acton Vale s'adressera à l'Hon. Paul Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, afin de le prier d'étudier l'opportunité d'installer dans la région d'Acton Vale un Centre de Camping dans le but de promouvoir l'essor touristique dans notre région.

FLUORATION

L'échevin Bergeron proposa, secondé de l'échevin Cabana, que le Conseil décrète la remise en vigueur du service de fluoration de l'eau potable à l'usine de filtration.

REMERCIEMENTS

L'échevin Loiselle poposa, secondé à l'unanimité, qu'un vote de remerciements soit adressé au ministère des Affaires Municipales, relativement à la réception d'un octroi au montant de $24,704.00, représentant le premier versement d'une subvention totale de $123,520.00 répartie sur une période de dix ans.

RUE

On a autorisé l'ouverture et le gravelage de la rue près de l'entrepôt de Allyson & Raymond Ltd.

VALEUR LOCATIVE

Le secrétaire-trésorier a été autorisé à cotiser une taxe locative annuelle sur la valeur réelle du bail pour les compagnies suivantes: a) Union des Ouvriers du Textile d'Amérique; b) R.C. Raymond Construction Inc.

TAXE DE VENTE

Le maire Boisvert donna ensuite lecture d'une lettre du ministère du Revenu, informant le Conseil que la compensation payable à la ville d'Acton Vale, pour l'exercice fiscal 1965-66, est de $82,196.92 au lieu de $82,439.49 tel que versé. En conséquence, un montant de $242,57 sera retenu à même la compensation additionnelle qui est dûe à la ville pour l'exercice 1966-67.

AVIS DE MOTION

L'échevin Gendron donna un avis de motion à l'effet de présenter à une prochaine séance du conseil un règlement pour prévoir la construction de trottoirs.

LETTRES

Par la suite, S.H. le maire donna lecture de trois lettres, dont une du Premier Ministre provincial, accusant réception d'une résolution de la ville d'Acton Vale, demandant l'établissement d'un bureau régional de la Sûreté Provinciale dans notre ville.

La seconde en était une du ministère des Richesses Naturelles, informant le conseil que des instrutions sont données pour inspecter les lieux relativement à la prolongation d'un mur de béton sur le côté est de la route no 13.

La troisième missive contenait des remerciements de la part de la Brigade des Incendies locale, relativement à l'assistance au congrès tenu à Farnham.

L'échevin Gendron a proposé, secondé de l'échevin Loiselle, que le conseil réitère sa demande au ministère de la Voirie pour la pose d'un tuyau en face de l'usine de filtration sur la route du 2e rang, afin de permettre à la ville de combler ce fossé et ce, dans le but d'éviter des accidents possibles.

ROLES DE PERCEPTION

Il a été résolu que le conseil accepte les rôles de perceptions suivants pour l'année 1967: a) Taxes foncières: $82,-383.04; b) Taxes locatives: $21,759.20.

CHEMINS D'HIVER

Il a été résolu que le conseil demande au ministère de la Voirie d'étudier la possibilité de remettre à la ville l'entretien des chemins d'hiver des routes nos 13 et 32 dans les limites de la ville.

ACOMPTE

Le secrétaire-trésorier, M. Fernand Ménard, a été autorisé à payer un acompte de $1.000. sur le compte à être présenté pour le pavage des rues.

LETTRE

Le maire Boisvert donna lecture d'une lettre de M. Louis Paul Neveu, député fédéral de Shefford, informant le conseil que la demande pour la distribution du courrier à domicile a été transférée au ministère des Postes pour étude.

Pour faire suite, le maire donna lecture d'une lettre de Mlle Claire Rousseau, informant le conseil que l'étude sur ses trois demandes suivantes dure depuis quatre mois: a) prolongation de l'égout collecteur; b) poser une lumière; c) délimiter le rond point. Au sujet du 1er item, M. Boisvert a informé le conseil que le contremaître, M. Landry, doit régler la question sous peu. Pour ce qui est des demandes suivantes, l'échevin Bergeron proposa, secondé de l'échevin Loiselle, que l'échevin Cabana soit délégué au nom du conseil pour juger du bien fondé de la demande.

OCTROI

Il a été résolu d'autoriser le paiement de la somme de $1,-834.31 au Service des Loisirs d'Acton Vale Inc. tel que présenté sous forme de rapport en date du 23 juin 1967.

CHEF DE POLICE

L'échevin Cabana proposa, secondé de l'échevin Bergeron, que le conseil s'adresse à la Fraternité des Policiers de la province de Québec pour demander que des applications comme chef de police leur soient transmises.

M. Rosaire Daudelin est réélu maire

MARICOURT -- Lors de la mise en nomination à la mairie et au conseil, le maire sortant de charge, M. Rosaire Daudelin eut un opposant en M. Albert Chagnon. Mais ce dernier retira par la suite sa candidature, de sorte que M. Daudelin a été réélu par acclamation.

Au conseil, MM. Carlin et Leclerc furent réélus conseillers tandis que M. Germain Archambault a été élu en remplacement de M. Albert Chagnon.

Les autres conseillers sont MM. Gérard Rivard, Roger Laverdure, Robert Proulx. Le secrétaire est M. Louis Dandurand.

Les JMC de Cowansville recevront les délégués du monde entier

COWANSVILLE - Le 21e congrès de la Fédération Internationale des Jeunesses Musicales se tient présentement à Montréal jusqu'au 23 juillet inclusivement.

Les 691 délégués venus de 26 pays membres des J.M.I. auxquels viendront se joindre 600 congressistes canadiens venus de tous les coins du pays, participeront à des séances de travail, à des conférences et aux très nombreuses activités culturelles prévues tout spécialement pour eux et pour le grand public dans le cadre du festival mondial à la Place des Arts à Montréal

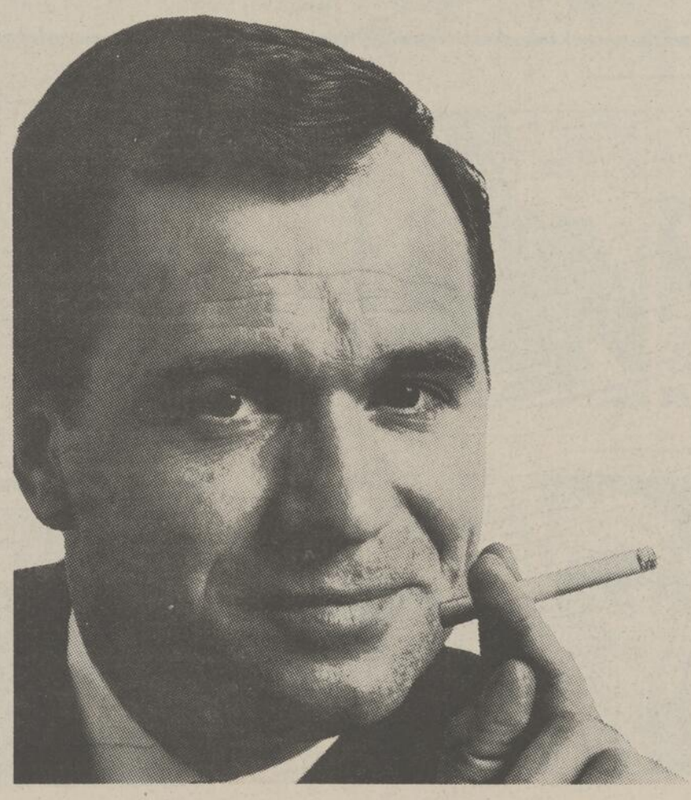
Mlle Lise Meunier, secrétaire du Centre J.M.C., prendra part à ces assises comme déléguée officielle de Cowansville.

Tous les délégués seront de passage dans la région de Cowansville jeudi, le 20 juillet prochain, pour une journée de visite et de détente. Des autobus partiront de Montréal et c'est à ce moment que les Centres de la région seront appelés à être les hôtes de ces distingués visiteurs.

Cowansville n'y manquera pas et un comité de réception a spécialement été formé pour cette occasion. Le groupe sera donc reçu à Bromont où il y passera quelques heures de détente dans cette région pittoresque pour ensuite être dirigé vers Orford.

Il est à remarquer que l'année dernière, dans le cadre d'un même congrès international tenu à Paris, sept jeunes filles de Cowansville avaient été à leur tour les invitées des Jeunesses Musicales de France.

Matinée—la plus douce au Canada
Matinée—la plus dans le vent au Canada



Douceur parfaite: Une variété de tabac doux, notre filtre exclusif Excello—voilà ce qui assure doublement la douceur de la cigarette Matinée. Une douceur telle que Matinée est reconnue partout comme étant la plus douce des cigarettes canadiennes. Essayez Matinée d'abord pour sa douceur, ensuite pour ses prix en argent.

Gagnez $5 à $2,500

Chaque paquet de Matinée contient un coupon. Si celui-ci porte un numéro gagnant et si vous répondez correctement à la question-épreuve, vous pouvez gagner $5, $25, $250, ou même $2,500. Chaque jour, de plus en plus nombreux sont les Canadiens qui gagnent des prix en argent Matinée.

On a tout à gagner à fumer Matinée



Voici quelques récents gagnants de la région:
Mlle Clarisse Nolet, Montréal
M. Henri D'Amato, Montréal
M. J. Arthur Olivier, Verdun
Mme Camil Côté, Roberval Nord
Mme J. A. Jacques, Charlesbourg
M. Eugène Trudel, Québec
Mme Louis Lemieux, Granby
Mme L. Gagnon, Montréal
Mme Rachel Piuze, Ste-Foy
M. Roger Tremblay, Québec
M. Walter Stacy, Ste-Rose
Mme Benoit Kemp, Montréal-Nord
Nicole V. Lambert, Victoriaville
Anna Kertesz, Westmount

ANNONCES CLASSEES

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(45247)

GRANBY

7 Commerces à vendre

ATTENTION ! MESSIEURS !
qui aiment le commerce. J'ai un magasin roulant à vendre. Tout équipé, avec une très belle route. Prendrais échange si désiré. Pour plus d'informations, signalez: 378-2785. (45737)

A VENDRE, commerce de nettoyage à sec avec tous les équipements nécessaires, établi depuis 25 ans. Très bonnes conditions. Cause de vente: santé. Pour informations, signalez: 372-7116 entre 9:00 a.m. et 6:00 p.m. (45284)

14 Locaux à louer

4 BUREAUX dont 1 pouvant servir de laboratoire. Situés au 331 de la rue Principale. Pour informations s'adresser à 126 St-Hubert, ou signalez: 378-6406. (45633)

17 Terrains à vendre

A VENDRE, 125 terrains, bon pour chalet ou maison au Développement St-Jude, lac Brome, Bondville. Accès au lac, $25.00 comptant et $10.00 par mois. Pour informations, s'adresser à L. Harvey, 526 St-François, ou signalez: à Granby: 378-6297, 372-1000, 372-3529 ou à Knowlton 243-5339. (45422)

TERRAIN situé à 335 Bérard, pour maison à 1 ou 2 logements. — AUSSI — Maisons situées rue Mountain et rue Elgin. Pour plus d'informations, signalez: 372-4195. (45776)

ATTENTION !
Profitez de la chance qui vous est offerte pour vous procurer un beau terrain(s), 75 x 100, situé à Ste-Cécile de Milton, sur la grande route, chemin St-Hyacinthe. $50.00 comptant, $50.00 par année. Pour plus d'informations, signalez: 378-2197. (45647)

23 Logements à louer

A 110 ALEXANDRA: 4½ pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, $110.00 par mois. — A 63 ELGIN: dans un bas, 5 pièces, $110.00 par mois. — A 466 ST-VINCENT: dans un bas, 5½ pièces, chauffé, plus garage, $90.00 par mois. 29 St-Joseph: dans un bas 3 pièces, $48.00 par mois. S'adresser à Mme Rémi VADNAIS. 79 Lorne, tél.: 372-3850. (45394)

3½ PIECES, dans un haut, 220 volts, installation laveuse, avec poêle électrique combiné et réfrigérateur, ainsi que prélarts fournis. Situé au 393 de la rue Dufferin. Libre le 1er septembre. Pour plus d'informations, signalez: 378-6920. (45774)

BEAU logis de 5 pièces, au 2e étage, chauffé, vénitiens et antenne compris, situé au 354 de la rue Laurier. Pour informations signalez: 378-5461. (45787)

LOGIS de 3 pièces, chauffées, eau chaude, taxe d'eau payée, situé dans quartier résidentiel. $62.50 par mois. Tél. 372-4026. (45770)

BEAU LOGIS
de 5 pièces, situé sur la rue Principale, ménage fait à neuf, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à 95 rue Paré ou signalez: 372-5932 le midi ou le soir. (45830)

23 Logements à louer

4 PIECES, situé au 119a, de la rue Victoria. Libre le 1er août. — AUSSI poêle électrique, 3 ronds 220 volts, 24 po. S'adresser à 171 St-André, ou signalez: 372-5178. (45742)

24 Logements demandés

Désirerait LOUER dans Granby, un bungalow avec 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. A être occupé le plus tôt possible. Pour informations, Code Régional: 514-677-6274 ou écrire à de Laval..r
2050 Concorde, Duvernay, Ville de Laval. (45814)

25 Appartements à louer

2½ PIECES, meublées, chauffées, éclairées, entrée privée. S'adresser au Restaurant Chez Toni, tél. 378-7422. (45855)

Apts de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 6.00 p.m. (41194)

APPARTEMENT neuf, meublé, 3 pièces, tapis mur à mur, chauffé, éclairé, service laveuse - sécheuse. Libre immédiatement. Situé au 29 de la rue Viger apt. 4 (à l'arrière de 732 Principale). Pour informations, signalez: 372-3509. (45798)

2 PIECES, meublé, chauffé, endroit tranquille, bien situé entre hôpital et rue Principale. Pour informations, signalez: 372-6183. (45782)

APPARTEMENTS BEAUDET
A LOUER, APT de 1½, 2½ et 3½ pièces, chauffé, décoré à neuf, facilité de stationnement, entrée privée, laveuse et sécheuse, à la semaine ou au mois. Pour informations, s'adresser à 36 Denison, apt 17 ou signalez: 372-1571. (45600)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser à 24 rue Centre, Granby, M. Moreau, chambre no 1. Tél.: 372-7250 ou 378-6297, Granby. (45384)

CHAMBRE privée, très moderne, meublée, tapis mur à mur, service de cuisine, réfrigérateur individuel, bain et douche, située au 1er étage. Stationnement et entrée privés. Pour informations, signalez: 372-5129. (45827)

CHAMBRE pour une deux personnes avec toutes les commodités, poêle, réfrigérateur, téléphone, entrée privée, etc. Pour plus d'informations,
signalez : 378-6414
Granby (45680)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE, tracteur "Massey-Ferguson" avec tous les accessoires. — AUSSI moulin à faucher, charrue, pelle et "brock", poulie, ponts. S'adresser à M. Ernest Parent, Adamsville, tél. 263-0559. (45888)

64a) Robes de mariées

ROBE de MARIEE à vendre, de grandeur 11-12 ans, robe large, en très bonne condition et prix très bas. Pour informations, s'adresser par tél. 378-1958. (45818)

97 A vendre ou à louer divers

A LOUER
TENTE-REMORQUE à louer à la semaine ou au mois. Faites votre réservation immédiatement, le nombre est limité, prix spécial pour le mois d'août. Pour informations, s'adresser à 95 rue Paré ou signalez: 372-5932 le midi ou le soir. (45831)

A LOUER, tente-remorque avec tous les accessoires ayant 125 pi. de surface de plancher. Prix: $50. par semaine. Pour informations, signalez: 372-4623. (45804)

98 Divers

TELEVISIONS A LOUER
Signalez : 378-3734
(45862)

98 Divers

MAGNIFIQUE PREAU
Idéal pour exhibits ou démonstrations, situé
510 PRINCIPALE, GRANBY
S'adresser :
Potvin & FILS INC
TEL.: 378-7931
(45485)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE
Ornements de ciment, bains d'oiseaux, fontaines, maisonnettes de parterre, blocs décoratifs, pierres à patio, tables de ciment, etc . . .
PATIO VARIETE
Chemin St-Paul
(face au Bonsoir Motel)
OUVERT TOUS LES JOURS
1:00 à 9:00 P.M.
TEL.: 378-1988
(45636)

TAPIS pour passage, 3½ à 4 verges x 27 po.; tapis ronds nattés; serviettes neuves; 2 paires de couvertes de laine neuves (blanc, gris); lunettes d'opéra avec étui; 2 tables de salon et d'autres articles pour la maison. Signalez : 379-5716. (45882)

Pour choisir votre cadeau de mariage
VISITEZ LE PAVILLON
d'ARTISANAT
695 Principale, Granby
Tél.: 372-5129
BIJOUX, SCULPTURE, POTERIE, TISSAGE.
Mme Lucille GUERTIN, prop.
(41692)

110b) Femmes, filles demandées

INSTITUTRICES DEMANDEES pour le cour primaire. S'adresser à la Commission Scolaire St-Cajetan de Potton, Mansonville, Qué. ou signalez: 292-3371. (45856)

111 Hommes demandés

On DEMANDE un aide-cuisinier ou laveur de vaisselle. Très bon salaire, logé si désiré. Pour informations, signalez: 536-3376 à St-Césaire. (45766)

HOMME demandé pour aider à la récolte du foin. S'adresser à Mme R. Vadnais en signalant : 372-3850. (45765)

Jeune GARCON entre 10 et 14 ans, demandé pour vente de beignes. S'adresser à 118 Champlain, Granby. (45874)

REVENU A TEMPS PARTIEL
Remplir et recevoir l'argent des nouvelles machines distributrices de qualité supérieure, activées par pièces de monnaie, pour le territoire environnant. Pas de vente. Pour être qualifié vous devez posséder une auto, des références, et un comptant de $600. à $2,900. Sept à douze heures de travail par semaine, rapportent un excellent revenu mensuel. A plein temps vous gagnerez encore davantage. Pour entrevue personnelle, écrivez à CANAPENN DISTRIBUTING Ltée, 302 Ouellette Ave., suite 404, Windsor, Ontario. Mentionnez votre No de téléphone. (45880)

On demande BOUCHER avec expérience, de préférence d'âge mûr, pour travail à Granby. Excellentes conditions de travail: S'adresser à Case 5131 La Voix de l'Est, Granby. (45827)

118 Services de bonnes

On demande une BONNE pour travail dans une maison privée, de préférence dame d'un certain âge, travail débutant en septembre pour durer toute l'année scolaire. S'adresser à 63 Bourassa ou signalez: 378-6031. (45889)

123 Perdus ou trouvés

PERDUE, bourse brune, environ 11 x 5 po., samedi soir le 8 juillet soit dans le bas de la ville ou à 2 milles de Granby. S.V.P. rapporter ou téléphoner immédiatement à 378-5168 ou 378-8280. Donnerais l'argent contenu dans la bourse en récompense. (45801)

Une paire de LUNETTES a été perdue entre le terminus et la Miner Rubber. Récompense promise. Signalez: 372-3851. (45881)

125a) Autos à vendre

FORD Galaxie XL, 1964, convertible, toute équipée, en très bonne condition, comme neuf. — AUSSI Ford, Mustang, 1965, H.T., 8 cylindres, en très bonne condition. Pour informations, signalez: 378-2645 ou 378-3855. (45807)

SPORT CAR MG, 1963, rouge, H. T. avec toit convertible interchangeable, radio (haut parleur arrière), toile protectrice. Prix : $700.00. En excellente condition. Pour plus d'informations, signalez 372-2764 après 7:00 P.M. (45790)

VOLKSWAGEN 1964, 1500 TS; Volkswagen Station Wagon 1964; Volkswagen 1964, 1200 TS; Volkswagen 1960 et 1961, 1200 TS; Renault R-8, 1964; tente-roulotte, neuve, n'ayant jamais servi.
Toutes les voitures sont vendues avec garantie !
GARAGE MONTPLAISANT Enr.
Dépositaire Renault
Chemin Waterloo
Tél.: 372-3730.
(45860)

131 Bicycles, motocyclettes

1 BYCICLETTE (Tandem) 2 places, 4 vitesses. Pour informations signalez 378-2841. (N.H.)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW en briques, 6 pièces avec tapis mur à mur et sous-sol fini, situé sur grand terrain avec terrasse et patio, à 600 rue Breton. Vendrais ou échangerais pour propriété à Montréal, Longueuil ou Brassardville.
Grandes facilités d'arrangements
S'adresser au propriétaire à 521 Est rue Sherbrooke, Montréal. Tél.: 849-9965 — 666-3577 ou pour informations, s'adresser sur les lieux M. L. BEAUDOIN, Tél.: 378-8856 à Granby. (45584)

6 PIECES, avec installation laveuse-sécheuse, four encastré, tapis. Situé à la rentrée du village de St-Paul.
— AUSSI —
REFRIGERATEUR à pommes. Capacité: 3,800 boites. Pour informations, signalez: 372-2458 ou 379-5681. (45364)

Plusieurs CHALETS à vendre ou à échanger contre propriété. Ces chalets sont situés à Adamsville, Lac Libby, Knowlton, Lac Brome. — AUSSI Bungalow, 5 pièces, garage, piscine, à bonnes conditions.
S'adresser à
M. P. CLERMONT, C.C.S.
178 Cartier, tél. 372-7866
(45861)

BUNGALOW, 5 pièces, 220 volts, terrasse finie, asphalte, construction de 3ans, situé au 588 de la rue Chénier. Cause de vente: départ. Pour informations, signalez: 378-5132. (45864)

2 MAISONS neuves à vendre, 5 pièces, situées à la campagne. L'une aux limites de la ville et l'autre à 2 milles de Granby. Libres immédiatement. Signalez: 372-3526 de 12:00 à 1:00 p.m. et entre 5:00 et 6:00 p.m. (45839)

A VENDRE, bungalow en briques rouges, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans le salon et la salle à diner. Foyer. Garage, sous-sol fini, grande terrasse entourée de haies. Quartier résidentiel, à proximité d'école et centre d'achats. S'adresser à 300 rue Paré ou signalez: 372-3582. (45886)

142b) Maisons à vendre ou à louer

MAISON à vendre ou à louer, 5½ pièces, en briques, construction de 4 ans. Situé 28 rue Toulouse. Prix: $12,800. Pour informations, signalez: 372-3689. (45878)

144 Argent à prêter

1ère et 2e
HYPOTHEQUE
Taux raisonnable, villes et campagnes, service rapide. Pour informations: Jardins Ste-Thérèse Inc., Tél.: 481-6054, Montréal. (45443)

144 Argent à prêter

Avez-vous besoin d'argent ?
Prêts hypothécaires considérés de particuliers, hommes d'affaires, industriels et autres. Prenez rendez-vous avec expert consultant en hypothèques, sur appointement seulement de 2:00 à 5:00 p.m. Tél. 372-6115 ou Boite Postale 383, Granby. (45739)

SAINT-JEAN

20 Terres ou fermes à vendre

A VENDRE, TERRE à St-Sébastien, 76 arpents, grande maison ainsi que poulailler, capacité 6,000 poulets. Pour renseignements, signalez: 346-9145. (45858)

82 Bois et Matériaux

Plywood, 5/16 4 x 8 $2.73 LA FEUILLE
Plywood, 3/8 4 x 8 $3.02 LA FEUILLE
Plywood, ½ 4 x 8 $4.41 LA FEUILLE
Plywood, 5/8 4 x 8 $5.24 LA FEUILLE
Plywood, 3/4 4 x 8 $6.50 LA FEUILLE
Briques : spécial à $45.00 le mille
S'adresser à :
MAURICE BOURGEOIS INC.
259 St-Martin Napierville
Tél.: 245-3322
(45588)

135 Machineries, Machinistes

MACHINERIE
"Lift Towmoter" 6000 lbs. lève hauteur 10 pi. — "Lift Hister" 4000 lbs. lève 12 pi. hauteur — "Bulk Tank" Réservoir de Vrac, 60 bidons, 8 mois d'usure. Ces machines ou équipements sont très propres et en excellente condition. S'adresser à
MAURICE BOURGEOIS INC.
259 rue St-Martin,
Napierville, Tél.: 245-3322
(45787)

142 Maisons à vendre

MAISON moderne, 2 logis, très propre. Cause de vente: maladie. S'adresser à 57 Coursol, St-Jean. (45523)

FARNHAM

23 Logements à louer

2 LOGIS avec 4 grandes pièces l'un dans un bas et l'autre au premier étage. 220 volts, eau chaude, libre immédiatement. Location modique. Pour informations, tél.: 293-5122 ou 293-5526, Farnham. (45792)

COWANSVILLE

23 Logements à louer

4 PIECES, chauffé, tapis mur à mur. Libre immédiatement. Situé coin Caroline et Oxford. Pour informations, s'adresser à 115 Jacques-Cartier, Cowansville. (45795)

2 LOGIS; un de 4 pièces, chauffé et l'autre de 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé près du centre culturel. Pour informations, signalez: 263-0710; après 6:00 P.M., tél.: 263-0514. (45786)

3 PIECES, meublées, chauffées, ménage fait à neuf. Libre immédiatement. Prix: $45.00 par mois. Pour informations, signalez: 263-0971. (45867)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW et DUPLEX
de qualité à vendre. Approuvés par la S.C.H.L. Eligible au rabais provincial de 3%. Nos maisons sont érigées sur des terrains élevés et boisés. — AUSSI — Maisons à louer. Pour visiter, empruntez la rue Sud et tournez à la rue Vilas. Pour informations, appelez :
ORBIT CONSTRUCTION Corp.
Tél.: 263-3808, Cowansville, Q.
(45802)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW à louer de 5 pièces, très propre, situé rue Bernard. Pour informations, signalez: 263-3779. (45876)

ST-HYACINTHE

7 Commerces à vendre

RESTAURANT à vendre, situé dans St-Hyacinthe. Comptoir-Lunch, repas complets. Idéal pour couple. Comptant exigé: $1,500.00. Pour plus d'informations, signalez: 773-2715, après 2:00 p.m. (45748)

117 Vendeurs demandés

VENDEURS demandés possédant auto. Possibilité de revenu dans les cinq chiffres. Pour informations, s'adresser à SANAIR INC., 772-2468 et demandez M. Gaston Lauzon, gérant. (45875)

137a) Autobus, voyages

Voyages - Excursions
8 au 23 JUILLET :
Iles Orléans
27 JUILLET :
Visite à la distillerie Seagram, Ville LaSalle.
Visite à l'Université de Montréal.
29 JUILLET au 13 AOUT :
Miami
18 - 19 - 20 AOUT :
Iles aux VeudoCsrEv.
Iles aux Coudres.
Départ le soir.
26 AOUT :
Théâtre La Marjolaine à Eastman "On aime qu'une fois"
Demandez dès maintenant votre série de billets pour le théâtre du Nouveau-Monde.
Informations :
Mlle G. CORBEIL
Otterburn Park : 467-4803
St-Hyacinthe : 773-1972
(44903)

WATERLOO

142 Maisons à vendre

DUPLEX en briques et pierres, 6½ pièces, chaque logis, chauffage automatique à l'huile. S'adresser à 458 Eastern, Waterloo ou C.P. 315. (45755)

BUNGALOW neuf, 5 pièces, chambre de bain complète (céramique), situé sur la rue Lambert à Waterloo. A vendre avec prêt de la Société Centrale d'Hypothèque de $12,000. au taux de 6¾%. Possibilité de ristourne de 3%. Pour informations, signalez: 378-5883 ou 378-4910 à Granby. Libre immédiatement. (45870)

MARIEVILLE

98 Divers

Nous avons besoin de POMMES "Fameuses" en boite. S'adresser à Les Cuisines Lassonde Ltée, Rougemont, tél. 536-2434. (45808)

111 Hommes demandés

3 REPRESENTANTS possédant automobile, pour Granby et la région. Pour informations, tél. 773-8289, St-Hyacinthe. (4466.)

ENCAN DE MENAGE
CHEZ
BERNARD BRODEUR
de Sainte-Cécile de Milton
Jeudi soir, le 20 juillet '67
à 7 heures
Seront vendus: un réfrigérateur; 2 poêles électriques; une RCA Victor; un modèle de chambre à coucher; deux machines à coudre; deux machines à laver; un poêle à bois et à charbon; une fournaise; trois couchettes; quinze chaises de cuisine; deux berçantes; un radio Sparto; deux valises; un grand miroir; un service de chaudrons; des poêlons; de la vaisselle anglaise; lots de couvertures; étagères; escabeau; beaucoup d'antiquités dont pot de grès; cruche de grès; cruche de vin; encadrement ancien; vieille argenterie et coutelleries; vieux fer à repasser; livres de bibliothèque; trois séries plus de 100 volumes; un fanal; vieux ustensiles de cuivre 1887; pôle à rideaux et bijouterie; records et feuilles de musique datant de 1900, 1910, 1920, 1930 et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
Conditions : Comptant
JEAN-GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
St-Valérien, Comté Shefford
Tél. Upton 549-2338
Tels: St-Liboire: 793-2627
Granby: 378-5948
(45885)

Cartes d'affaires

• VETERINAIRE •
Dr Pierre Bonin
409 DENISON Ouest
TEL. 378-7712
(44109)



Pour vous :
une eau saine, fraiche, de meilleur goût.
PUITS ARTESIEN
OES DRILLING
KNOWLTON — TEL.: 243-6454
(39549)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ème hypothèques sur
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(4524)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE
REPARATION :
Tapis
NOUVEAUTES : Draperies
— Décoration intérieure par diplômée.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907
(45390)

- Terre à parterre et remplissage
- Gravier à ciment et sable à vendre

• Ouvrage de bélier mécanique et chargement de camion avec chargeur, capacité 3 verges.
— Prix modiques —
J. P. AUCLAIR
CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook Tél.: 378-6871
(45658)

ARGENT à PRETER
En premières et deuxièmes hypothèques sur :
a) maisons construites ou à construire — de 1 à plusieurs logis;
b) bâtisses commerciales.
Argent provenant de plusieurs particuliers, compagnies d'assurance et de "Trusts".
J. P. MATTON,
NOTAIRE
328 rue Principale — Granby
Tél.: 378-4112. (45294)

ENCAN
Mardi soir à 7:30 p.m.
à 7:30 p.m.
à la SALLE PINGOUIN
Chemin St-Paul, près de Granby.
Sera vendu :
Ménage complet, réfrigérateur, set de cuisine avec 6 chaises, téléviseur, machine à laver, set de chambre, plusieurs bureaux, lit complet, chaise berçante, table, set de salon, chaise berçante "Rocker", poêle combiné à l'huile et à l'électricité, cabinet, couvertures, chaudrons, vaisselle, bouilloire électrique, grille-pain etc...
Pour encans de fermes, ménages, antiquités, successions, s'adresser à
JEAN-GUY GELINEAU
Encanteur Licencié
WEST-SHEFFORD
Tél.: 372-4292
(45865)

ENCAN
SUR LA FERME DE
PAUL BLANCHETTE
Ancienne ferme d'Hervé Bousquet
2ième Rang
RACINE (Shefford)
Samedi le 22 juillet 1967
à 1 hre précise
Sera vendu :
16 Têtes d'animaux Holstein et Ayrshire toutes claires de test fédéral, comprenant 8 vaches fraiches vêlées et 8 taures de 1½ à 2 ans et saillies;
3 Chevaux, dont 1 magnifique cheval de selle âgé de 4 ans; 1 étalon de 4 ans (très bon pour le travail et pour le service); et 1 très belle jument de 2 ans.
MACHINERIE: Tracteur Ford avec hydraulique, chaines et att. 3 pts; Charrue à 2 raies avec att. 3 pts; Sleigh double; Rouleau de fer; Attelage double; Scie mécanique Homelite de 5½ forces; Trayeuse International, genre brouette avec 2 cruches; 12 bidons; Réfrigérateur Star d'une capacité de 10 bidons (tout neuf avec encore 4 ans de garantie); Faneuse à foin; Râteau; Chargeur à foin; Outillage et accessoires complets pour la soudure; 300 chalumeaux; Toute la récolte sur le champ; Quantité de ménage de maison, et une foule d'autres articles trop long à énumérer.
Cause de l'encan: Autre emploi
Conditions : Comptant
Pour informations, veuillez communiquer avec l'encanteur.
JULES COTE
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud, Cowansville
Tels: 263-0670; Cowansville
295-2130; Dunham
(45879)

AVIS PUBLIC
Dans l'affaire de la proposition de :
GEORGES MERCIER
Lithographe
441 Toupin,
Saint-Jean, Qué.
No. 203/1967
AVIS est par les présentes donné que GEORGES MERCIER, lithographe demeurant dans la cité de Saint-Jean, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains en vertu de la Loi sur la Faillite (1949).
Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur, au No. 109 rue Saint-Charles, Saint-Jean, Qué., le ONZIEME jour d'AOUT 1967, à 11:15 heures de l'avant-midi.
Daté de Saint-Jean, Qué., le 13ième jour de juillet 1967.
ANTOINE BOURASSA,
Syndic.
(45883)

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC; L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.

LE FANTOME



LARRY BRANNON



PHILOMENE



LE CHEVALIER MASQUE



ANNONCES CLASSEES

CARRIERES ET PROFESSIONS

CHAUFFEUR de BOUILLOIRE

On demande un chauffeur de bouilloire de 2e ou 3e classe. Salaire intéressant. Conditions de travail excellentes. Faite parvenir un court résumé personnel à Case 5130, La Voix de l'Est, Granby. Requiert une bonne santé, devra subir un examen médical.

(45834)

INSTITUTRICE

La Commission scolaire Ste-Croix de Dunham requiert les services d'une institutrice de la 4ième année. La candidate doit posséder la méthode "Cuisenaire". Salaire d'après le contrat collectif.

Pour informations, communiquez avec

M. JACQUES FOREST

TEL.: 295-2404 ou 295-2453

(45791)



— CULTIVATEURS —

POUR VOS ANIMAUX MORTS OU VIVANTS, APPELEZ :

J. Y. COUTURE ENR.

Tél.: **378-8132**, Granby

(Frais renversés)

Payons prix défiant toutes compétitions.

(45366)

NETTOYEUR PAUL'S CLEANER

624, rue St-François Granby 378-3008

Prix SPECIAUX au comptoir seulement

	Rég.	Spécial
Habit	$1.35	$1.19
Robe	1.35	1.19
Costume	1.35	1.19
Manteau	1.35	1.19
Pantalon	.70	.59
Jupe unie	.70	.59
Pantalon (étudiant)	.60	.49

— Service de chemises —

Nous désirons également avertir notre clientèle que nous serons en vacances du 24 au 31 juillet.

Le jeu aux Bahamas

Par ALEXANDER FARRELL

NASSAU (PC)—On croit généralement aux Bahamas que le jeu est installé dans ces îles britanniques et qu'il pourrait bien être légalisé sous peu. Les Bahamiens, pour leur part, attendent les conclusions d'une commission d'enquête de quatre hommes qui étudie des allégations selon lesquelles les casinos des Bahamas seraient reliés à la pègre américaine et certains membres du vieux conseil exécutif de la colonie auraient profité de leur position pour répandre les jeux de hasard sur une haute échelle.

La commission d'enquête a ajourné le 21 avril après cinq semaines d'audience et les témoignages de 27 personnes. Elle reprendra plus tard ses séances pour enfin soumettre des recommandations au Bureau britannique des colonies et au gouvernement bahamien.

Le premier ministre Lynden Pindling, premier noir à être élu chef du gouvernement des îles, a laissé entendre à la commission qu'il ne présenterait pas de législation sur le jeu avant que soit complété le rapport.

Son parti fit de la question du contrôle du jeu le principal sujet de la campagne électorale qui précéda l'élection du 10 janvier dernier, élection où M. Pindling devait l'emporter sur le Parti uni bahamien, à prédominance blanche.

Le premier ministre, cependant, a exprimé l'avis qu'il serait préférable d'établir une commission statutaire du jeu, commission qui serait indépendante de la législature. Le commissaire de police a abondé dans ce sens.

Jeu et code pénal

Bien que le code pénal interdise le jeu de hasard, il permet pourtant au gouverneur d'accorder des certificats d'exception pour l'ouverture de casinos.

Il y a actuellement trois casinos dans les Bahamas, l'un dans un club fashionable de Nassau, les deux autres dans la nouvelle ville de Freeport, sur l'Île Grand Bahama. Ces casinos ne sont cependant pas ouverts aux Bahamiens mais aux seuls visiteurs étrangers.

Si le fait du jeu semble généralement accepté, une bonne partie de l'opinion est cependant en faveur du maintien de l'interdiction empêchant les habitants des Îles d'y être admis. Là-dessus, Pindling n'est pas d'accord et croit qu'on devrait permettre aux citoyens bahamiens d'y avoir accès.

Pourtant, le premier ministre n'aimerait pas que Nassau devienne un second Las Vegas, et il préférerait que les casinos s'installent en dehors de la capitale des Îles.

Malgré ses quelque 5,000 pages de témoignages, la commission d'enquête n'a pas réussi à établir un oien entre les casinos de Freeport et la pègre américain, pas plus qu'elle a découvert des conflits d'intérêt entre les membres de l'ancien gouvernement et leurs préoccupations d'affaires.

Avant de rentrer en Grande-Bretagne, en avril, le président de la commission, Sir Ranulph Bacon, ancien commissaire adjoint à Scotland Yard, a révélé que les témoignages à huis clos demandaient que l'enquête se poursuivre. Il n'a pas précisé plus loin sa pensée.

Casinos illimités

Les casinos de Freeport sont enregistrés au nom de la compagnie Bahamas Amusements Limited, qui a obtenu un certificat d'exemption du gouverneur du temps, Sir Robert Stapledon, en avril 1963. Ce certificat permet à la compagnie de diriger autant de maisons de jeu qu'elle le veut sur l'Île Grand Bahama, en autant que chaque casino s'accompagne d'un hôtel comptant au moins 200 chambres.

Les témoignages ont révélé des contacts entre la compagnie qui exploîte les casinos et au moins quatre membres du conseil exécutif du gouverneur. La compagnie aurait agi sur consultation de son avocat, Sir Stafford Sands, qui était membre du conseil exécutif. Sir Stafford n'a pas encore témoigné et l'on discute encore du montant qu'il aurait reçu de la compagnie pour avoir aidé à obtenir du gouverneur un permis de casinos.

Sir Stafford doit témoigner dès la reprise de l'audience à la fin de l'été et l'on s'attend à ce que ses révélations apportent beaucoup de lumière sur les faits qui ont entouré le développement de la compagnie exploitant les casinos de Freeport.

OFFRE D'EMPLOI
A LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE MISSISQUOI

Pour des professeurs masculins et féminins pour enseigner au niveau :

—De la 8ième à la 11ième année inclusivement.

—De l'Initiation au Travail.

—De l'Enfance inadaptée.

Les applications seront adressées à la :

Commission Scolaire Régionale de Missisquoi

741 rue Principale,

Cowansville, P.Q.

(45877)

POUR JUILLET

Le choix d'un magnifique cadeau gratuit. Recommandez une de vos connaissances qui aimerait devenir représentante **AVON A GRANBY.**

Pour plus d'informations, écrivez à :

C. FYEN, C.P. 112, Outremont 8, P. Qué.

(45469)

SUITE DE

VOTRE HOROSCOPE

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Votre signe indique un courant de circonstances qui sont importantes pour vos plans et projets. N'agissez pas sous l'emprise de tension ou d'émotion.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous pouvez trouver difficile d'avancer dans vos démarches ou activités à cause du manque d'attention ou de coopération de quelqu'un.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous avez un physique agréable, et c'est pourquoi vous n'aimez pas rester dans l'ombre; vous cherchez à mettre en valeur tous vos avantages. Vous n'êtes donc pas fait pour les rôles obscurs et les postes d'arrière plan. Du côté sentimental, vous recherchez les conquêtes multiples et vous donnez parfois une impression de légèreté, quoique vous vous attachiez solidement aux personnes de votre choix.

AVEZ-VOUS REMARQUE MA NOUVELLE VOITURE?



C'est une magnifique occasion que je n'ai pas manquée.

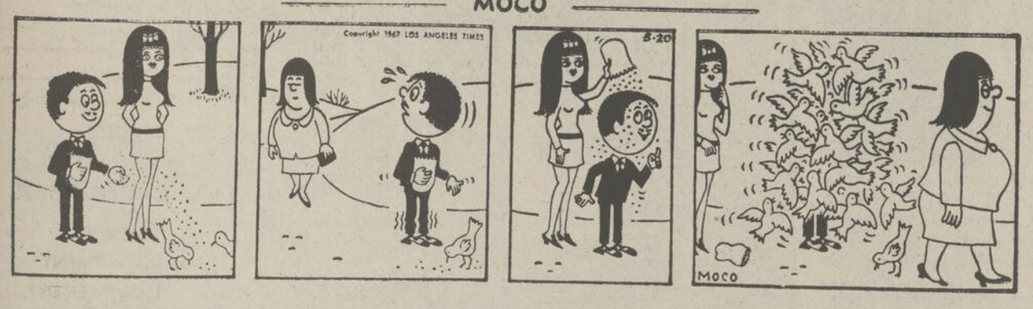
UNE VERITABLE AUBAINE.- "GRACE"

Au service des Annonces Classées. Et il y avait d'autres offres du genre parmi les petites annonces; je n'avais vraiment que l'embarras du choix.

FERDINAND



MOCO



CAPITAINE BONVENT

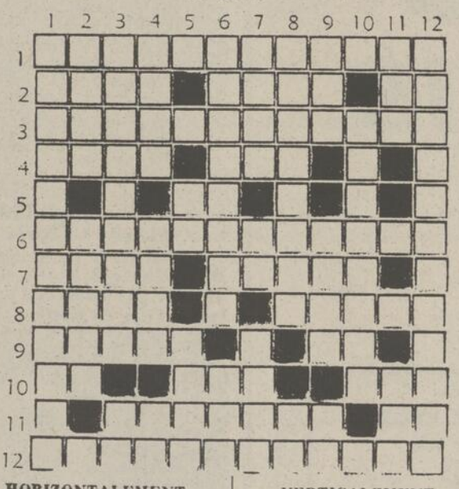


PILOTE TEMPETE



Mots Croisés

— No 2719 —



HORIZONTALEMENT

1—Assemblée de prélats chargés d'examiner certaines affaires en cour de Rome.
2—Entendre. — Causes un dommage. — Numéro.
3—Actions de rendre un terrain horizontal.
4—Résidence des Sagiens. — Période de temps.
5—Quatre.
6—Contester. mettre en doute.
7—Me jetai impétueusement sur. — Petit cigare cylindrique.
8—Coeur de ratite. — Cargo sans itinéraire fixe.
9—Allumette résistant au vent. — Dans.
10—Avant nous. — Se rendra. — Pronom personnel.
11—Crédit accordé à quelque chose. — Règle double.
12—Etablissements où l'on élève des enfants en bas âge.

VERTICALEMENT

1—Action de dédier à Dieu.
2—Sens. — Instrument de travail.
3—Sa capitale est Nevers — Sym. du cuivre.
4—Roche sédimentaire. — Chef d'Etat yougoslave. — Route rurale.
5—Terminaison. — Réfuter.
6—Privons de. — Rayon.
7—Action d'épier. — Six. — Siège étroit et long.
8—Préférèrent. — Démonstratif.
9—Mouche africaine. — Clairsemé. — Fin d'infinitif.
10—Qui commence à paraître.
11—Possèdent. — Retranche.
12—Descriptions des maladies.

SOLUTION DU PROBLEME No 2718

■ **Horizontalement** : 1. Congestionne; 2. Oreille — Sien; 3. Nets — Antan; 4. Fête — Noria; 5. Emigre — Sou; 6. As — En — Vu; 7. Teinture — Ire; 8. Emotive — Boom; 9. Rat — Mensonge; 10. Nia-Eider — Un; 11. En — Time Et; 12. Lève — Etiers.

■ **Verticalement** : 1. Confraternel; 2. Orée — Semaine; 3. Nette — Iota; 4. Gisement — Dé; 5. El — Intime; 6. Slang — Uvéite; 7. Ténor — Rendit; 8. Trêve — Semi; 9. Osai — Borée; 10. Ninas — Ion; 11. Né — Rogués; 12. Enroulement.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MARDI

6.00 Jeunesse oblige "Musique classique"
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Vidcoq
8.00 Haute tension (c)
9.00 Les Cailloux
9.30 Moi et l'autre
10.00 Dossiers
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Ciné-Club - Festival Sacha Guitry "Le Comédien"
1.15 Téléjournal

MERCREDI

9.20 Mire et musique
10.20 Bonjour Expo
10.30 Les Beaux yeux d'Agatha
11.00 Canadiana
11.30 Long métrage "La Bigorne, Caporal de France"
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage "Toute la ville danse"
3.00 Hollywood présente
4.00 Ulysse et Oscar
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Charlie Chaplin
5.30 Le Roi de la Jungle
6.00 Jeunesse oblige "Les Copains d'abord"
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Belle et Sébastien
8.00 Cinéma du mercredi "L'Amour à l'Italienne" (c)
10.00 Boxe Chuvalo/Frazier
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma "Adieu Philippine"
1.15 Téléjournal

CBMT CANAL 6

MARDI

6.00 Horizon '67
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Focus
8.00 Our Place
9.00 Expo This Week (c)
9.30 Wojeck
10.30 More Storiesfrom Inside
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.43 Would You Believe ?
12.43 Final Report

MERCREDI

10.15 Test Pattern and Music
11.09 Today on CBMT
11.15 Montreal Notebook
11.30 Serial Six
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow (c)
12.45 The Guiding Light (c)
1.00 Luncheon Date
1.30 As the Wolrd Turns (c)
2.00 Documentaries
2.30 Coronation Street
3.00 Take 30
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Vacation Time
5.00 Forest Rangers
5.30 Canada Outdoors
6.00 Gilligan's Island (c)
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Pan-Americana
8.00 Green Acres
8.30 Talent Festival (c)
9.30 The World on Stage (c)
10.00 Chuvalo - Frazier Fight (c)
11.00 CBC National News (c)
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.43 Time Tunnel
12.43 Final Report

CHLT CANAL 7

MARDI

6.00 Wilfrid Pelletier rencontre
6.30 La famille Stone
7.00 Le Baron (c)
8.00 Festival Estival
10.00 Vivre en ce pays (c)
10.30 Les soucoupes volantes (c)
11.00 Téléjournal
11.20 Sport-Dimanche
11.30 Star Time on 7

MERCREDI

8.00 Prem. édition, Météo Matin-Sport
8.30 Ronron et Patapon
9.00 Toast et café (c)
10.00 A bâtons rompus
10.30 Les beaux yeux d'Agatha
11.00 Canadiana
11.30 Tonton Bonbon
12.00 Musique 67
12.30 Deuxime Edition
12.45 La Météo
12.50 Midi-Sport
1.00 Le Coq au 7
2.00 Détente
3.00 Hollywood Présente
4.00 Ulysse et Oscar
4.30 La boîte à Surprises
5.00 Le Roi de la Jungle
5.30 Sentinelles de l'Air
6.00 Kakadou
6.30 Télé-Bulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition Sportive
7.00 Entre-Nous
7.30 Les Arpents Verts
8.00 Cinéma du Mercredi
10.00 A Communiquer
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément Régional
11.30 Nouvelles du Sport
11.35 Cinéma 7

CFTM CANAL 10

MARDI

6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Le Saint (c)
8.30 Cré Basile en rappel "L'Oncle Baptiste"
9.00 Histoire d'une découverte
9.30 La Famille Stone
10.00 Plaza fortune
10.45 En première page et météo
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma "Fille de Feu"
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

MERCREDI

7.30 Mire-Musique
8.00 Métro-Matin
9.00 Bonjour capitaine
10.00 Toast et café (c)
11.00 Escouade criminelle
12.00 Première édition
12.15 L'Ecole du bonheur
12.30 Voix de femmes
1.30 Ciné-Mercredi "L'espionne"
5.00 Le Capitaine
5.30 Les sentinelles de l'air (c)
6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Echec et mat
8.30 Claude Blanchard (c)
9.00 Réal Giguère illimité (c)
10.00 Devinez juste
10.30 Sous le ciel de Montréal
10.45 En première page et météo (c)
11.00 La Ronde des sports (c)
11.15 Cinéma "Ordres Secrets aux espions Nazis"
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture



MADAME

Mme Mao la femme la plus influente au sein de la Chine de son mari

TOKYO (PA) — Mme Mao est sortie des coulisses pour entrer en pleine lumière l'année dernière. Malgré les critiques et l'envie de ses ennemis, Chiang Ching demeure la femme la plus influente au sein de la Chine de son mari. Il y a à peine quelques années, elle semblait devoir personnifier la maîtresse de maison effacée, satisfaite d'évoluer dans l'ombre de son célèbre mari, Mao Tsé-tung, président du parti communiste.

Mais en 1966, elle quitta définitivement ce rôle de second plan pour devenir l'ardente propagandiste de la foi maoiste. En peu de temps, elle s'est acquis une vaste réputation par ses critiques aigues de l'opéra, de la littérature, des arts et du théâtre de Pékin.

Son importance dans a vie des femmes chinoises, actuellement, est primordiale.

Et même au sein de l'univers changeant et dur de l'homme chinois, Chiang Ching occupe une place de premier ordre.

Depuis qu'elle a entrepris d'annihiler les "révisionnistes" et les "anti-maoistes," elle a fait des ravages considérables parmi quelques-uns des hommes les plus puissants du parti.

Lutte serrée

A ceux qui se demannndent ce qui a pu transformer cette femme autrefois timide, la réponse qui vient le plus spontanément est que, depuis 1959, elle voyait Mao perdre pied, contredit et ignoré qu'il était par le président Liu Shao-chi et ses partisans.

Ancienne actrice, Chiang Ching entreprit la lutte avec les moyens qu'elle connaissait le mieux: la scène et l'écran. Son entêtement et ses dons de comédienne l'ont beaucoup aidée dans la tâche qu'elle avait entreprise.

En 1965, Mao commença à remonter la côte par la critique qu'il fit d'une pièce appelée "Hai Jui Dismissed from Office", écrite par le pro-maire de Pékin, Wu Han.

Quant à Chiang Ching, elle entreprit de mater l'Opéra de Pékin en 1964. Sous sa direction, les auteurs et les acteurs durent changer les textes et modifier les scénarios afin de les rendre semblables à ce qu'elle désirait. Le résultat final, selon l'avis de certains critiques, fut un romantisme poussé à l'excès, et une propagande excessive. Mais tout cela jouait en faveur de Mao.

La Chine communiste, en principe, devrait être menée par le paysans et le prolétariat. Mais en fait, ce sont les intellectuels, les écrivains, les historiens, les poètes et les éducateurs qui ont le haut du pavé, avec les militaires. Mao lui-même est un lettré, un historien et un Littérateur.

C'est dans cette atmosphère que Chiang Ching a atteint le haut de l'échelle de la célébrité, en Chine.

Contrastes dans la collection Forquet présentée à Rome

ROME (Reuter) — L'ourlet des jupes descendait presque au sol pour les modèles de la collection Forquet, présentée à Rome.

Les longs manteaux d'hiver tombaient à la cheville, sur des bottes d'écuyères, de sorte que les mannequins offraient l'image des cochers du début du siècle.

Le manteau-poncho créé par Forquet, un modèle original et également très long, consistait en deux pans de tissu tombant des épaules jusqu'aux chevilles, ceinturés à la taille, et se portant avec des pantalons ajustés et de grandes bottes.

A l'autre extrême, ce fameux couturier romain a présenté un ensemble comprenant une veste à hauteur de taille, une minijupe et un pantalon étroit, soit un modèle à trois parties superposées.

Cet ensemble était complété par un chapeau de style espagnol à très large bord.

Comme à l'accoutumée, Forquet utilise des tissu de grand luxe. Un manteau poncho était réalisé en guépard, et un costume pantalon, en mouton de Perse.

Germana Marucelli, qui possède des maisons de couture à Milan et à Rome, suggère des manches et doublures de ses gros manteaux d'hiver, en mouton de l'Afghanistan ou en renard noir. La silhouette de ces manteaux rappelle vaguement celle de l'abominable Homme des Neiges.

Nouvelles brèves

Ciment

Cette année, la Norvège expédiera 400,000 tonnes de mâchefer de ciment au Ghana.

Norvège

Dans les dix prochaines années, la Norvège entend établir hors d'Oslo pas moins de huit organismes d'Etat.

Feux de forêt

A un même moment, en juin dernier, l'Ontario faisait face à 166 feux de forêts.

Pêche

Les pêcheurs commerciaux de l'Ontario ont pris pendant les trois premiers mois de cette année 3,795,000 livres de poisson.

Algues

Les provinces de l'Atlantique vendent annuellement des algues marines pour une valeur de $1 million.

Bulgarie

La Bulgarie qui est un pays montagneux possède 5,790,000 hectares de terres en culture.

Noces d'or à Valcourt

VALCOURT (DNC) - M. et Mme Joseph Véronneau (Alice Royer) de Valcourt, ont célébré récemment leur 40e anniversaire de mariage. Une fête qui s'est déroulée au Motel le Grand-Bien, de Granby, réunissait plusieurs parents et amis des jubilaires.

M. et Mme Joseph Véronneau ont neuf enfants. Six étaient présents à la fête: Mme Dominique Demers (Liliane) de Valcourté Mme Nazaire Demers (Gracia), de Béthanie; Mme Marcel Voghell (Lucille), de Granby; Mme Jean-Paul Lamarche (Marie-Marthe), de Sabrevois; M. André Véronneau, de Montréal; M. Bertrand Véronneau, de Windsor.



M. et Mme Jean-Guy Adams (Jocelyne Villeneuve) dont le mariage fut célébré en l'église St-Joseph de Granby. Mlle Villeneuve est la fille de M. et Mme Laurier Villeneuve, de Granby. M. Adams est le fils de M. et Mme Charles-Auguste Adams, de Granby. Les nouveaux époux habitent à Granby.



M. et Mme Germain LALIBERTE (Denise Brasseur) dont le mariage a été béni récemment. La mariée est la fille de M. et Mme Louis-Emile Brasseur. M. LaLiberté est le fils de M. et Mme Laurent LaLiberté, d'Acton Vale. Les nouveaux époux habiteront Acton Vale. (Studio La Liberté)



M. et Mme Antonio DIONNE (Ginette Bédard) dont le mariage a été béni à l'église St-Eugène de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme Reynald Bédard, de Valcourt. M. Dionne est le fils de M. et Mme Léopold Dionne, de Granby. Les nouveaux époux habiteront Granby. La petite bouquetière est Martine Duval. (Studio La Liberté)



M. et Mme Rodolphe MERCIER (Rita Rouleau) dont le mariage a été béni à l'église Notre-Dame de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme Cléophas Rouleau, de Granby. M. Mercier est le fils de M. et Mme Rodolphe Mercier, de Montréal. Les nouveaux époux habiteront Montréal. (Photo Lavigne)

Nouveau-nés à Granby

GRANBY --- Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

ASSOMPTION

LAFLAMME --- Joseph, Gérard, Sylvain, fils de M. et Mme Eugène Laflamme (Jeannine Proulx). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Labbé (Aldora Leclerc) oncle et tante de l'enfant.

LAFLAMME - Joseph, Guy, Alain, fils de M. et Mme Eugène Laflamme (Jeannine Proulx.) Le parrain et la marraine sont M. Guy Laflamme et Mlle Lise Steben, frère et cousine de l'enfant.

MARTEL --- Marie, Annette, Sylvie, Elise, fille de M. et Mme Denis Martel (Réjeanne Tétreault). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Honoré Martel (Annette Courtemanche), grands-parents de l'enfant.

NOTRE-DAME

FEELEY --- Marie, Jeanne, Karen, fille de M. et Mme Thomas Feeley Jr. (Andrée Cyr). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Thomas Feeley Sr (Jeanne Cardin), grands-parents de l'enfant.

DESCHESNES --- Joseph, Lionel, Robert, fils de M. et Mme Gaétan Deschesnes (Fernande Dubé). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lionel Deschesnes (Annie-Rose Pelletier), grands-parents de l'enfant.

ST-EUGENE

DOLBEC --- Joseph, Gaétan, Michel, Pascal, fils de M. et Mme Réjean Dolbec (Jocelyne Ferland). Le parrain et la marraine sont M. Gaétan Ferland, oncle de l'enfant et Mme Emilienne Viens, grand-mère de l'enfant.

GIRARD --- Joseph, Steeve, Mario, fils de M. et Mme Denis Girard (Viviane Bélisle). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Léon Prieur (Rosa Bélisle), oncle et tante de l'enfant.

LACHARITE --- Marie, Béatrice, Claudia, Diane, fille de M. et Mme Eugène Lacharité (Laurence Paquette). Le parrain et la marraine sont M. Réal Lacharité, oncle de l'enfant et Mme Béatrice Janvier, grand mère de l'enfant.

CHASSE --- Marie, Monique, Manon, fille de M. et Mme Clément Chassé (Lise Armstrong). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Réal Armstrong (Monique Blanchette), oncle et tante de l'enfant.

TETREAULT --- Joseph, Jean Martin, fils de M. et Mme Denis Tétreault (Thérèse Dumoulin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Guy Dumoulin (Gilberte Tétreault), oncle et tante de l'enfant.

DEQUOY --- Joseph, Yves, Stéphane, Paul, fils de M. et Mme Yves DeQuoy (Marie Holmes). Le parrain et la marraine sont M. Paul Holmes, oncle de l'enfant et Mme Monique DeQuoy, tante de l'enfant.

STE-FAMILLE

MCLEAN --- Joseph, Yves, Mario, fils de M. et Mme Jean-Pierre McLean (Constance Quintal). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lucien Martel (Colette McLean), oncle et tante de l'enfant.

ST-JOSEPH

GEMME --- Marie, Dominique, Nathalie, fille de M. et Mme Rosaire Gemme (Fernande Archambault). Le parrain et la marraine sont M. Serge Gemme et Mlle Johanne Gemme et frère et soeur de l'enfant.

CAMPBELL --- Joseph, André, François, Michel, fils de M. et Mme Georges Campbell (Marie-Jeanne Ducharme). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Emile Ducharme (Antonia Girard), grands-parents de l'enfant.

MEUNIER --- Joseph, Patrick, Benoit, fils de M. et Mme Réal Meunier (Angèle Brodeur). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Paul Dion (Fernanche Brodeur), oncle et tante de l'enfant.

RODRIGUE --- Marie, Irène, Isabelle, fille de M. et Mme Gilles Rodrigue (Lisette Bienvenue). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Paul Bienvenue (Irène Dextradeur), grands-parents de l'enfant.

ALLARD --- Joseph, Ghislain, fils de M. et Mme Guy Allard (Gisèle Dalpé). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Richard Allard (Arsilia Allaire) grands-parents de l'enfant.

A 15 ans elle est ceinture noire en escrime japonaise

TORONTO (PC) — La jeune Christine Nakamura, de Toronto, correspond peut-être physiquement, à cause de sa petite taille, à la fragile image de la Japonaise qui consacre ses loisirs aux arrangements floraux.

Mais la différence c'est que Christine est ceinture noire au kendo, l'escrime japonaise. Jusqu'à présent, cette adolescente âgée de 15 ans, a réussi des épreuves difficiles pour parvenir au premier degré, et le but ultime à atteindre au kendo est la ceinture noire, au dixième degré. Christine emploie une épée en bambou pour toucher son adversaire dans les joutes d'escrime. Ceux qui sont les plus habiles dans cet art utilisent des épées de Samourais, et ne font pas de contact direct

Au kendo, lorsqu'on laisse tomber l'épée, on peut avoir recours au judo ou au karate, mais avant on doit crier le nom de l'adversaire dans le but de l'effrayer, et aussi pour se donner du courage.

La petite taille de Christine constitue pour elle un avantage. Au cours d'une démonstration à Détroit, son adversaire hésitait en la voyant si fragile d'apparence, ce qui a permis à la jeune fille de frapper la première.

GRANDE VENTE d'ETE

chez Laperrière & Proulx Ltée

20% à 50% de RABAIS

sur

SOULIERS et BOURSES d'ETE

Souliers blancs pour dames 25%-30% de RABAIS

LOT SPECIAL Souliers pour dames Rég. $10. - $17. $4.95

Sandales et Souliers de toile pour hommes, dames et enfants 20% de RABAIS

BOURSES d'ETE 20%-40% de RABAIS

Souliers d'été pour hommes 20%-40% de RABAIS

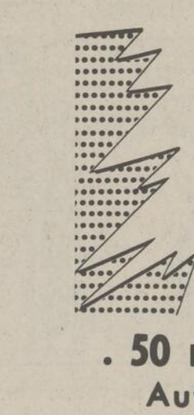
Souliers d'été pour enfants Savage - Packard 20%-30% de Rabais

Laperrière & Proulx Ltée

Chaussures de distinction

G. Gaudette, prop.

202 rue Principale Granby 372-6236



C'est vous qui l'avez voulu

nous doublons la superficie de notre magasin

Venez profiter des nombreux spéciaux de notre

VENTE D'AGRANDISSEMENT

Voici un exemple

Un achat gigantesque de tapis nous permet de vous offrir ceci.

WOUW!

TAPIS

501 Dupont Nylon
12 couleurs au choix

SPECIAL

Harvey & Racine inc.

$6.95 la verge

Posage par un expert. Ce tapis est vendu avec garantie de 10 ans.

. 50 rouleaux de tapis en magasin

Autre tapis 100% nylon

à partir de $4.95 la verge

Ouverts les mardis, jeudis et vendredis soirs jusqu'à 10h.

Harvey & Racine INC.

Chemin Roxton Pond Téls : 372-5896 — 372-5897

MADAME



M. et Mme Denis RACINE (Nicole Rainville) dont le mariage a été béni à l'église St-Eugène de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme Hector Rainville, de Granby. M. Racine est le fils de M. et Mme Abel Racine, de Frelighsburg. Les nouveaux époux habiteront Bedford.
(Photo Lavigne)

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Soyez d'une grande prudence, même si les nouvelles sont encourageantes. Accomplissez votre besogne, et conduisez vos relations avec plus de sérieux qu'à l'ordinaire.
20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Des amis peuvent vous rendre de grands services; par contre, des gens de votre entourage sont susceptibles de vous nuire en certaines circonstances.
21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Aujourd'hui, réfléchissez bien avant de poser un geste important. La nervosité peut vous jouer de vilains tours. Vous pouvez avoir gain de cause dans un différend.
22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Les questions financières peuvent se régler facilement. Rendez cette journée aussi calme et paisible que possible.
22 juillet au 21 août (LE LION) L'inspiration que vous cherchez peut vous venir d'un peu plus d'observation de ce qui se passe dans votre entourage. La tendresse et l'affection pourront jouer un grand rôle.
22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Prenez le repos dont vous avez besoin et évitez les excès de toutes sortes. Exercez plus de surveillance dans une affaire qui vous tient à coeur
23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Rien de sensationnel dans la routine ordinaire. Si vous éprouvez quelque déception, elles proviendront du domaine du coeur
22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Aujourd'hui, vous faites plusieurs projets que vous ne pourrez mettre à exécution. Vous voudriez être partout à la fois. Une chose vous échappe.
22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Tout excès d'optimisme peut s'avérer dangereux pour vous si vous ignorez la prudence et la modération. La vie en société pourrait vous faire beaucoup de bien.
22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Vous pouvez éprouver certaines difficultés dans vos entreprises; persistez quand même car la soirée sera plus avantageuse. Une surprise vous attend.

(SUITE A LA PAGE 17)



M. et Mme André Courville (Fernande St-Hilaire) dont le mariage fut célébré en la Cathédrale de St-Jean. Mlle St-Hilaire est la fille de M. et Mme Arthur St-Hilaire, de Granby. M. Courville est le fils de M. et Mme Donat Courville, de St-Luc.
(Photo Benoit Brouillette)

L'adolescente veut savoir

"L'ADOLESCENTE VEUT SAVOIR" est un traité des plus précieux visant à préparer la jeune fille à sa vie future d'adulte comme femme, épouse ou mère de famille.

Ce volume vient de paraître aux Editions de l'Homme. Il fournit les notions générales sur l'anatomie, la physiologie, la psychologie et la sexualité de la femme. Cet important ouvrage a été rédigé dans le but d'éduquer l'adolescente et lui éviter les divers troubles sexuels et psychiques qui affligent tant de jeunes filles.

Parmi les questions abordées par l'auteur citons les titres suivants: "A quel âge les fréquentations?", "La virginité et l'hymen", "Comportement féminin envers le sexe opposé", "Avez-vous besoin d'être aimée?", "Ce prétendant sera-t-il bon mari?", "Les mariages jeunes sont-ils durables?", "Le complexe des beaux seins", "Pourquoi l'adolescente devient lesbienne", "Les caresses sont-elles saines?", etc...

La nouvelle édition comprend aussi des chapitres sur "Les discussions des fiancés sur le sexe" et "la grossesse surprise".

La lecture de ce volume ainsi que des ouvrages précédents du Dr Gendron, ne saurait être trop recommandée aux mères de famille car elle facilitera définitivement la discussion sur les problèmes qui tourmentent l'adolescente.

Indépendemment des média de publicité que vous utilisez, vous pouvez faire encore plus d'argent par l'emploi des

ANNONCES CLASSEES;

les centaines de gens qui ne lisent pas les autres annonces ou aucune publicité, lisent les

PETITES ANNONCES

UN DENTIER
qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



CETTE ROBE style harem, d'inspiration turque, en dentelle de laine très légère, est une création de Claire Haddad, de Toronto. Une tresse or très ornée rehausse les revers des chevilles, l'encolure et l'ouverture des manches et du devant.



Gilet à torsades. Un gilet est le complément idéal de vos pantalons jupes et costumes deux-pièces. Celui-ci comprend des torsades à l'encolure, au bas des manches et à la taille Les grandeurs disponibles sont de 32 à 38. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.



Pour mettre sur un divan ou sur un lit, deux jolis coussins qui seront confectionnés dans le temps de le dire. Le coussin en forme de rectangle à 11 x 16 pouces de dimensions. L'ovale a 12 x 16 de dimensions. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 Principale, Granby. Ecrivez vos noms et adresse en lettres moulées, et la grandeur désirée. Veuillez envoyer le patron découpé ou le numéro du patron, ceci pour faciliter la tâche et pour obtenir un meilleur service. Comptez deux semaines et plus pour la livraison.
Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.



M. et Mme André LAFLAMME (Bernadette Mailhot) dont le mariage a été béni à l'église St-Benoît de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme Gérard Mailhot, de Granby. M. Laflamme est le fils de M. et Mme Laurent Laflamme, de Bromont (West-Shefford). Les nouveaux époux habiteront Bromont.
(Photo Lavigne)

DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

les allocations familiales du Québec

Cette annonce s'ajoute aux informations contenues dans le dépliant que vous avez reçu. Les informations qui suivent vous sont communiquées afin de répondre à la plupart des questions que vous avez portées, par voie de lettre, à la considération du ministère de la Famille et du Bien-être social.

LE DROIT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES DU QUÉBEC.

- donnent droit aux allocations familiales du Québec, les enfants âgés de moins de 16 ans au premier avril 1967, pourvu qu'ils fréquentent l'école s'ils sont d'âge scolaire, à moins qu'une infirmité physique ou mentale ou la maladie ne les en empêche.—Les enfants âgés de 16 ans ou plus ne donnent pas droit aux allocations familiales du Québec, même s'ils fréquentent l'école; ils sont cependant éligibles aux allocations scolaires jusqu'à 17 ans inclusivement.
- le seul fait que l'enfant se trouve en dehors du Québec n'enlève pas à la mère ou selon le cas au père, le droit à l'allocation pour cet enfant. Ainsi, l'enfant qui est en dehors du Québec dans le but de poursuivre son éducation ou pour des raisons de santé, peut donner droit à l'allocation familiale du Québec.
- il n'est pas nécessaire d'inscrire les enfants nouvellement nés—le ministère est automatiquement mis au courant des naissances et en tient compte immédiatement.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES DU QUÉBEC.

- l'allocation familiale du Québec est payable à la mère ou, à défaut, à la personne qui tient lieu de mère, au père ou à toute autre personne qui tient lieu de père; le récipiendaire doit avoir son domicile au Québec au 1er avril 1967.
- l'allocation familiale du Québec est payée en plus de celle du gouvernement fédéral; si vous avez droit aux allocations familiales du Québec, vous recevrez, après le premier juillet prochain, un chèque couvrant une période de 2 mois (avril et mai 1967). Par la suite, vous recevrez 2 fois par année, le premier décembre et le premier juin, un chèque couvrant des périodes de 6 mois.—Il est à noter que le droit et les procédures d'inscription aux allocations familiales fédérales ne sont en rien changés par l'établissement des allocations familiales du Québec.
- le montant de l'allocation familiale du Québec est accordé à une personne en fonction du nombre des enfants qui y donnent droit.
- les allocations familiales du Québec s'ajoutent aux prestations d'assistance sociale et de sécurité sociale, sauf dans le cas des enfants à la charge du Québec, qu'ils soient en foyer nourricier ou en institution reconnue d'assistance publique ou encore, à la charge du Québec, en vertu de la Loi de la Protection de la Jeunesse.
- les allocations familiales du Québec ne sont pas taxables aux fins de l'Impôt sur le revenu.

LES FORMULES À REMPLIR.

- si vous recevez une deuxième formule de demande d'allocations familiales du Québec, veuillez la remplir et la retourner même si vous avez déjà rempli la première; le paiement des allocations familiales du Québec n'est possible qu'à la condition que vous remplissiez et retourniez au gouvernement du Québec les formules qui vous sont adressées.
- si vous changez d'adresse, veuillez en donner avis au maître de poste.
- l'envoi massif des premiers chèques d'allocations familiales du Québec, auxquels vos enfants donnent droit, s'effectuera dès le début de juillet en plusieurs étapes.—Toutes les familles ne pourront les recevoir en même temps.

LES RENSEIGNEMENTS SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES DU QUÉBEC.

- le ministère accordera une considération particulière aux personnes qui lui ont écrit pour l'informer qu'elles n'auraient pas rempli, à leur satisfaction, leur formule de demande. Dans tous ces cas, il n'y aura aucune perte de bénéfice pour les personnes ayant droit aux allocations familiales.
- tous ceux qui ont fait la demande d'un dépliant en anglais le recevront dans les prochains jours, s'ils ne l'ont déjà reçu.
- le dépliant explicatif sur les allocations familiales du Québec qui est entre vos mains répond à des questions au sujet desquelles plusieurs personnes ont écrit au ministère de la Famille et du Bien-être social; si vous avez des questions sans réponse après lecture de ce dépliant et de la présente annonce, veuillez écrire à:

Les Allocations familiales du Québec,
Ministère de la Famille et du Bien-être social,
Hôtel du Gouvernement,
Québec 2, P.Q.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL DU QUÉBEC

VENTE ANNUELLE D'ETE DE FOURRURES

CHEZ

Laflamme FOURRURE

RABAIS JUSQU'A **35%**

CETTE ANNEE PLUS QUE JAMAIS LA VENTE D'ETE DE FOURRURES est exceptionnelle, chez LAFLAMME, votre maison de confiance depuis de nombreuses années. Achetez maintenant et profitez d'aubaines allant jusqu'à 35% sur nos manteaux, jaquettes, étoles, boléros, etc. Ne manquez surtout pas de profiter des bas prix de la vente d'été de fourrures Laflamme.



MANTEAU EN PAHMI
Loutre chinoise
une grande aubaine de la vente d'été
Val. rég.: $375.
Spécial:
$295.

MANTEAU DE VISON
canadien, naturel
Seul Laflamme peut vous l'offrir à ce prix.
Rég.: $950.
Spécial:
$669.

MANTEAU DE VISON
à peaux descendues, naturel
Val. rég.: $1500.
Spécial:
$997.

MANTEAU DE LOUTRE
du Labrador – style nouveau
une fourrure de grand luxe offerte à bas prix Laflamme
Val. rég.: $1100.
Spécial:
$795.

MANTEAU DE LOUP MARIN
naturel
Val. rég.: $650.
Spécial:
$499.

ETOLE DE VISON
modèle très récent
vison pastel; telle qu'illustrée
Val. rég.: $225.
Spécial:
$149.

ETOLE DE VISON
à peaux descendues
grande étole de 8 peaux
En grand spécial à:
$299.

MOUTON DE PERSE
noir – style très riche
qualité Laflamme
Spécial:
$297.

MOUTON DE PERSE
noir – qualité supérieure
moiré
Spécial à:
$425.







UN LEGER ACOMPTE RESERVERA LE MANTEAU DE VOTRE CHOIX

NOTRE MAGASIN EST ENTIEREMENT CLIMATISE POUR VOTRE CONFORT

Stationnement gratuit pour nos clients

Laflamme FOURRURE

328, PRINCIPALE
GRANBY